

SELON LE MINISTRE DES FINANCES
***La Grande Mosquée d'Algier a coûté
près de 900 millions d'euros*** P. 3

Le Quotidien

Edition Nationale d'Information

DJERAD À BLIDA La date de la rentrée scolaire «pas encore fixée»

Lire l'article de Houari Barti page 3



Ph.: APS

INTEMPÉRIES À TIMIMOUNE
**Plus de 160 habitations
et des ouvrages
hydrauliques affectés**

P. 4

**FUITE DE L'OLÉODUC
À EL-OUED**
**Le pompage
du pétrole reprend**

P. 4



**MALI, PARTENARIAT
STRATÉGIQUE,
SAHARA OCCIDENTAL...
Les éclairages
des Affaires
étrangères**

Lire l'article de Ghania Oukazi page 2

**Notre supplément
AUTOUR
DU MONDE**
**Avec la
collaboration de**
P. 11 à 14



**La pandémie et
son cortège d'incertitudes**



**PAR KENNETH
ROGOFF**

Professeur d'économie et de sciences politiques à l'université de Harvard.
Il a été économiste en chef du FMI

**L'accouchement
au temps du Covid-19:
des blessures qu'on peut éviter**



**PAR MARY
FITZGERALD**

Rédactrice en chef
de d'openDemocracy

Les brevets versus la pandémie



**PAR JOSEPH E. STIGLITZ¹,
ARJUN JAYADEV²
ET ACHAL PRABHALA³**

1- Lauréat du prix Nobel d'économie
2- Professeur à l'Azim Premji University
3- Membre de la Shuttleworth Foundation

**Quatre questions
que les décideurs devraient
poser aux modélisateurs**



**PAR AFREEN
SIDDIQI¹
ET KAVERI
IYACHETTIRA²**

1- Chercheuse scientifique au MIT
2- Est post-doctorante au Belfer Center for Science and International Affairs de la Harvard Kennedy School

Mali, partenariat stratégique, Sahara occidental... Les éclairages des Affaires étrangères

«La précarité de la situation sécuritaire prévalant dans la région du Sahel et dans les pays voisins et la croissance des attaques terroristes et de groupes criminels organisés dans cette région, nous obligent à redoubler d'efforts afin de préserver la sécurité nationale».

Ghania Oukazi

C'est ce que dit le MAE dans le dernier numéro de la re-vue El Djéich où il aborde le rôle de la diplomatie algérienne au plan national, régional et international avec certainement comme background le putsch militaire du 18 août dernier qui a renversé le président malien Aboubakr Ibrahim Keïta et l'ouverture de pourparlers libyens au Maroc, un pays qui manœuvre, par ailleurs, pour s'emparer du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine que préside l'Algérien Smail Chergui.

Il n'est ni aisné ni rassurant pour l'Algérie de voir que le Maroc a été choisi pour abriter ces deux derniers jours «des pourparlers préliminaires» sur la crise d'un pays qui jouxte près de 1000 km de ses frontières. Alger doit en évidence éprouver la même préoccupation et le même sentiment d'incertitude à l'égard de ce qui se passe au Mali au lendemain de sa prise par des militaires putschistes, la médiation mauritanienne pour l'évacuation, samedi, du président déchu IBK - et de surcroît - vers Abou Dhabi, aux Emirats Arabes Unis qui viennent de déclarer officiellement et publiquement leur alliance avec Israël. Pour rappel, Boukadoum s'est déplacé le 28 août à Bamako pour s'entretenir avec les putschistes et leur proposer une médiation algérienne pour aider le Mali au retour à l'ordre constitutionnel.

Il précise à El Djéich les principes de la diplomatie algérienne «en particulier le respect de la souveraineté des Etats, de leur indépendance et intégrité territoriale, la non-ingérence dans leurs affaires intérieures, le respect des règles de bon voisinage, la promotion du règlement pacifique des différends et le soutien des causes justes». Principes qu'elle fait valoir «dans son voisinage immédiat ou au niveau arabe et africain, ainsi que dans l'espace méditerranéen, lesquels constituent pour notre politique étrangère des espaces importants et prioritaires».

LES RELATIONS AVEC NOS PARTENAIRES SERONT ÉVALUÉES

Le MAE explique, par ailleurs, que «la politique étrangère de l'Algérie accorde aussi une attention particulière au dossier de l'environnement et du développement durable en raison de leur impact direct sur la vie humaine et l'avenir des générations futures, et de l'importance de préserver un environnement sain, notamment à une époque où des pandémies redoutables font apparition à l'instar du Covid-19». A une question sur «l'impact positif» de la politique nationale de défense et celle étrangère sur la diplomatie algérienne

rien, Boukadoum répond : «(...) Je voudrais, à cet égard, rappeler que la politique étrangère de l'Algérie repose sur le triptyque «souveraineté, sécurité et développement» qui lui permet de défendre les intérêts suprêmes de la nation, de préserver la sécurité nationale et l'indépendance de la décision souveraine (...). Il assure que «nous sommes convaincus que la diplomatie algérienne, de par son histoire riche de réalisations, poursuivra son travail inlassable pour mettre en œuvre les grandes tendances et priorités de la politique étrangère, avec une attention particulière à l'Afrique, et pour accroître notre présence et notre influence dans les régions du Sahel et du Maghreb». Il fait savoir que «la diplomatie algérienne œuvrera également à promouvoir les dynamiques de coopération, de partenariat et d'intégration dans tous les groupements auxquels elle appartient, à savoir le Maghreb, le Sahel, l'Afrique, le monde arabe, la Oumma islamique et l'espace méditerranéen». Il affirme alors que «les relations avec les partenaires stratégiques de l'Algérie seront évaluées pour faire de notre pays une puissance d'équilibre. Les considérations de pragmatisme et de préservation des intérêts de notre pays devraient désormais régir les relations avec les partenaires étrangers de l'Algérie dans le cadre d'une approche «tous-gagnants». Dans ce contexte, dit-il, «je voudrais souligner que la diplomatie algérienne a toujours privilégié l'efficacité à la polémique et aux effets d'annonce».

DES CANAUX DE COMMUNICATION PERMANENTS AVEC LA LIBYE

Le MAE réitère l'approche algérienne au sujet de la crise libyenne que «depuis le début, l'Algérie a tenu à exhorte les parties libyennes à s'engager dans un dialogue inclusif sous l'égide des Nations Unies et accompagné par l'Union africaine et les pays voisins (...), a participé activement, à différents niveaux, à tous les efforts visant à parvenir à une solution politique, en particulier au Sommet de Berlin en janvier dernier, et poursuit actuellement, en coordination avec toutes les parties libyennes et les pays voisins, ses efforts tendant à réunir les parties libyennes et rapprocher leurs positions pour s'engager dans un dialogue inclusif qui aboutira, in fine, à une solution politique consensuelle». Approche qu'il affirme avoir promu «au cours des périodes qui m'ont conduit en Libye, où j'ai rencontré les différentes parties libyennes, et dans plusieurs capitales» en faveur d'une solution politique basée sur un cessez-le-feu, l'abandon des calculs circonstanciels afin d'établir et de renforcer la con-



ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

La culture à l'heure des comptes

L'heure est-elle venue pour les EPIC du secteur de la culture de rendre

des comptes sur la gestion des budgets et des subventions alloués par la tutelle ? Le ton du communiqué du ministère de la Culture, publié sur sa page facebook, ne laisse aucun de doute là-dessus. Des opérations d'inspection et d'accompagnement des établissements sous tutelle du ministère de la Culture et des Arts seront menées pour plus de transparence dans la gestion et la lutte contre le gaspillage et la dilapidation des deniers publics, annonce le communiqué en question. Non sans préciser que ces opérations interviennent en application des orientations de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, portant sur le processus d'inspection et de contrôle du ministère pour «rationnaliser la gestion» et «assainir la situation financière» de ces établissements. Cela laisserait-il croire qu'il y a une odeur de pourri qui se dégagerait de dossiers entre les mains du ministère et qu'il y a lieu tout juste de conforter les informations s'y rapportant par les experts des services de l'Inspection générale du ministère de la Culture et des Arts ?

Les enquêtes viseront particulièrement les «établissements à caractère économique et commercial» (EPIC), à l'enseigne de l'Office national de la culture et l'information (ONCI) et les théâtres, où les experts se pencheront sur l'application des lois et règlements en vigueur relatifs à la gestion financière, notamment les dépenses concernant les budgets et les subventions alloués par le ministère, dont les «fonds d'aide et des festivals», ainsi que les «subventions accordées aux porteurs de

projets et aux associations». Et, tout ne s'arrête pas là, car le ministère prévient que des mesures administratives et juridiques seront prises au terme des investigations menées par les instances de contrôle du ministère qui n'exclut pas de saisir, en cas de «soupçon de corruption», les institutions de contrôle financier compétentes. Un véritable assainissement qui se met en branle dans le secteur de la culture, dont l'ancienne ministre se trouve en détention provisoire depuis le mois de novembre 2019 pour son implication présumée dans des affaires de dilapidation de deniers publics, abus de fonction et octroi d'indus priviléges. Pour dire que les soupçons de détournement et dilapidation des deniers publics qui pèsent sur le secteur ne datent pas d'hier.

Le fait est qu'avec ces nouvelles opérations d'inspection et de contrôle des EPIC, particulièrement, on ne sait pas jusqu'où ira-ton, dans le temps, épucher les dossiers ? Le dossier de la manifestation «Constantine capitale de la langue arabe», qui s'est tenue en 2015, est-il concerné par ces opérations ? Probablement que les enquêteurs devraient tout passer à la loupe, pas seulement là où les soupçons se font pesants. Car, les opérations d'inspection et de contrôle qui vont dévoiler les dépassements dans la gestion baliseront en même temps le terrain pour mettre en place un nouveau mode de gestion de ces établissements. Dans les pays qui se respectent, le budget consacré à la culture est l'un des mieux fournis, avec des résultats à la hauteur de sa mission, qui a une portée parfois aussi importante que la force militaire.

fiance entre les frères libyens, lesquels doivent s'abstenir de s'appuyer sur des parties extérieures, et le rejet de toute ingérence extérieure, quelles qu'en soient l'origine et la forme, qui reste le principal facteur de prolongation de la crise en Libye». Il note que «l'Algérie maintient des canaux de communication permanents avec les différentes parties libyennes afin de les amener à mettre l'intérêt supérieur de la Libye au-dessus de toute autre considération et à privilégier la voie du dialogue qui reste le moyen le plus approprié pour sortir de la crise». Il réaffirme aussi que «la position de l'Algérie sur la question du Sahara occidental est conforme aux principes de sa politique étrangère. Elle soutient fermement le droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination conformément à la légitimité internationale et aux résolutions pertinentes des Nations Unies et de l'Union africaine».

SAHARA OCCIDENTAL ET POLITIQUE DE BON VOISINAGE

Il rappelle qu'au vu de l'impassé actuelle dans le dossier du Sahara

occidental, l'Algérie a appelé, à plusieurs reprises, à la nécessité de nommer un envoyé personnel du secrétaire général des Nations Unies, dans le but de relancer les négociations directes, de bonne foi et sans conditions préalables, entre les deux parties au conflit, le Maroc et le Front Polisario, pour mettre fin à un conflit qui n'a que trop duré, et permettre au peuple du Sahara occidental d'exprimer librement sa volonté. La position de l'Algérie à l'égard du Sahara occidental s'inscrit, bien évidemment, dans le cadre de son ferme engagement en faveur d'une politique de bon voisinage et de préservation de la sécurité et de la stabilité dans la région.

A une question sur la lutte anti-terroriste et la migration clandestine, Boukadoum explique qu'en Algérie, nous sommes convaincus que le problème du terrorisme et celui de la criminalité transnationale organisée doivent être résolus dans le cadre d'une approche globale et intégrée, basée sur une synthèse intelligente entre l'aspect sécuritaire pour vaincre les groupes terroristes et l'aspect développement en promouvant le dévelo-

pement dans la région sahélienne afin de la soustraire de la pauvreté et du sous-développement(...). De ce point de vue, dit-il, «la politique étrangère algérienne se concentre sur le renforcement de la coopération avec les pays de la région, notamment dans le volet du renforcement de leurs capacités nationales dans le domaine de la lutte contre le terrorisme(...). L'Algérie a appelé «à l'urgence d'une solution politique pour restaurer la stabilité et l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire malien, dans lequel la situation s'est gravement détériorée en raison des répercussions de l'instabilité en Libye et des flux d'armements en provenance de ce pays vers la région sahélienne». Il affirme que «l'Algérie travaillera sans relâche pour surmonter les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, qui est le seul cadre acceptable pour toutes les forces et parties politiques maliennes pour restaurer la stabilité et bâtir des institutions nationales fortes(...).

Djerad à Blida

La date de la rentrée scolaire «pas encore fixée»

Alors que la circulaire du ministère de l'Education nationale avait appelé, en juillet dernier, «au lancement effectif des cours, le 4 octobre prochain», la question relative à la date de la rentrée scolaire 2020-2021 semble, finalement, ne pas avoir été définitivement tranchée.

Houari Barti

C'est en tout cas ce qui ressort d'une déclaration du Premier ministre, Abdelaziz Djerad, en marge de sa visite de travail, hier, à la wilaya de Blida où il a supervisé, en compagnie du ministre de l'Education nationale, Mohamed Ouardjaout, la cérémonie du lancement de l'examen national du BEM.

La date définitive de la rentrée scolaire «n'a pas encore été fixée», et cela se fera «sur la base des données relatives à la situation sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19», a affirmé M.Djerad, dans une déclaration à la radio locale de Blida. Et de souligner: «Nous ne voulons prendre aucun risque pour nos enfants et leurs parents sur ce point», avant d'affirmer que l'organisation de la «entrée scolaire se fera selon un protocole strict». Le Premier ministre n'a pas omis de souligner, dans ce même ordre d'idées, l'importance des moyens humains et matériels mobilisés par le ministère de l'Education nationale pour garantir tous les succès à la prochaine rentrée des classes. S'agissant de l'examen du Baccalauréat qui se tiendra à partir de dimanche prochain, M. Djerad a assuré que toutes les dispositions nécessaires pour l'encadrement de ces épreuves sont prises. Abordant la situation épidémiologique actuelle en Algérie, le Premier ministre a affirmé, lors de la cérémonie du lancement du BEM, que le pays connaît une grande évolution, et ce, en grande partie, grâce à la prise de conscience des citoyens. Dans ce même contexte, M. Djerad n'a pas manqué de mettre l'accent sur les efforts consentis par les pouvoirs publics en général, notamment en matière de sensibilisation citoyenne, ainsi que ceux des Autorités locales qui ont joué, a-t-il dit, un rôle important dans la maîtrise de la situation sanitaire. Abdelaziz Djerad a, dans ce contexte, estimé que le pays avançait sur la bonne voie, soulignant, toutefois, la nécessité de continuer à faire preuve de vigilance et de prendre en compte les orientations des Autorités sanitaires, dans la lutte contre le coronavirus. Le Premier ministre a tenu, par ailleurs, à rendre hommage aux blouses blanches et le rôle qu'elles jouent depuis le début de la propagation de la pandémie de la Covid-19, en Algérie. «L'élite médicale algérienne qui a fait preuve de patriotisme et de compétence a pu gagner l'appui des citoyens et des autorités publiques, tout en donnant une véritable leçon à ceux qui doutaient des capacités du pays», a déclaré le Premier ministre sur les ondes de la Radio de Blida.

Selon le ministre des Finances La Grande Mosquée d'Alger a coûté près de 900 millions d'euros

Le coût global de réalisation de la Grande Mosquée d'Alger qui sera inaugurée le 1er novembre prochain s'élève à 898 millions d'euros, a indiqué lundi le ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane. «Loin des surenchères avancées ça et là, le véritable coût global des affectations allouées à la construction de ce monument religieux, civilisationnel et politique est de 898 millions d'euros et non 3 milliards», comme colporté, a déclaré le ministre sur les ondes de la radio nationale. «Un budget en monnaie nationale a été af-

fecté aux entreprises de sous-traitance ayant contribué à la construction de ce monument», a précisé le ministre. La mosquée est la plus grande d'Afrique et la troisième plus grande au monde, après Masjid Al-Haram de la Mecque et Masjid Al-Nabawi de Médine.

Constituant un véritable pôle attractif à caractère religieux, culturel et scientifique, «Djamaa El Djazaïr» se distingue à l'échelle internationale par son minaret, le plus haut au monde, long de 267 mètres et sa salle de prière de 20.000 m² pouvant accueillir jusqu'à 120.000 fidèles.

Décès du Général-Major Meftah Souab

Le Président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune a adressé un message de condoléances à la famille du Général-Major Meftah Souab, Commandant de la 2e Région militaire à l'Hôpital central de l'Armée «Docteur Mohamed Seghir Nekache» à Aïn Naadja (Alger), le Président de la République, chef supérieur des forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune a adressé un message de condoléances à la famille et proches du défunt ainsi qu'au Commandant

de l'ANP, dans lequel il a salué les qualités du défunt et son parcours riche en contributions nationales permanentes au service de l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), priant Dieu le Tout-Puissant d'entourer ce patriote, fidèle à l'honneur militaire et au glorieux message de Novembre, de Sa sainte miséricorde et de prêter sa famille et ses proches patience et réconfort», lit-on dans le communiqué.

Raiha
Raïkoum

Par Belkacem Ahcene-djaballah

Violence permanente : révolte ou perversion ?

On s'était habitué aux mouvements collectifs et autres émeutes qui éclataient pour un oui, pour un non, ici et là, à travers le pays. On s'était habitué aux grandes arnaques économiques-financières. C'était devenu un banal ! Mais, les choses ont rapidement évolué. Les manifestations populaires pacifiques du Hirak n'ayant été qu'une magnifique et prometteuse parenthèse, presque «hors du temps», mais toujours ouverte (?) .

Désormais, comme le phénomène de la corruption qui s'est étendu aux individus au niveau des postes les plus subalternes -sans que l'on s'en aperçoive ou, surtout, sans qu'on ne lui attribue tout de suite un degré de dangerosité sociétal important- voilà que la «révolte» (sic !) a touché des groupes très restreints et même des individus, pourtant habituellement hors de portée du virus de la violence. Du moins, le croyait-on !

En un espace de temps très court, on s'est retrouvé face à des incidents incompréhensibles, parfois même pour leurs auteurs lorsqu'ils ont retrouvé la raison, face au juge. On a vu des gens assassiner froidement des proches parents pour deux sous, pour un arbre, pour un téléphone portable minable ou pour un misérable lopin de terre, pour un mot de trop.

On a vu une «petite criminalité» (sic !) en hausse avec une nouvelle forme de criminalité organisée, moins saisissante mais plus dangereuse pour le citoyen normal : celle des bandes (devenues au fil du temps de véritables «gangs») de quartiers populaires (les retombées de la suppression des bidonvilles et du relogement dans de nouvelles cités-dortoirs, sans infrastructures d'accompagnement , disent les spécialistes) qui, parfois, font des «descentes» dans les quartiers supposés nantis afin de rançonner les citoyens ou qui se disputent des «territoires», plus qu'un simple parking, dans des affrontements au sabre et à l'arme blanche. On a vu... On a vu... on voit...

Quelque chose ne «tourne plus rond» ici-bas et la sécurité a déserté bien des murs. On ne sait si ce sont les moments de baisse, toujours angoissants, du prix du baril de pétrole qui sont la cause de la nouvelle «descente aux enfers», ou si ce sont les changements climatiques, ou si c'est la hausse infernale des prix des produits de large consommation, ou si c'est l'impatience face aux confusions et aux vases-hésitations de la vie politique et économique nationale, ou si ce sont les retombées, certes tardives mais bel et bien là, de la «réconciliation-tolérance 100», ou si ce n'est qu'une «mode» (à cause des télés-poubelles), ou si ce n'est qu'une fièvre passagère de jeunes en «détresse», ou si, tout simplement, pour paraphraser une juriste (Feriel Lounici, août 2012) parce que «le châtiment (de la justice) ne surpasse plus l'avantage résultant des délits et que le mal de la peine ne surpasse pas le profit du délit», ou les effets du Covid-19 ?

Donc, peu à peu, la révolte ou la résistance sociale» comme énoncée par un sociologue (en partie peut-être légitime, au départ) s'est transformée en perversion sociale bien ancrée. C'est tout là l'image d'une «société

balançant entre déviations et délinquance» (Chérifa Sider, août 2012) qui n'arrive plus à se retrouver dans un pays qui, peut-être, se développe trop vite pour elle, avec ce que cela représente comme traumatismes et comme comportements étranges, car on a trop longtemps cru qu'ils étaient étrangers, et les décideurs pensant sincèrement qu'avec un discours politique social-populiste, une action politique politicienne ne gérant que le court terme et une atmosphère empreinte de morale religieuse, allaient faire barrage aux coups du mauvais sort et éviter les maux «occidentaux» chez un peuple, déjà fataliste, puis peu à peu devenu hypocrite.

«Chaque jour, on interdit la vente de l'alcool dans un café ou dans un autre. Alors, patron et clients transportent leurs pénates ailleurs. Le peuple boit, le peuple vend à boire, le peuple défie toutes les interdictions, tandis que les responsables essayent de gagner ses bonnes grâces en affectant de défendre la morale et la religion », ainsi s'exprimait déjà un des personnages de Tahar Ouettar (Ez-Zilzel, 1973).

Hélas, trop de dépassements et de dérives institutionnelles, trop de mauvais exemples venus des «Algériens d'en haut» ont fait accroire en haut et en bas que, désormais, dans ce pays, «il n'y a de changement que par l'anarchie : on est en train de nous acheminer de plus en plus vers une société basée sur l'exclusion et la destruction. «Je ne suis pas d'accord avec toi, alors je te détruis» (Zoubir Arous, universitaire chercheur au Cread, in Liberté 21 octobre 2008) et que «un être sans loi n'est pas un hors-la-loi, d'où un sentiment de non-culpabilité qui accompagne la violence actuelle» (Farid Kacha, psychiatre, 2009).

Il fallait un changement radical, semble-t-il. Avec une loi antigang (une ordonnance récemment promulguée) ? Pourquoi pas. Tellement est la question. Encore qu'il est peut-être un peu tard, notre système s'étant retrouvé enfermé dans le cercle vicieux (construit durant des décennies par des «viciés», puis bien entretenu par des «vicelards») de la sanction et du pardon aveugles, amenant tous les deux, inéluctablement, soit la haine (avec la loi du plus fort), soit l'anarchie (avec la loi du mieux placé).

La situation paraît bien compliquée et la solution idéale presque introuvable. Sauf si la société se faisait violence pour sortir enfin de son «organisation d'origine rurale donc de type traditionnel et de caractère segmentaire donc fondamentalement clandestine» (Slimane Medhar, 2009). Sauf si tous les citoyens, administrateurs et administrés, gouvernants et gouvernés, pauvres et riches, honnêtes gens et vieux malfrats repents, enseignants et enseignés, juges et avocats, journalistes ou animateurs et lecteurs ou auditeurs/téléspectateurs se (re-) mettaient, pour guérir, dans le bain d'une sorte de psychothérapie collective, afin de se comprendre et de comprendre les autres, à la lecture et à la découverte d'Ibn Khaldoun. Toute une révolution sociétale. Et, encore faut-il que Ibn Khaldoun accepte de se réveiller dans ce nouveau monde où les gens n'ont progressé que dans leurs folies!

Conseil des ministres La mouture finale de la nouvelle constitution adoptée

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, dimanche dernier, une réunion du Conseil des ministres consacrée à l'examen du projet de révision de la Constitution et à son approbation en vue de le soumettre au vote au Parlement, puis au référendum populaire, indique un communiqué de la Présidence.

R. N.

Les travaux ont été entamés par un exposé du Premier ministre au cours duquel il a présenté le projet de révision constitutionnelle, scindé en plusieurs axes, «élaborés à la lumière des éléments sélectionnés par le Comité d'experts parmi des propositions reçues de la part des différentes franges de la société, des personnalités nationales et des forces politiques, et dont le nombre s'élève à 5.018». Les éléments recueillis «confortent l'unité de la Nation et ses constantes, consacrent le respect de la volonté populaire, et consolident la cohésion nationale, le principe de séparation des pouvoirs et l'équilibre des pouvoirs, l'alternance au Pouvoir, la moralisation de la vie politique et la transparence dans la gestion des deniers publics, de même qu'ils épargnent au pays toute dérive de despotisme tyannique et préservent les droits et libertés des citoyens. Le projet d'amendement constitutionnel prévoit «l'élargissement des prérogatives de contrôle du Parlement et des dispositifs de contrôle, la prévention et la lutte contre la corrup-

tion, la consécration de la Justice sociale, l'ancrage du pluralisme médiatique libre et indépendant, l'encouragement des jeunes à participer à la vie politique et l'adoption d'une méthodologie de dialogue et de concertation pour parvenir à des solutions consensuelles, à la faveur de la Déclaration du 1^{er} Novembre 1954, source d'inspiration et référence immuable des politiques de l'Etat», ajoute la même source.

«ENGAGEMENTS SINCÈRES»

S'exprimant après débat et adoption du projet de révision de la Constitution, le président de la République a apporté des orientations et des éclaircissements. Il a affirmé que ses «promesses électorales» sont des «engagements sincères dont j'ai entamé la mise en œuvre suivant une vision stratégique claire et un calendrier bien défini, nécessitant de nous tous, de faire preuve de réalisme et s'éloigner de se noyer dans les détails». «Le projet s'inscrit en droite ligne avec les exigences de l'édification de l'Etat moderne et répond aux revendica-

tions du 'Hirak' populaire authentique bénî», affirme M. Tebboune. Le président de la République estime que le règlement de la profonde «crise de confiance entre gouvernants et gouvernés» est une «condition sine qua non de l'édification de l'Algérie nouvelle où personne ne sera protégé ni par son immunité, ni par son influence». Adaptation des lois

Aussi «l'application de cet amendement constitutionnel, s'il venait à être plébiscité par le peuple, nécessitera l'adaptation de nombre de lois à la nouvelle ère, à la faveur de la réforme globale de l'Etat et de la réhabilitation de ses institutions et de son autorité», ajoute Abdelmadjid Tebboune. Enfin, le président de la République soutient que «le projet de révision constitutionnelle assure toutes les garanties pour la régularité des élections, aussi bien par la constitutionnalisation de l'Autorité nationale indépendante des élections, que par une codification stricte du financement politique, à l'effet de préserver la liberté de la volonté populaire, l'égalité des chances pour le vote et la candidature, pour que la voix de l'électeur soit respectée».

Tebboune reçoit l'ambassadeur du Vatican en Algérie

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, lundi, le nonce apostolique du Vatican, Mgr Luciano Russo qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie

en sa qualité d'ambassadeur de l'Etat du Vatican, indique un communiqué de la Présidence de la République. «Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, aujourd'hui, le non-

ce apostolique, Mgr Luciano Russo qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie en sa qualité d'ambassadeur de l'Etat du Vatican», lit-on dans le communiqué.

Intempéries à Timimoun Plus de 160 habitations et des ouvrages hydrauliques affectés

Pas moins de 162 habitations et des installations hydrauliques ont été affectées par les intempéries qu'a connues la wilaya déléguée de Timimoun à la fin du mois d'août dernier, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya d'Adrar. L'opération d'évaluation des dégâts occasionnés par les intempéries, menée par des équipes composées de représentants d'institutions administratives, de corps constitués et de la société civile, a donné lieu au recensement de 71 habitations affectées à 51% et 90% autres touchées à moins de 50%, en plus des préjudices causés au niveau de la conduite d'adduc-

tion de l'eau potable et du réseau d'assainissement dans le vieux Ksar. Le bilan fait état aussi de dégâts occasionnés par les intempéries à trois foggaras (système hydraulique traditionnel) des Ksour d'Ahrache et Ouled El-Hadj, en plus de la dégradation d'un tronçon de la route secondaire de Ksar Aflfi et de dommages au niveau de six écoles primaires des Ksour d'Ismail Ahmed, Zaouiet El-Hadj Belkacem, Tizegaghet, El-Kasbah, Tahtat et Ain-Badis.

Par souci d'endiguer les stigmates des intempéries, une batterie de mesures a été prise par les autorités locales portant inscription d'opéra-

tions pour plus de 109 millions DA destinés à la rénovation et l'extension de la conduite d'adduction de l'eau potable et la restauration et l'entretien des écoles primaires affectées. Il est fait état aussi de la suggestion aux ministères de l'Habitat et de l'Intérieur et des Collectivités locales de l'inscription d'opérations d'octroi de 71 aides à l'habitat rural et 91 aides pour la restauration des habitations endommagées. Le réaménagement et la restauration des foggaras affectées, la réparation du collecteur principal d'assainissement, ont également été soulevées aux ministères concernés.

Coronavirus: 289 nouveaux cas et 6 décès enregistrés

Deux cent quatre-vingt-neuf (289) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 240 guérisons et 6 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué lundi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 46 653, dont 289 nouveaux cas, soit 0,7 cas pour 100.000 habitants lors

des dernières 24 heures, celui des décès à 1 562 cas, alors que le nombre des patients guéris est passé à 32 985, a précisé Dr Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de la Covid-19. En outre, 16 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures entre 1 et 9 cas, 10 autres ont enregistré plus de dix cas, tandis que 22 wilayas n'ont enregistré aucun cas. Par ailleurs, 43 patients sont ac-

tulement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque. Il a également appelé à préserver la santé des personnes âgées, notamment celles souffrant de maladies chroniques.

Fuite de l'oléoduc à El-Oued Le pompage du pétrole reprend

Le Groupe Sonatrach a annoncé, lundi, la reprise du pompage de pétrole brut à partir du Bassin rouge (Hassi Messaoud) vers la raffinerie de Skikda et ce après la fin de l'opération de maintenance de l'oléoduc OK1 à El Oued qui a enregistré, jeudi dernier, un incident suite aux intempéries ayant causé une fuite du pétrole. «La reprise du pompage du pétrole brut à partir du Bassin rouge (Hassi Messaoud) vers la raffinerie de Skikda s'est déroulée avec succès aux environs de 8h30, à la fin de l'opération de maintenance de la partie endommagée et la remise en service des quatre stations de pompage», lit-on dans le communiqué du Groupe.

Le Groupe Sonatrach s'engage à poursuivre les efforts pour réparer les dégâts induits par la fuite et assainir les lieux pollués et ce à travers la mobilisation de tous les moyens humains et matériels. A cet effet, le président directeur général (Pdg) du Groupe adresse «ses remerciements et sa haute considération à l'ensemble des équipes techniques mobilisées qui ont fait preuve de professionnalisme lors de l'accomplissement de cette mission en un temps record, en dépit des circonstances difficiles», précise le même communiqué.

Plusieurs mesures et décisions avaient été prises par Sonatrach pour remédier aux dégâts dus à la fuite de pétrole. Des mesures qui consistaient à diligenter une enquête complémentaire pour déterminer d'autres raisons derrière cet incident et dépecher une équipe multidisciplinaire pour établir un diagnostic global tout le long de l'oued, afin d'évaluer l'ampleur des dégâts potentiels sur

l'environnement. Il avait été décidé ainsi de mobiliser, sans délai, l'ensemble des moyens et filiales du Groupe pour l'absorption et l'aspiration des eaux polluées le long de l'oued, le traitement de toutes les flaques d'eau contaminées et le terrassement de certains tronçons qui feront l'objet de traitement par des unités spécialisées de l'entreprise.

Il avait également été décidé du contrôle régulier des eaux souterraines pendant une année, avec les moyens de la société, tout en confiant cette mission au département des laboratoires relevant de la Sonatrach. Pour rappel, deux fuites sont survenues jeudi dernier au niveau du pipeline OK1 dans la région d'El Baaj (El Oued), reliant le bassin rouge (Hassi Messaoud) et Skikda. La première fuite a été enregistrée à la sortie de la station de pompage SP2 à Djamaa, dans la commune d'El Oued, point 190 + 200 (PK), tandis que la deuxième fuite a été enregistrée au point PK 263 dans la région d'Al-Baaj, dans la wilaya déléguée d'El M'ghir.

Une délégation ministérielle composée des ministres de l'Intérieur, des Collectivités locales, de l'Energie, de l'Agriculture, des Ressources en eaux et de l'Environnement, s'était rendue samedi dans la wilaya d'El-Oued, où il avait été annoncé que des commissions ministérielles spécialisées allaient être dépêchées pour déterminer l'ampleur des dégâts et l'indemnisation des personnes affectées. Le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar avait déclaré que «les équipes techniques de la Sonatrach sont à pied d'oeuvre pour réparer la panne dans les 48 heures».

L'Algérie a demandé un report de la zone de libre-échange avec l'UE

L'Algérie a demandé "orale" à l'Union européenne de reporter l'achèvement de la zone de libre-échange entre les deux régions, initialement prévue le 1^{er} septembre, a indiqué lundi un porte-parole de la Commission à l'AFP.

"Nous avons été informés oralement de la demande algérienne de report de l'achèvement de la zone de libre-échange entre l'UE et l'Algérie", a affirmé ce porte-parole, qui précise que la Commission "n'a pas encore reçu de demande formelle". L'accord d'association entre Bruxelles et Alger, entré en vigueur au 1^{er} septembre 2005,

projétait d'ouvrir leurs marchés respectifs au sein d'une zone de libre-échange (ZLE). Il prévoyait pour cela une période de transition de douze ans, jusqu'en 2017, afin que l'Algérie élimine progressivement ses droits de douane sur des produits industriels et qu'elle applique une libéralisation selective de ses produits agricoles. Cette période a par la suite été prolongée de trois ans, jusqu'au 1^{er} septembre 2020, pour certains produits comme l'acier, les tex-

tiles, les produits électroniques et l'automobile. Mais l'entrée en vigueur de cette ZLE est contestée par les dirigeants politiques, les chefs d'entreprises et des économistes algériens. Alger a demandé à moult reprises au fil des années de renégocier un accord trop défavorable à ses yeux. Selon le porte-parole de la Commission, "les dernières données disponibles confirment que les autorités algériennes n'ont pas démantelé" les derniers droits de douane prévus, "ce qui aurait dû être fait avant le 1^{er} septembre 2020".

"Si cela se confirmait, cela constituerait une violation de l'accord", a-t-il ajouté. "Toute révision de l'accord (...) devrait faire l'objet d'une décision mutuelle au sein du Conseil d'association UE-Algérie". L'UE, premier partenaire commercial de l'Algérie, se dit cependant prêt à écouter "d'éventuelles propositions algériennes" sur le sujet. L'UE et l'Algérie ont échangé en 2019 pour un peu plus de 33 milliards d'euros, avec une balance légèrement au bénéfice des Européens (+612 millions d'euros).

Belarus

Plus de 600 arrestations à la manifestation massive de l'opposition

La police bélarusse a fait état lundi de 633 arrestations lors de la manifestation massive de l'opposition dimanche visant à protester contre la réélection controversée du président Alexandre Loukachenko, soit la répression la plus importante depuis début août.



Par Tatiana Kalinovskaya

Autre arrestation symbole d'une intensification de la répression de la part des autorités, celle de l'opposante Maria Kolesnikova, l'une des seules figures importantes du mouvement de protestation ayant choisi de ne pas s'exiler à l'étranger. Selon des témoignages recueillis par ses alliés politiques, Mme Kolesnikova a été emmenée dans un véhicule lundi matin par des inconnus et ne répond plus à son téléphone. Elle est mem-

bre du «conseil de coordination» de l'opposition, contre lequel les autorités ont engagé des poursuites judiciaires pour «menace à la sécurité nationale». La manifestation de dimanche a rassemblé pour le quatrième weekend consécutif une foule record de plus de 100.000 personnes à Minsk, malgré un impressionnant déploiement des forces de l'ordre et de l'armée dans la capitale. «Au total, 633 personnes ont été interpellées hier pour infraction à la loi sur les événements de masse», a indiqué le ministère de l'Intérieur

dans un communiqué, ajoutant que 363 d'entre elles restaient en détention provisoire dans l'attente de l'examen de leurs dossiers par les tribunaux. Des images avaient montré dimanche des hommes cagoulés, en civil et armés de matraques circulant dans le centre-ville et pourchassant des manifestants. D'autres actions de protestation ont eu lieu dans de nombreuses villes du pays, notamment à Grodno (ouest) ou Brest (ouest). Alexandre Loukachenko, 66 ans dont 26 à la tête du Bélarus, continue d'exclure tout dialo-

gue et recherche le soutien de Moscou. Loin de reculer, les autorités ont multiplié la semaine dernière les arrestations en réponse à la mobilisation des étudiants.

SOUTIEN RUSSE

La réponse répressive des autorités a aussi visé les journalistes bélarusse dont une vingtaine a été interpellée, tandis que plusieurs autres travaillent pour des médias étrangers, dont l'AFP, se sont vus retirer leur accréditation sans explications.

(AFP)

Brexit

Le ton monte entre Londres et Bruxelles avant la reprise des négociations

Par Pauline Froissart

Le ton est monté entre le Royaume-Uni et l'Union européenne lundi à la veille de la reprise de négociations sur leur relation post-Brexit, Boris Johnson menaçant de claquer la porte mi-octobre et se préparant, selon le Financial Times, à revenir sur certains engagements passés. A l'approche de la fin de la période de transition pendant laquelle les règles européennes s'appliquent sur le sol britannique, fin décembre, le chef du gouvernement conservateur britannique a répété que le Royaume-Uni ne transigerait pas sur son indépendance pour arriver à un accord de libre-échange. «L'UE a été très claire au sujet du calendrier. Moi aussi. Il doit y avoir un accord avec nos amis européens d'ici au Conseil européen le 15 octobre pour qu'il entre en vigueur d'ici à la fin de l'année», a souligné Boris Johnson.

Si ce n'est pas le cas, Londres se retirera des négociations et «acceptera» ce résultat, redoutant des milieux d'affaires pour ses potentielles conséquences économiques désastreuses en période déjà difficile en raison de la pandémie de coronavirus. Bruxelles avait de son côté déjà affirmé qu'un accord devait être trouvé d'ici à fin octobre pour permettre une ratification européenne dans les temps. L'ambiance déjà orageuse s'est encore tendue avec des informations du Financial Times. Selon ce dernier, le gouvernement britannique va présenter un texte de loi mercredi qui «éliminerait la portée juridique de certaines parties de l'accord qui encadrait la sortie de l'UE le 31 janvier dernier, dont les réglementations douanières en Irlande du Nord. En vertu du protocole d'Irlande du Nord, cette province britannique devra suivre certaines règles de



l'UE après la période de transition post-Brexit afin de garantir l'absence de frontière physique et éviter la resurgence de tensions dans cette région, ensanglantée par trois décennies de «Troubles». Une porte-parole du gouvernement britannique a déclaré que celui-ci travaillait à «protéger la place de l'Irlande du Nord dans notre Royaume-Uni». «Tout ce qui a été signé dans le passé doit être respecté. C'est le gage de la confiance pour l'avenir», a rappelé lundi le négociateur en chef de l'UE sur la relation post-Brexit, Michel Barnier, sur la radio française France Inter. De son côté, le ministre des Affaires étrangères irlandais, Simon Coveney, a jugé qu'un tel projet de loi serait une «manière très imprudente de procéder».

AUCUNE VOLONTÉ»

Le Royaume-Uni a formellement quitté l'UE

le 31 janvier, près de quatre ans après un référendum historique marquant la fin de presque 50 ans d'appartenance à l'Union européenne. Mais il reste régi par la réglementation européenne jusqu'à fin décembre, tandis que les deux parties tentent de conclure un accord de libre-échange. Les négociations butent notamment sur la pêche et les conditions de concurrence équitable. Elles doivent reprendre mardi à Londres, sans que les rencontres précédentes n'aient permis de réel progrès. Les derniers jours ont déjà été marqués par des accusations mutuelles entre les négociateurs, Michel Barnier accusant Londres de ne montrer «aucune volonté de compromis» et le Britannique David Frost assenant pendant le week-end que le Royaume-Uni ne deviendrait pas un «Etat vassal». «Même à ce stade tardif, si l'UE est prête à repenser sa position (...) j'en serais ravi», a

averti Boris Johnson, avertisseur que le Royaume-Uni ne fera pas de compromis «sur les fondamentaux de qu'être un pays indépendant signifie pour y arriver».

Faute d'accord, les seules règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), avec leurs droits de douane élevés et leurs contrôles douaniers poussés, s'appliqueront. De quoi affaiblir encore des économies déjà frappées de plein fouet par la pandémie. Mais Boris Johnson a assuré que cette issue reviendrait à une relation comme celle liant à l'Australie, largement moins vaste, et représenterait «une bonne issue pour le Royaume-Uni», qui prépare ses infrastructures douanières et portuaires à un tel scénario. «Nous aurons la liberté de conclure des accords commerciaux avec tous les pays du monde. Et nous prospérerons sacrément», a-t-il estimé. (AFP)

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCEN
DAIRA DE TLEMCEN
COMMUNE DE TLEMCEN

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES, N° A.O./2020

NIF APC 096 2130 1915 0629

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Tlemcen informe les entreprises dûment qualifiées qu'un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales P/2019 est lancé pour :

► Équipement des écoles en climatiseur, chauffage et étanchéité

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent consulter le cahier des charges contre paiement de 5000 DA. Auprès du secrétariat du directeur de finance, Commune de Tlemcen rue Derrar Abderrahmane.

Les soumissions doivent être présentées en trois (03) offres distinctes, accompagnées des pièces réglementaires.

a)-l'offre de candidature contient :

- Nature des documents constituant le dossier de candidature :
Dans la déclaration de candidature, le candidat ou soumissionnaire atteste qu'il :
 - *La déclaration de candidature dûment remplie et signée par le soumissionnaire;
 - *N'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois porte la mention (Néant), dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire, le casier judiciaire concerne le candidat ou le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société.
 - *Est en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales et envers l'organisme en charge des congés payés et du chômage intempéries des secteurs du bâtiment, code chauffage, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie.
 - *Est inscrit au registre de commerce biométrie copie.
 - *A effectué le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien ;
 - *Détient un numéro d'identification fiscale, pour les entreprises de droit algérien ;
 - *Un extrait de rôle datant de moins de trois (03) mois portant la mention non inscrit au fichier national des fraudeurs ;
 - *Attestations de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATPH (en cours de validité, de l'année en cours)
 - *La déclaration de probité dûment remplie et signée par le soumissionnaire;
 - *Le statut pour les sociétés ;
 - *Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise;
 - *Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants.
 - *A- Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification, code en chauffage en bâtiment Cat 1 et plus. (Les récépissés de dépôt de dossier ne sont pas valides et entraînent le rejet de l'offre).
 - *B- Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires par les bilans des chiffres d'affaires des trois (03) dernières années et les références bancaires.
 - *C- Les Capacités techniques (moyens humains, matériels et références professionnelles)
 - *La liste des moyens humains en cours de validité visée par les services de la CNAS ;
 - *La liste des moyens matériels destinée à l'exécution qui doit être complétée obligatoirement par des justificatifs d'acquisition ou d'un titre de propriété soit par un P.V. huissier de justice et/ou P.V. Expert d'évaluation, ainsi que les cartes grises avec assurance en cours de validité.
 - *Les attestations de bonne exécution des 05 dernières années délivrées par les maîtres d'ouvrages.
 - *PV de visite du site.

b)-l'offre technique :

L'enveloppe contenant l'offre technique doit comporter :

- La déclaration à souscrire (Remplie et signée, cachetée, datée Conformément au modèle)
- tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tous les documents exigés par le système de notation sur le cahier des charges.
- La présente instruction aux soumissionnaires qui doit être obligatoirement signée, cachetée et datée
- Les références Professionnelles accompagnées des attestations de bonne exécution.
- Le cahier des charges paraphé portant à la dernière page, la mention manuscrite (Lu et Accepté).

c)- L'Offre Financière :

L'enveloppe contenant l'offre financière doit comporter :

- La lettre de soumission dûment remplie et signée par le soumissionnaire.
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment rempli et signé par le soumissionnaire.
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment rempli et signé par le soumissionnaire.
- La décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF)

Ces trois offres doivent être contenues dans trois (03) plis séparés, portant la mention + Offre de candidature + Offre technique + sur la deuxième et la mention + Offre financière + sur la troisième indiquant la dénomination de l'entreprise , le tout dans une enveloppe extérieure anonyme scellée et portant la mention suivante :

Avis d'appel d'offre ouvert

L'intitulé du projet :

Monsieur le Président de l'assemblée Populaire Communale de Tlemcen

+ Soumission à ne pas ouvrir +

Et contiendra trois (03) enveloppes intérieures séparées :

Une enveloppe portera la mention « Offre de candidature » + « Offre Technique » et l'autre « Offre Financière »

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la première parution.

Le dépôt des offres se fera le dernier jour de la durée de préparation des offres à 08H00 heures jusqu'au 14H00 heures au plus tard au cabinet du président de la Commune de Tlemcen.

(Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant).

L'ouverture des plis s'effectuera le même jour de la date de dépôt des offres à 14 H 00 en séance publique, au siège de la Commune de Tlemcen (Les soumissionnaires sont invités à y assister).

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter du dernier jour correspondant la date du dépôt des offres.

LE PRESIDENT

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ORAN

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

SERVICE DES MARCHES ET DES PROGRAMMES

BUREAU DES MARCHES

NIF N°412002000031081

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES

N°...../2020

La wilaya d'Oran lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales relativ à « Suivi et contrôle RAR des travaux de réalisation du centre de wilaya de vidéosurveillance »

Seuls les bureaux d'architecture agrès et inscrits au tableau national des architectes algériens ,les bureaux d'étude d'engineering (génie civil), et les bureaux d'études publics, ainsi que les groupements disposant des capacités financières, techniques, professionnelles, juridiques et réglementaires conformes à la réglementation en vigueur sont invités à soumissionner.

Les candidats doivent impérativement satisfaire aux conditions d'éligibilité suivantes :

A/Capacité professionnelle : le soumissionnaire doit justifier de : pour Architecte Justifiant d'un agrément CNOA de année en cours. Pour Ingénieur en génie civil Justifiant d'un agrément ministériel et pour les bureaux d'études public le statut.

C/Capacité technique :disposant des moyens humains et des référence professionnelles suivantes :

1/moyens humains : Justifié CV les diplômes, affiliation CNAS en cour de validité et certificat ou attestation de travail il s'agit de :

- Ingénieur d'état en architecture justifiant d'une expérience minimum 06 ans.

-Ingénieur en Génie Civil Justifiant d'une expérience minimum 06 ans.

2/Références professionnelles ayant déjà suivi au moins deux projets similaires et de même envergure: justifiées par des attestations assurant la mission du suivi des projets des travaux de même nature . Les attestations de bonne exécution doivent être délivrées par les maîtres d'ouvrages publics

- B/Capacité financière :

Ayant réalisé un minimum de chiffre d'affaire moyen supérieur à 8.000.000.00DA durant les trois (03) dernières années, Joindre une copie de déclaration des impôts forfaitaire unique ou des bilans financiers plus C20 des 03 dernières années (2017-2018 et 2019) déposés auprès des services compétents.

Les offres « dossier de candidature, offre technique et financière » doivent être déposés en 03 enveloppes intérieures séparés sous un pli :

/ Le dossier de candidature contient :

1-une déclaration de candidature dûment remplie et signée

2-Déclaration de probité dûment remplie et signée

3-copie de l'Agrément de l'année ou statut s'il s'agit d'une société d'architecture ou génie civil publique.

4-copie certificat d'existence du candidat (la C20) délivré par l'inspection des impôts

5-copies des documents portant sur le statut juridique de la société.

6-une copie de la déclaration des impôts forfaitaires unique ou des bilans financiers des trois dernières années, déposées auprès des services fiscaux.

7-les références professionnelles du soumissionnaire, pour la mission des suivi et contrôle ou étude&suivi et contrôlé des travaux de réalisation des projets dans le domaine du bâtiment et classés dans la catégorie « B » ou supérieur conformément à la classification des ouvrages des bâtiments fixés dans l'arrêté interministériel du 15/05/1988 modifié et complété par l'arrêté interministériel N° 02 des 04/07/2001, portant modalités d'exercice et de rémunération de la maîtrise d'œuvre en bâtiment (justifiées par les attestations de bonne Exécution délivrée par les services contractants énumérés dans l'article 06 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public).

8- moyens humains justifiés par toute pièce dûment visée par les services de la CNAS datant de moins de 03 mois, joindre les diplômes.

9-mise à jour CNAS ,CASNOS, en cours de validité.

10- extrait de rôles apurés ou avec un échéancier de paiement et porte la mention de non inscrit au fichier national des fraudeurs.

11- extrait du casier judiciaire du gérant de l'entreprise ou du directeur de l'entreprise datant moins de trois (03) mois.

12-copier de l'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés de la dernière année .

13-les statuts pour les sociétés.

14-les moyens financiers justifiés par les bilans financiers des trois dernières années visée par les services des impôts .

15-copie de numéros d'identification fiscale (NIF)

16-moyens matériels justifiés par des factures d'achat ou un PV de constat établi par huissier de justice d'une validité d'une année pour tout matériel .

NB :les documents doivent être en cours de validité.

II/ L'offre technique contient :

1. Déclaration à souscrire dûment remplie et signée.

2. Cahier des charges remplie et signée.

3. 1-une déclaration a souscrire (selon modèle ci-joint) remplie datée et signée par le soumissionnaire

4. Mémoires techniques Justificatifs : il s'agit d'un document écrit, signé avec cachet du soumissionnaire, à remettre par le candidat soumissionnaire, dans lequel il sera précisée les informations suivantes :

- Présentation détaillée du candidat, numéro d'agrément, l'adresse du siège, N° Tel- Fax, ...etc.

- méthodologie d'organisation et de gestion pour la prise en charge de la mission objet du présent avis d'appel d'offre.

- un listing des projets ayant fait l'objet d'étude et suivi par le candidat soumissionnaire.

5. Toutes pièces ou document justifiant la prise en charge professionnelle des personnes exclus du marché du travail et des handicapés.

6. présent cahier des charges portant la mention « lu et accepté » dûment signé.

III/ L'offre Financière contient :

Le contenu de l'offre financière tel que précisé dans l'article N°67du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, est comme suit :

1- La lettre de soumission remplie et signée

2- Bordereau des prix unitaires.

3- Devis quantitatif estimatif.

L'évaluation des honoraires pour les prestations de la partie fixe et la partie variable doit être arrêtée

Conformément au décret exécutif N°16-224 du 22 août 2016 fixant les modalités de rémunération de la maîtrise d'œuvre en bâtiment.

NB/ en application des dispositions l'article N°67 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, aucune information relative au montant de l'offre financière ne doit figurer dans les plis des prestations, ni dans les plis de offres techniques sous peine de rejet de ces offres.

L'enveloppe extérieure doit être anonyme et portant la mention suivante :

WILAYA D'ORAN

Direction de l'Administration Locale

Bureau des Marchés - 9ème étage

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES

«Suivi et contrôle RAR des travaux de réalisation du centre de wilaya de vidéosurveillance»

« Soumission à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluations des offres »

Le délai de dépôt des offres est fixé à huit (08) jours à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP, à 10h00. L'ouverture des offres techniques et financières aura lieu le même jour à 11h au Siège Wilaya d'Oran- Direction de l'Administration Locale –9ème étage.

L'ouverture des plis sera publique avec la participation des soumissionnaires.

BOUIRA

Chute mortelle d'un ouvrier**Farid Haddouche**

Les éléments de l'unité secondaire de la protection civile de la commune de Bechloul, qui se situe à une vingtaine de kilomètres à l'est du chef-lieu de wilaya, sont intervenus avant-hier, en fin d'après-midi, au niveau de la zone industrielle de cette localité, afin de transporter la dépouille d'un citoyen qui ve-

nait de décéder. La victime est un ouvrier travaillant dans une fabrique de production des équipements de bâtiment dénommée SARL le Dauphin d'Or, appartenant à une société chinoise installée dans la zone d'activité de Bechloul depuis quelques années. Selon des informations, l'ouvrier (Y. M.) âgé de 37 ans, effectuait, en ce moment-là, des travaux sur l'une des toitures de l'usine, lors

qu'il chuta brusquement d'une hauteur estimée à 4 mètres.

Malheureusement, la victime ne survécut pas à ce choc. Sa dépouille a été évacuée vers la morgue du Centre hospitalier Mohamed Boudiaf du chef-lieu de wilaya, Bouira. Une enquête a été ouverte par les services compétents afin de connaître les véritables circonstances dans lesquelles l'ouvrier a perdu la vie.

BOUMERDÈS

Extension du réseau de gaz : plus de 200 opérations inscrites

La wilaya de Boumerdès compte 210 opérations inscrites pour le raccordement des zones d'ombre au réseau de gaz naturel, indique un communiqué de la direction locale de distribution de la Société algérienne de distribution de l'électricité et de gaz. «Dans le cadre des opérations inscrites pour le raccordement des zones d'ombre au gaz naturel, la direction de distribution de Boumerdès compte 210 opérations inscrites dans la wilaya, 37 opérations sont terminées et mises en service, tandis que 71 autres sont en cours de réalisation pour le raccordement de

14.224 foyers au réseau de distribution de gaz naturel qui s'étend sur une longueur de 851,85 km», précise le communiqué. «D'autres affaires au nombre de 61 sont en phase de lancement des travaux et dont les études sont déjà réalisées permettant le raccordement de 8.800 foyers par la réalisation de plus de 492 km de réseau, le reste des opérations prévues sont en cours de préparation des dossiers afin d'entamer les études», ajoute-t-on. La même source a relevé que la wilaya de Boumerdès «a connu un important développement de son réseau gazier ces dix dernières années,

résultat de la concrétisation de plusieurs projets visant l'amélioration du taux de couverture en gaz dans la wilaya». «Le nombre de clients gaz est passé de 48.166 en 2010 à 126.830 en 2020, soit une évolution de 162%», affirme-t-on.

Toutefois, la direction de distribution de Boumerdès regrette le fait que des projets de grande envergure peinent toujours à être réalisés et mis en service à cause de l'opposition de certains propriétaires de terrains», citant le cas de la commune d'Afir qui compte 2.570 foyers non raccordés en raison de ce même obstacle.

BLIDA

L'université au 3^{ème} rang national

L'université de Blida 1 «Saâd Dahlab» s'est adjugée la 3^{ème} place nationale et 1001 mondiale au classement mondial des universités 2021 du Times Higher Education (THE), daté du 2 septembre 2020, a indiqué dimanche un communiqué de cet établissement de l'enseignement supérieur.

«Pour sa première participation à ce classement mondial 2021, l'université de Blida 1 a remporté la 3^{ème} place nationale et une honorable place au 1001 rang mondial», a-t-on ajouté dans le même document, précisant que l'université de Blida 1 a été précédée à

l'échelle nationale par les universités Ferhat Abbas de Sétif et Ahmed Ben Bella d'Oran. L'université «Saâd Dahlab» a présenté, à l'occasion, ses félicitations à la famille universitaire pour cet exploit.

Selon le même communiqué, le classement 2021 du Times Higher Education a englobé 1.500 universités à travers 93 Etats et régions. Il se base sur 13 critères et indicateurs touchant cinq domaines liés notamment à l'enseignement, la recherche, la réputation et la portée internationale, le nombre de publications et leur impact (30%), la réputation et la portée internationale (7,5%) et enfin le volume des revenus (2,5%).

Plus de 80 millions d'adaptations issues de plus de 13 millions de publications ont été examinées au titre de cette édition 2021 du classement du Times Higher Education, outre 22.000 questionnaires adressés à des chercheurs à travers le monde.

TIPASA

Tonic Industrie : 9^{ème} opération d'exportation en 2020

Le groupe public de l'industrie du papier et de l'emballage «Tonic Industrie» de Bou Ismail (Tipasa) a réalisé, dimanche, sa 9^{ème} opération d'exportation vers l'Inde. «Cette opération porte les prémisses d'un dépassement de la crise traversée durant les derniers mois», a indiqué le Président-directeur général du groupe Algerian Chemical Specialities (ACS/SPA), Abdelghani Benbetka.

Après avoir rappelé que le groupe Tonic emballage a enregistré, à la fin de l'année dernière, un large mouvement de protestation de près de cinq mois, avant une reprise progressive de son activité depuis mai dernier, le Pdg d'ACS/SPA, qui a présidé l'opération d'exportation de 116 tonnes de déchets de carton recyclable vers l'Inde, a estimé que ce dernier possède les «capacités et moyens pour occuper une place de choix sur le marché mondial, dont les marchés africains», a-t-il dit.

Il a signalé la mise en place, en coordination avec le conseil d'administration du groupe Tonic d'une stratégie à long et court termes, pour la relance de l'entreprise. Une stratégie principalement axée sur l'«exportation», en conformité avec le plan du gouvernement visant l'incitation des entreprises publiques à intégrer les marchés mondiaux, a-t-il dit.

Le responsable a assuré, à ce titre, que

cette opération d'exportation de 116 tonnes de carton recyclable a permis un relèvement du taux de croissance de l'entreprise de l'ordre de 22%, comparativement aux opérations réalisées à la même période de l'année dernière.

Les neuf actions d'exportation réalisées par le groupe durant cette année ont porté sur 270 tonnes de produits, dont trois millions d'unités alvéolées standard (pour œufs) vers la Tunisie. Rassurant les travailleurs, M. Abdelghani Benbetka leur a affirmé que leur entreprise «a dépassé la phase de danger, grâce à la fédération des efforts de tous, ministère de tutelle, administration, travailleurs, et partenaires sociaux réunis», a-t-il souligné.

«Le groupe Tonic a réalisé un chiffre d'affaires de 70 millions DA durant le mois d'août écoulé, avec un objectif d'atteindre un chiffre d'affaires de 100 millions DA durant le mois en cours», soit de quoi couvrir en toute aisance la masse salariale des travailleurs, estimée à 90 millions de DA/mois. Un volet qui a précédemment constitué un véritable «casque-tête» pour l'entreprise, qui avait enregistré un déficit financier de près de 10 milliards DA, a expliqué le Pdg. Le groupe Algerian Chemical Specialities (ACS/SPA) œuvre actuellement, en coordination avec le conseil d'administration du groupe Tonic, en vue de «ré-

tablir» l'image de cette entreprise qui a été très affectée auprès de ses clients, suite au mouvement de protestation, tout en remédiant aux pertes financières estimées à 600 millions de dinars, à cause de l'arrêt de production pour cinq mois, a encore souligné le responsable d'ACS/SPA. Il a signalé que la stratégie de relance du groupe en est à la phase de «restructuration». Un dossier très complexe et nécessitant beaucoup de temps», a-t-il indiqué, insistant néanmoins qu'il «n'y a plus lieu d'avoir des craintes pour l'entreprise qui aura un avenir prometteur», selon lui.

Sur un autre plan, M. Benbetka a souligné l'«impératif de mise en œuvre du plan de départ volontaire des travailleurs», car l'entreprise enregistre un excédent dans le nombre des travailleurs, estimé à près de 800 sujets. «Le départ est volontaire et il sera effectué en conformité avec les procédures de la loi sur le travail, avec un contrôle de l'inspection du travail et l'implication du partenariat social», a-t-il rassuré.

Il a signalé, à ce titre, le départ, dans une première étape, de 270 travailleurs avec leur indemnisation, tandis que l'opération se poursuivra progressivement avec le départ attendu de 250 autres travailleurs. Le groupe Tonic compte près de 2.400 travailleurs.

M'SILA

Secousse tellurique

Une secousse tellurique de 3,4 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée lundi à 03h02 (heure locale) dans la wilaya de M'sila, a indiqué le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de cette secousse tellurique a été localisé à 13 km au sud-est de Khoubana (wilaya de M'sila).

Production de 50.000 q de semences de céréales

Une quantité de 50.000 quintaux de semences de céréales a été produite au titre de la saison agricole 2019-2020 dans la wilaya de M'sila, ont indiqué dimanche les services

dits auxquels peuvent prétendre les agriculteurs désireux de développer des cultures intensives.

La disponibilité de terres agricoles irriguées au moyen de systèmes modernes et l'acquisition par les agriculteurs de l'expérience technique, grâce aux campagnes de vulgarisation organisées par le secteur agricole, avec la collaboration de l'Institut national de grandes cultures,

sont d'autres facteurs qui ont contribué à l'extension des superficies de production des semences de céréales, a-t-on considéré de même source. La même source a mis en avant les actions de soutien de cette filière par les services agricoles au cours notamment des deux dernières années ciblant particulièrement les nouveaux adhérents à la filière.

CHERCHELL

Un adolescent meurt noyé

Le corps d'un noyé a été repêché, samedi soir, au niveau de la plage d'El Hamdania 2 de Cherchell (Tipasa), a-t-on appris dimanche auprès des services de la protection civile de la wilaya. Il s'agit du corps d'un adolescent de 17 ans, originaire de Blida, mort noyé à la plage autorisée à la baignade d'El Hamdania 2, de l'est de Cherchell, a-t-on ajouté de même source. La dépouille de la victime a été transférée à l'hôpital de Cherchell, portant ainsi à huit le nombre de morts par noyade à Tipasa, depuis l'ouverture des plages à la baignade, le 15 août écoulé. Le dernier mort par noyade en date, un homme de 34 ans, a été signalé à la plage rocheuse non autorisée à la baignade de Gouraya, à l'extrême ouest de Tipasa, a-t-on indiqué de même source.

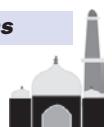
TIZI OUZOU

Installation du nouveau secrétaire général de la wilaya

Le nouveau secrétaire général de la wilaya de Tizi Ouzou, Miloud Fellahi, a été installé dans ses fonctions lors d'une cérémonie organisée dimanche au siège de la wilaya, en présence des autorités locales et de la société civile. M. Fellahi, désigné lors du remaniement partiel des secrétaires généraux de wilaya opéré par le Président de la République le 2 septembre dernier, remplace à ce poste Mustapha Guerriche, nommé, lui, wali de Tamanrasset.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

20 moharam 1442				
El Fedjr 04h56	Dohr 12h46	Assar 16h21	Maghreb 19h09	Icha 20h29



MILA

Absence d'assiettes foncières pour des projets de logements sociaux

B. Bousselah

Le thème de l'habitat dans tous ses segments a été abordé dimanche dernier au forum de la radio de Mila avec la présence du directeur de l'urbanisme et de l'OPGI ainsi que le chef de service de la direction du logement. Répondant à un auditeur qui s'est interrogé sur le non-respect des constructions sur le plan urbanistique notamment en hauteur, le nouveau directeur de l'urbanisme Hakim Seddouk a pris acte que «le visa CTC conçu pour la sécurisation du bâti est

loin d'être respecté par les auto-contracteurs contrairement aux projets publics». A une question sur la prolifération des constructions illicites, le même responsable a tenu à souligner que 25 agents habilités à dresser des procès-verbaux sur les infractions liées à l'urbanisme viennent renforcer l'effectif des agents techniques communaux.

Le chef de service de la direction du logement Ali Ketmane a été interpellé tour à tour par des auditeurs sur des projets de logements LSP restés longtemps en souffrance. Ce dernier a précisé que des solutions à l'amiable ont été trouvées pour accompagner les entreprises aux faibles ressources financières.

Abordant des projets de logements sociaux non lancés depuis longtemps notamment à Oued Endja et Ferdjoua, le directeur de l'OPGI, Youcef Laouar, a tenu à préciser que leur implantation bute jusqu'à sur l'absence d'assettes foncières. Raison qui pousse les pouvoirs publics à opter pour la création de deux pôles pour abriter le programme actuellement en souffrance.

TÉBESSA

L'assurance agricole ne fait pas l'unanimité chez les agriculteurs

Ali Chabana

La question des assurances agricoles contre les catastrophes naturelles revient à la une de l'actualité locale à chaque fois que des dégâts sont engendrés par les intempéries.

Les activités agricoles sont souvent exposées aux aléas climatiques, sauf qu'une police d'assurance ne fait pas l'unanimité chez les agricultures toutes filières confondues, seulement près de 3% des agriculteurs assurés. Le faible intérêt des exploitants agricoles accordé à une couverture contre les risques les rend vulnérables devant certains dangers naturels. Les dernières intempéries qui ont affecté la wilaya de Tébessa ont de nouveau posé la problématique de la nécessité de recourir à une police d'assurance agricole pour les nom-

breux fellahs, afin de préserver leurs activités et leurs cheptels, leurs biens. Dans la région d'Elma Labiod, exemple édifiant des risques, les pluies torrentielles ayant touché des dizaines d'hectares de parcelles de pommes de terre, avec à la clé des pertes considérables enregistrées de la récolte, quand celle-ci touche à sa fin.

Lors de la visite du directeur des services agricoles et la constitution d'une commission d'évaluation et de suivi des dégâts causés, tout en écoutant les préoccupations des agriculteurs concernant les difficultés rencontrées dans l'exercice de leurs activités, électricité rurale, manque de chambres froides et défaillance du circuit de commercialisation, le DSA regrette l'absence d'adhésion et le très peu d'engouement aux services

des assurances agricoles. Outre le fait des pertes agricoles, les puits d'approvisionnement en eau potable des habitants des localités rurales de la commune d'Elma Labiod ont eux aussi connu des dégâts générés par les crues. La saison des pluies est déjà là, les opérations de nettoyage et curage des cours d'eau ne se sont pas fait attendre, puisque les services concernés, Environnement, Travaux publics et Ressources en eau, sont entrés en action, où des oueds (Zaârour, Nagues) et d'autres font l'objet depuis quelques jours d'enlèvement de tonnes de déchets ménagers et solides. Les inondations catastrophiques de 2018 sont encore en mémoire et les autorités de la wilaya n'en veulent pas que la triste expérience se renouvelle.

DRÉAN

Vol dans un appartement, 3 arrestations

A.Ouélaa

La police judiciaire de la sûreté de daïra de Dréan, wilaya d'El Tarf, est parvenue dans un laps de temps à arrêter trois malfaiteurs à l'origine d'un cambriolage survenu en plein jour dans l'appartement d'un couple qui travaille.

Présentés avant-hier matin devant le tribunal de Dréan, la victime, qui a déposé une plainte, a été soulagée suite à l'arrestation des voleurs, chez lesquels presque tous ce qui a été volé a été récupéré, en l'occurrence des bijoux, de l'argent, soit 38.000 DA et des téléphones portables.

Présentés avant-hier matin devant le tribunal de Dréan,

le magistrat instructeur a placé sous mandat de dépôt le principal instigateur de ce méfait et les deux autres ont été placés sous contrôle judiciaire. Pour rappel, ce sont les couples qui travaillent qui sont devenus la cible des malfaiteurs qui commettent leurs forfaits en plein jour.

SÉTIF

Le DGSN insiste sur la lutte contre le crime en milieu urbain

Le directeur général de la Sûreté nationale, Khelifa Ounissi, a mis l'accent, dimanche depuis Sétif, sur l'intensification des efforts pour la lutte contre le crime en milieu urbain en vue d'instaurer la sécurité et la quiétude. Président, au siège de la sûreté de la wilaya de Sétif, une rencontre interne avec les chefs de sûreté des wilayas de la région Est du pays en présence des directeurs centraux et des chefs de services régionaux de police, dans le cadre des préparatifs pour l'accompagnement de la rentrée sociale et la sécurisation des examens du BEM et du baccalauréat ainsi que la rentrée sco-

laire et universitaire, M. Ounissi a insisté sur «l'impératif d'accompagner le citoyen et lui prodiguer un service public à la hauteur de ses aspirations à même de renforcer la sécurité et la quiétude», indique un communiqué de la DGSN.

Le DGSN a insisté également sur «le renforcement des efforts sur le terrain en matière de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes y compris la cybercriminalité et les crimes organisés, transfrontaliers et économiques outre les réseaux d'émigration clandestine», a ajouté le communiqué.

M. Ounissi a, par là même, mis l'accent sur la mobilisation

de tous les moyens humains et matériels pour la lutte contre le crime urbain, la stricte application des lois, la lutte contre le phénomène d'agression des personnes et des biens, ainsi que les porteurs d'armes prohibées et tout ce qui est censé porter atteinte à la sécurité et la quiétude des citoyens dans les quartiers».

Dans ce sillage, le DGSN a mis en avant «la nécessité de poursuivre l'action de sensibilisation en faveur des différentes franges de la société à travers l'implication des acteurs de la société civile et les médias nationaux», a conclu le communiqué.

CONSTANTINE

774 logements LSP réceptionnés au cours du 2^{ème} semestre 2020

Le programme des 774 logements sociaux participatifs (LSP) implantés à l'extension ouest de la circonscription administrative Ali Mendjeli (Constantine) sera réceptionné au cours du 2^{ème} semestre 2020, ont indiqué dimanche les services de la wilaya. Le projet dont les travaux de construction des bâtiments ont été «entièrement achevés» sera réceptionné «au cours du 2^{ème} semestre de l'année 2020, au fur et à mesure de l'achèvement des chantiers en cours des voiries et réseaux divers (VRD)», a précisé la même source à l'APS.

Affirmant que toutes les contraintes d'ordre administratif notamment ayant entravé l'avancement des travaux ont été levées, les services de la wilaya ont souligné que ce chantier fait l'objet de «suivi régulier» par les services de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), maître d'ouvrage.

Le projet dont les travaux de construction des bâtiments ont été parachevés en 2018, a été à l'arrêt pour «des raisons administratives» soulevées par le maître de l'ouvrage, a-t-on rappelé, précisant que l'entreprise de statut privé, chargée du reste des

travaux, avait relancé le chantier depuis quelques mois après l'intervention du chef de l'exécutif local, avec l'engagement de livrer le projet «dans les délais impartis». Les bénéficiaires de ces logements avaient observé depuis 2019 plusieurs sit-in devant le siège de l'OPGI, réclamant leurs logements «réalisés et non livrés à cause des travaux de finition», rappelle-t-on. Une opération de tirage au sort pour les bénéficiaires avait été organisée en 2018, juste après l'achèvement des travaux de réalisation des bâtiments et des engagements avaient été pris pour la remise des clés «début 2019 au plus tard», selon certains bénéficiaires de ce projet.

La livraison de cet important programme (774 logements) permettra l'allégement de la pression sur le logement et contribuera également à l'amélioration des conditions de vie des populations concernées, ont considéré les services de la wilaya. La même source a affirmé que des efforts sont déployés pour «résoudre tout problème, à l'origine de l'arrêt de certains chantiers de logement» avec la perspective de réceptionner et attribuer ces programmes «dans les délais fixés».

OUM EL BOUAGHI

Saison agricole 2019-2020 : 11.000 ha de terres endommagés



Ph.: Rachid K.

Une surface agricole totale de 11.000 hectares a été endommagée dans la wilaya d'Oum El Bouaghi par les incendies et les chutes de grêle, enregistrés au cours de la saison agricole 2019-2020, a-t-on appris dimanche auprès du service de l'organisation de la production et de l'appui technique de la Direction des services agricoles.

Ces surfaces qui étaient dédiées à la céréaliculture sont réparties entre les daïras d'Aïn Kercha, Fekrina, Meskiana et Oum El Bouaghi, selon la même source qui a indiqué que la superficie totale cultivée dans cette wilaya au cours de l'actuelle saison agricole s'élève à 216.000 hectares.

Quant à la production céréalière enregistrée dans cette wilaya lors de la campagne moissons-battages 2019-2020, la même source a fait savoir que celle-ci a atteint 2,83 millions de quintaux, tous genres confondus, contre 3,8 millions de quintaux lors de l'exercice précédent. Le recul de la production est dû à «la baisse de la pluviométrie» en plus des «dégâts causés par la grêle et les feux de récoltes», a-t-on ajouté. Pour rappel, la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA) d'Oum El Bouaghi avait procédé, la semaine dernière, au dédommagement de 24 agriculteurs dont les récoltes ont été ravagées par la grêle et les incendies.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

20 moharam 1442

El Fedjr 04h44	Dohr 12h32	Assar 16h07	Maghreb 18h55	Icha 21h15
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



Faible affluence dans les centres d'examens Un taux de participation de 15% au BEM

J. Boukraâ

Dans des conditions particulières à cause de la pandémie du coronavirus, le coup d'envoi des épreuves du BEM au titre de l'année scolaire 2019/2020 a été donné, hier, à Oran, à l'instar des autres wilayas du pays. Plus de 26.958 candidats sont inscrits pour les épreuves du BEM de la session 2019/2020, dont 926 candidat libres ; selon les statistiques de la direction de l'Education de la wilaya d'Oran. Toutefois, comme cette année cet examen est facultatif, l'affluence des candidats n'était pas impor-

tante, a-t-on constaté, hier matin, lors d'une petite virée dans quelques centres d'examen. Selon un bilan communiqué par la wilaya le taux de participants n'a pas dépassé les 15% dans la matinée d'hier. Le BEM est facultatif en ce sens où, pour les élèves scolarisés, il n'est plus un diplôme nécessaire pour le passage en classe supérieure. Particulièrement cette année, ce passage se fait avec une moyenne pour 2 trimestres et qui est de 9 sur 20. Les élèves n'ayant pas atteint la moyenne de 9 sur 20 ont la possibilité de passer le diplôme de BEM dont la note sera prise en compte pour leur passage en année supérieure. A Oran tous les moyens ont été mis en place pour le bon déroulement de cet examen. 92 centres d'examen et près de 7.800 encadreurs ont été retenus pour cette session. L'examen se déroule les 7, 8 et 9 septembre. Pour éviter toute éventualité un protocole de prévention spécifique composé de plusieurs mesures de prévention a été appliquée au sein des centres de déroulement des épreuves. Notons que le coup d'envoi officiel a été donné par le nouveau wali d'Oran M. Djari Massoud à partir de l'établissement 'Rahal Abbas' dans la commune d'Oran.

Pour booster la filière lait

280 ha consacrés aux cultures fourragères dans la plaine de M'leta

La wilaya d'Oran dispose de quelque 22.000 têtes bovines dont près de 12.000 vaches laitières avec une production annuelle de 65 millions de litres de lait. Le déficit en lait est estimé à 60 %. Outre l'insuffisance d'unités de transformation, la filière est confrontée à l'absence de fourrage vert, la faiblesse de la diversification des aliments de bétail, limités au fourrage concentré et aux herbes sèches. Pour booster la filière du lait, la direction des Services agricoles de la wilaya d'Oran, a pris toutes les mesures nécessaires pour consacrer une importante superficie, dans la plaine de M'leta, au fourrage vert, cette année, une superficie 280 ha y a été consacrée pour soutenir l'essor de la filière lait. Les eaux traitées de la station d'épuration et de traitement des eaux usées (STEP) du groupement d'Oran sont utilisées

dans l'irrigation. L'utilisation du maïs ensilé et l'ensilage de fourrage vert dans l'alimentation de bétail donne de bons résultats. Intervenant sur les ondes de la radio locale le chef de service d'irrigation de la direction des Services agricoles a affirmé une amélioration des conditions socio-économiques des agriculteurs notamment la création de véritables bassins laitiers qui est devenue possible dans cette région mais qui ne peuvent être envisagés sans la diversification des cultures fourragères. L'alimentation en vert est indispensable pour un tel élevage ». Ces cultures fourragères se sont avérées nécessaires pour renforcer significativement le développement de la filière lait, en amont et à améliorer la qualité du produit et le rendement.

Notons que les productions fourragères restent limitées à Oran, com-

me dans toutes les wilayas du pays et sont très peu utilisées. Les besoins en protéines de la population sont tributaires de l'importation.

De nombreux travaux ont été menés sur les possibilités de développer la production fourragère et de l'utiliser pour les animaux. En 2016 un dispositif de soutien aux cultures fourragères a été mis en place pour améliorer les performances des élevages afin d'augmenter la production laitière et réduire de l'importation de la poudre de lait. En effet le grand déficit en alimentation des élevages, principale contrainte de la filière lait, a poussé les pouvoirs publics à réorienter leur soutien aux cultures fourragères. Ce soutien consiste en l'utilisation et l'acquisition des semences fourragères, l'ensilage et les fourrages enrubannés.

J. B.

Aïn El Turck

Une centaine d'avaloirs programmés pour la partie basse de la ville

Rachid Boutlelis

Pour parer aux inondations à répétitions des artères de la partie basse d'Aïn El Turck, une nouvelle opération d'installation d'une centaine d'avaloirs, a été programmée par la commune, indique une source proche de l'Apc. Cette initiative vise notamment à éradiquer les inondations et autres envasements des chaussées des rues de cette zone, qui sont à l'origine d'un éventail de désagréments et autres contraintes dont sont durement confrontés les habitants, durant la saison des pluies. En effet, les averses ont, à chaque fois, mis en avant l'urgence d'une opération de réhabilitation des avaloirs à même de mettre un terme au sordide problème de l'évacuation des eaux pluviales, véritable cauchemar pour ces habitants plus particulièrement. Il est utile de signaler que la partie basse des localités jalonnant la municipalité d'Aïn El Turck, a subi les plus grosses contraintes et autres désa-

gements, lors des dernières intempéries avec le déferlement des eaux pluviales en furie, à partir des hau-teurs. La force de la nature a également mis à nu les nombreuses carences en matière d'urbanisme. En effet, les extensions et les constructions illicites, au bord de la mer, comme à titre d'exemple le bidonville qui s'étend de la localité côtière de Paradis Plage à celle de Claire Fontaine, ont été les plus touchés par l'envahissement des eaux. Les occupants des masures érigées sommairement et constituant cet immense bidonville, ont été durement confrontés et ce, au même titre que ceux qui ont élu domicile dans les garages à bateau. Selon nos sources, la Protection civile, qui n'a signalé, fort heureusement, aucun incident majeur, n'a cependant pas chômé lors des dernières dégradations des conditions météorologiques. Les motos-pompes ont été nécessaires, dans la plupart des interventions des agents pompiers pour l'évacuation des eaux de l'in-

terior des habitations, indiquent encore nos sources. Il faut noter aussi que l'absence d'un suivi rigoureux et régulier, pour tenter de parer aux désagréments causés par les intempéries, et à chaque hiver mis à nu, dans le chef-lieu à l'instar des trois autres municipalités, que compte la daïra d'Aïn El-Turck. Ce piteux constat est relevé sur les axes routiers, les venelles, les espaces publics ainsi que certaines superficies occupées par des chantiers en somnolence, qui se transforment rapidement en boubiers à la faveur des averses. L'obstruction de la grande majorité des avaloirs contribue, largement, à la formation de véritables mares d'eaux pluviales, notamment aux ronds-points, bloquant ainsi carrement la circulation automobile et piétonnière dans presque toutes les zones essaimées à travers cette contrée côtière. La partie basse de la municipalité d'Aïn El Turck où est répertorié l'essentiel de l'habitat précaire est la plus durement touchée par les averses.

Institut «Cervantès» d'Oran

Le début des cours fixé à fin septembre

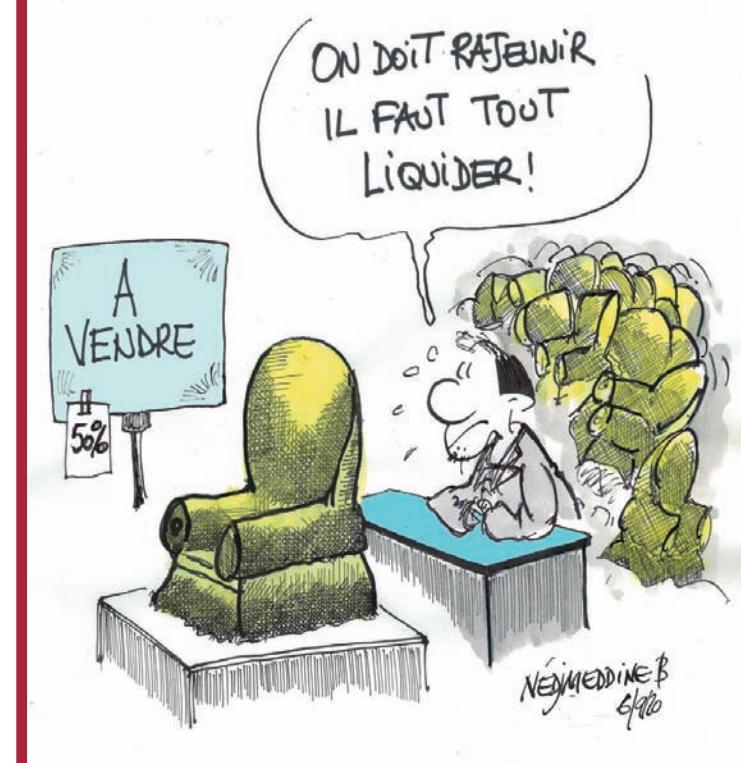
K. Assia

Le début des cours au titre de l'année 2020-2021 aura lieu la fin du mois de septembre à l'Institut 'Cervantès' d'Oran, a annoncé, hier, sa directrice Mme Immaculada Jimenez Caballeor. Toutes les mesures préventives ont été prises dans le cadre de la lutte contre la pandémie du coronavirus et un protocole sanitaire de prévention a été mis en place afin d'entamer la nouvelle année dans de meilleures conditions sanitaires, a-t-elle indiqué. Sur ce et pour être au rendez-vous de la nouvelle année, l'Institut a

entamé une vaste opération de désinfection ciblant toutes les salles de cours, la bibliothèque y compris les bureaux et les salles de réunion des enseignants. Des entreprises spécialisées dans le domaine ont pris part à cette opération qui s'inscrit dans le sillage des actions menées afin de lutter contre le Covid-19. Les préparatifs vont bon train et l'ouverture des inscriptions se fera, ces jours-ci, sur la page Facebook de l'Institut, une occasion pour tisser de nouveaux liens et découvrir les nouveautés en matière d'apprentissage de la langue espagnole. Notons que l'Institut 'Cervantès' d'Oran

avait poursuivi ses activités depuis sa fermeture, le 15 mars dernier, à travers des cours offerts en ligne. Pas moins de 141 cours ont été assurés aux 1.500 étudiants, depuis le mois de janvier au 20 juin derniers, a assuré la responsable précisant que les cours en ligne et les plates-formes vidéo ont un écho favorable chez les étudiants. Par ailleurs, plusieurs activités culturelles avaient été également organisées, ces derniers mois, dont le Concours de photographie «Oran depuis ma fenêtre», le programme «Nuits de Ramadhan» avec des séances de musique, hispanisme, poésie et gastronomie.

SIEGE DE DÉPUTÉ



Lutte contre les MTH Une quarantaine de colporteurs d'eau mis en demeure

D. B.

À l'instar de chaque été, les services d'hygiène de la commune d'Oran, ont lancé, depuis plus d'un mois, une vaste opération de contrôle des colporteurs d'eau et des puits, dans le cadre de la lutte contre les maladies à transmission hydrique au niveau des sites. Selon des sources de la division de l'Hygiène et de l'Assainissement de la commune, cette opération a permis de dresser une quarantaine de mises en demeure à des colporteurs d'eau et des propriétaires de citernes tractées. Nos sources indiquent que ces colporteurs ont été sommés de cesser leur activité, et de procéder au renouvellement des citernes répondant aux normes d'hygiène, sous peine de mise en fourrière de leurs véhicules et de poursuites judiciaires. Selon nos interlocuteurs, l'opération, qui se poursuit toujours, a révélé que les colporteurs contrevenants proposaient une eau qui peut constituer un danger pour le consommateur. Le contrôle a, aussi, permis de révéler que certaines citernes non entretenues contenaient de la rouille, ce qui a incité les responsables chargés de l'opération à retirer les cartes aux concernés et à mettre en demeure l'ensemble des contrevenants à suspendre leur activité.

Dans le même contexte, chaque colporteur est appelé à indiquer les puits d'où il s'alimente, pour permettre aux agents des bureaux de l'Hygiène des secteurs urbains de vérifier si les règles d'hygiène y sont respectées.

Nos interlocuteurs soulignent que le recensement effectué par les différents secteurs urbains fait ressortir un nombre de plus de 130 colporteurs, desservant les différents quartiers de la ville. Les mêmes statistiques ont révélé qu'une bonne partie des citoyens de la ville d'Oran ont recours aux citernes d'eau, et n'ont pratiquement aucune idée sur les conditions d'hygiène ni de l'endroit où s'alimentent les colporteurs d'eau. Par ailleurs une vaste opération de recensement de colporteurs d'eau a été lancée dans 6 communes de la wilaya d'Oran, en collaboration avec les services de Sécurité.

L'opération vient en application du dispositif de lutte contre les MTH, initié par la wilaya. Il s'agit des communes de Misserghine, Oued Tlelat, Boutlelis, Bir El Djir, El Kerma et Es Senia. Dans le but de mener à bien cette mission, ces communes ont procédé à l'installation de commissions mixtes qui ont été chargées du contrôle et du recensement. Outre le contrôle de la qualité de l'eau et des citernes, l'opération vise à mettre en place une fiche technique de chaque colporteur d'eau. Dans la majorité des communes, les opérations de contrôle des colporteurs ont été renforcées depuis cet été avec l'apparition des cas de choléra, dans plusieurs communes du pays. Des mesures de prévention contre les maladies à transmission hydrique (MTH), ont été prises par les différents bureaux.

En parallèle aux opérations de contrôle des colporteurs, des équipes s'atteleront à examiner les puits et les forages dans les communes et plus particulièrement celles qui disposent d'un nombre important de puits qui alimentent les colporteurs.

Les propriétaires de puits, dont l'eau présente un danger pour le consommateur, sont tenus de procéder à leur javellisation ou au recours à la pierre poreuse.

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Youcef Yamina, 60 ans, Oran

Benkamla Yamina, 92 ans, Sid El Houari

Chaabnia Kada, 89 ans, El Barki

Dadah Abdelkader, 66 ans, Rocher

Horaires des prières pour Oran et ses environs

20 moharam 1442

El Fedjr 05h13	Dohr 13h01	Assar 16h37	Maghreb 19h25	Icha 20h45
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



MOSTAGANEM

L'activité commerciale du port double

L'activité commerciale au port de Mostaganem a connu durant le mois d'août dernier un regain d'activité ayant doublé par rapport au mois de juillet, a-t-on affirmé à la Direction d'exploitation commerciale de cet établissement portuaire.

Le bilan mensuel présenté le service des statistiques indique que l'activité d'import-export au niveau du port commercial de Mostaganem a atteint, au mois d'août dernier, les 55.644 tonnes, contre 26.705 tonnes durant le mois de juillet, soit un taux d'augmentation mensuel de 108%.

Durant cette période, 24 navires

ont été chargés et déchargés de différentes marchandises, contre 17 navires durant le mois de juillet dernier, selon les statistiques.

Le mois d'août a également connu le déchargement de 25.000 tonnes d'engrais, 8.600 tonnes de bois, 7.000 tonnes de produits chimiques (carbonates de calcium), 5.000 tonnes de bitume, 4.000 tonnes de produits agricoles (orge et avoine), ainsi que le chargement de 220 tonnes d'hélium.

Le volume de l'activité commerciale, réalisé entre le 1er janvier et le 31 août 2020, a atteint 537.000

tonnes, dont 50.000 tonnes de produits et marchandises exportés et plus de 190.000 tonnes de différents produits métalliques, entre autres, le rond à béton et les canalisations, a-t-on ajouté de même source.

A noter que le volume global de l'activité commerciale de l'établissement portuaire de Mostaganem durant l'année écoulée a atteint 1,2 million de tonnes, avec l'enregistrement d'une courbe ascendante des exportations de plus de 168.000 tonnes de différents produits agricoles et marchandises vers différentes destinations.

Plus de 3.6 millions d'estivants ont afflué vers les plages

Plus de 3.600.000 estivants ont afflué vers les plages de Mostaganem depuis le début de la saison estivale, a-t-on appris dimanche auprès de la Direction locale de la protection civile. Le dispositif de surveillance des 39 plages autorisées à la baignade le long de la côte de Mostaganem, a enregistré, entre le 15 août et le 5 septembre, un afflux de 3.605.000 estivants, a indiqué la même source.

Durant la même période, les agents de surveillance des plages ont effec-

tué 1.051 interventions et sauvé 589 estivants d'une noyade certaine dont 358 enfants alors que 233 personnes ont été soignées sur place, a-t-on ajouté tout en ajoutant que 109 autres personnes ont été transférées vers les centres de santé.

En outre, le même dispositif a déploré, la mort par noyade de 17 personnes dans des zones et des plages interdites à la baignade, comme la plage de Matarba qui a enregistré 4 décès, celle de Sidi Medjedoub et S'tidia ouest qui ont enre-

gistré 2 décès pour chacune d'entre elles. Ces plages non autorisées ont enregistré 6 décès par noyade pour la seule journée du 28 août dernier.

Toutefois, la protection civile n'a enregistré aucun décès par noyade au niveau des plages surveillées, depuis l'ouverture de la saison estivale de cette année, aussi bien durant les heures de surveillance qu'en dehors de cette tranche horaire. Aucun accident de véhicules aquatiques (Jet-ski) n'a été également enregistré, précise-t-on de même source.

CHLEF

11 micro-entreprises pour réparer les fuites d'eau et poser les compteurs

L'Algérienne des eaux (ADE) de Chlef a signé des accords avec 11 micro-entreprises, créées dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) pour la réparation des fuites d'eau et la pose des compteurs, dans les communes gérées par ses équipes, a-t-on appris, dimanche, auprès des services de la structure.

Selon le chargé de la communication auprès de l'unité ADE de Chlef, Miloud Baghdoud, il s'agit de la signature, le weekend passé, d'un accord avec 11 micro-entreprises spécialisées en plomberie sanitaire, qui bénéficieront de projets, pour la prise en charge des fuites d'eau, des raccordements individuels, du montage des compteurs des nouveaux abonnés, et le remplacement des anciens (compteurs), à travers les communes gérées par cette unité, est-il signalé de même source.

L'accord stipule que chaque daïra concernnée sera prise en charge par deux micro-entreprises, au moment où l'ADE se chargera de fournir tous les équipements nécessaires, dont les compteurs et les conduites d'eau.

Cette initiative est inscrite au titre de la convention signée entre le ministère des Ressources en Eau



et le ministère délégué chargé de la micro-entreprise. L'accord vise à soutenir les efforts du secteur en matière d'amélioration de ce service public (alimentation en eau potable), à travers l'implication de plus de 300 micro-entreprises du pays, dans cet objectif.

Les responsables de l'annexe ANSEJ de Chlef se sont félicités de cet

te opération, s'inscrivant, ont-ils dit, dans le cadre de l'«accompagnement à distance des micro-entreprises, la garantie de leur pérennité et l'incitation des jeunes à l'entrepreneuriat».

L'ADE de Chlef gère l'AEP à travers 32 communes sur les 35 que compte la wilaya, dont 17 communes dans leur totalité, et 15 sièges des communes restantes.

SAÏDA

Attribution prochaine de 290 logements LPL

Quelque 290 logements publics locatifs (LPL) seront attribués prochainement dans la commune de Hassasna (Saïda) à leurs bénéficiaires, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya.

Les travaux d'aménagement de ce quota de logements, pris en charge par l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (OPGI), concernent le raccordement aux réseaux

d'alimentation en eau potable, l'assainissement, l'électricité et le gaz, en plus de l'éclairage public et de l'aménagement des trottoirs et du bitumage des routes, a-t-on indiqué.

Les services de la daïra de Hassasna, a-t-on relevé, ont élaboré la liste provisoire des bénéficiaires des nouveaux logements à communiquer prochainement.

D'autre part, les travaux de réa-

lisation de 50 logements de la même formule sont en cours au niveau de la commune d'El-Mââmoura, daïra de Hassasna, et ont atteint un taux d'avancement de 90%, a indiqué la même source. Le programme global de logements du type LPL de la daïra de Hassasna est estimé à 900 unités, dont 400 ont été réalisées, le reste est en cours d'achèvement.

TIARET

Un charlatan condamné à 3 ans de prison

El-Houari Dilmî

Le Tribunal correctionnel de Sougueur, dans la wilaya de Tiaret, a prononcé une peine de 3 ans de prison ferme et 100.000 DA d'amende à l'encontre d'un charlatan pour escroquerie aggravée, charlatanisme et utilisation de produits dangereux pour la santé publique, apprend-on dans un communiqué de la Sûreté de wilaya. En effet, agissant sur information, les éléments de la Sûreté de daïra de Sougueur, munis d'un mandat de perquisition délivré par le procureur de la République près le tribunal local, ont découvert un vé-

MASCARA

Un faussaire dénoncé par son propre père

Mohamed Belkebir

Prévenus par le père, les enquêteurs de la 2^e Sûreté urbaine ont été dépêchés à la poste centrale où ils ont réussi à arrêter le suspect. Il est accusé de faux et usage d'une fausse pièce d'identité qui est un permis de conduire et son usage pour le retrait d'une somme d'argent par le biais du chèque postal du propriétaire du permis. Il a été trouvé en possession d'un certain nombre d'autres chèques. Une fois les procédures d'enquête accomplies, il a été présenté devant la justice qui a ordonné son placement en détention.

NÂAMA

La BNA lance les produits de la finance islamique

La Banque Nationale d'Algérie (BNA) a lancé, dimanche, les produits de la finance islamique, au niveau de l'agence bancaire de Nâama, a-t-on appris du directeur régional du réseau d'exploitation de cet établissement financier, Abdeldjalil Saoui.

Lors de l'ouverture du guichet dédié à la finance islamique au niveau de l'agence N 730 de la ville de Nâama, M. Saoui a indiqué que cette opération s'inscrit dans le cadre de l'élargissement du réseau de la finance islamique, qui sera généralisé au niveau de plus de 50 agences et couvrira l'ensemble des wilayas du pays.

Le lancement de ces prestations au niveau de l'agence de Nâama a permis, selon M. Saoui, d'élargir cette nouvelle prestation au niveau de 30 agences réparties sur 23 wilayas du pays, ajoutant que «les cadres et travailleurs de cet établissement non limité.

Les produits de financement proposés par la BNA, approuvés et confirmés par l'instance de contrôle charia-

que de la banque concernant la mourabaha foncière, la mourabaha des équipements, la mourabaha des véhicules, ainsi que la location,

selon la même source.

MAGHNIA

Un sexagénaire retrouvé pendu

Cheikh Guetbi

le domicile familial. C'est vers midi que son corps a été découvert, sans vie, pendant au bout d'une corde.

Le corps a été évacué vers la morgue de l'hôpital de Maghnia et une enquête a été initiée par les éléments de la gendarmerie.



La pandémie et son cortège d'incertitudes



CAMBRIDGE -

Au cours des prochains mois, nous en saurons davantage sur la forme que prendra le redémarrage de l'économie mondiale. Malgré l'effervescence de la Bourse, les incertitudes concernant le Covid-19 restent omniprésentes. Aussi, quelle que soit l'évolution de la pandémie, la lutte mondiale contre le virus pourrait affecter la croissance, l'emploi et la politique pendant encore longtemps.



PAR KENNETH ROGOFF

Professeur d'économie et de sciences politiques à l'université de Harvard. Il a été économiste en chef du FMI.

Commençons par le scénario le plus favorable. D'ici la fin de l'année les autorités réglementaires auront approuvé au moins deux vaccins anti-COVID-19 de première génération. Grâce à l'extraordinaire soutien réglementaire et financier des autorités, ces vaccins sont en cours de production avant même la fin des essais cliniques sur l'homme. En supposant qu'ils soient efficaces, les entreprises de biotechnologie disposeront de quelques 200 millions de doses d'ici à la fin de 2020 et seront en mesure d'en produire des milliards d'autres. Leur distribution sera une entreprise gigantesque, notamment parce que les populations devront être convaincues de l'innocuité d'un vaccin obtenu de manière accélérée.

Avec un peu de chance, les habitants des pays riches seront vaccinés d'ici à la fin de 2021. A ce moment là, pratiquement toute la population chinoise aura été vaccinée. Il en sera de même deux ans plus tard pour la majeure partie de la population de la planète, y compris dans les pays émergents ou en développement.

Ce scénario est crédible, mais sa réalisation est loin d'être assurée. Le coronavirus pourrait se révéler plus résistant que prévu, les vaccins de première génération pourraient n'être efficaces que pendant une courte période, ou avoir des effets secondaires graves non anticipés. Même dans ce cas, la situation économique pourrait s'améliorer peu à peu grâce à de meilleurs protocoles de test, à des traitements antiviraux plus efficaces et à une meilleure adhésion de la population (et des responsables politiques) aux gestes barrières. Rappelons-nous la terrible pandémie de grippe de 1918-1920 qui a tué plus de 50

millions de personnes à travers le monde (dont beaucoup lors d'une deuxième vague ressemblant à celle que nous craignons aujourd'hui) : elle s'est estompée et a fini par disparaître sans aucun vaccin. Ce scénario optimiste n'implique cependant pas nécessairement un retour rapide aux niveaux de revenu de fin 2019.

Examinons maintenant une évolution moins favorable. La reprise économique post-pandémie, si elle a lieu, pourrait prendre des années pour répondre à sa définition moderne (les habitants retrouvent leur revenu d'avant-crise) en ce qui concerne une grave récession. Et d'autres crises (une forte augmentation des tensions commerciales sino-américaines, une vague de cyber-terrorisme ou une guerre cybers spatiale, une catastrophe naturelle liée au climat ou un tremblement de terre de grande ampleur) pourraient survenir avant la fin de celle-ci. La pandémie a mis en évidence l'énorme problème des inégalités dans les pays avancés, mais les pays pauvres souffrent bien davantage. De nombreux pays émergents ou en développement seront probablement aux prises avec le COVID-19 pendant les années à venir, et devront faire face au risque d'une décennie perdue. Peu de pays peuvent fournir un soutien financier d'urgence du même niveau que les USA, l'Europe ou le Japon. Dans les pays à faible revenu, les récessions prolongées vont probablement générer une épidémie de crises liées à l'endettement ou à l'inflation.

La crise actuelle risque également de laisser des cicatrices profondes et durables dans les pays avancés. Par crainte d'une reprise du Covid-19 ou du surgissement d'une nouvelle pandémie, pour ne pas parler de l'énorme volatilité politique que la crise a amplifiée, les entreprises pourraient être plus réticentes à investir et à embaucher. Bien qu'il puisse y avoir une première vague de «ratrappage» des dépenses de consommation dans les pays avancés, à long terme, les consommateurs vont probablement épargner davantage. Julian Kozlowski, Laura Veldkamp et Venky Venkateswaran ont présenté un article intéressant lors du récent symposium annuel de Jackson Hole. Ils estiment que les coûts cumulés à

long terme de la pandémie pour l'économie américaine dépasseront probablement son coût immédiat, notamment à cause du sentiment d'incertitude qui n'est pas prêt de se dissiper au sein de l'opinion publique.

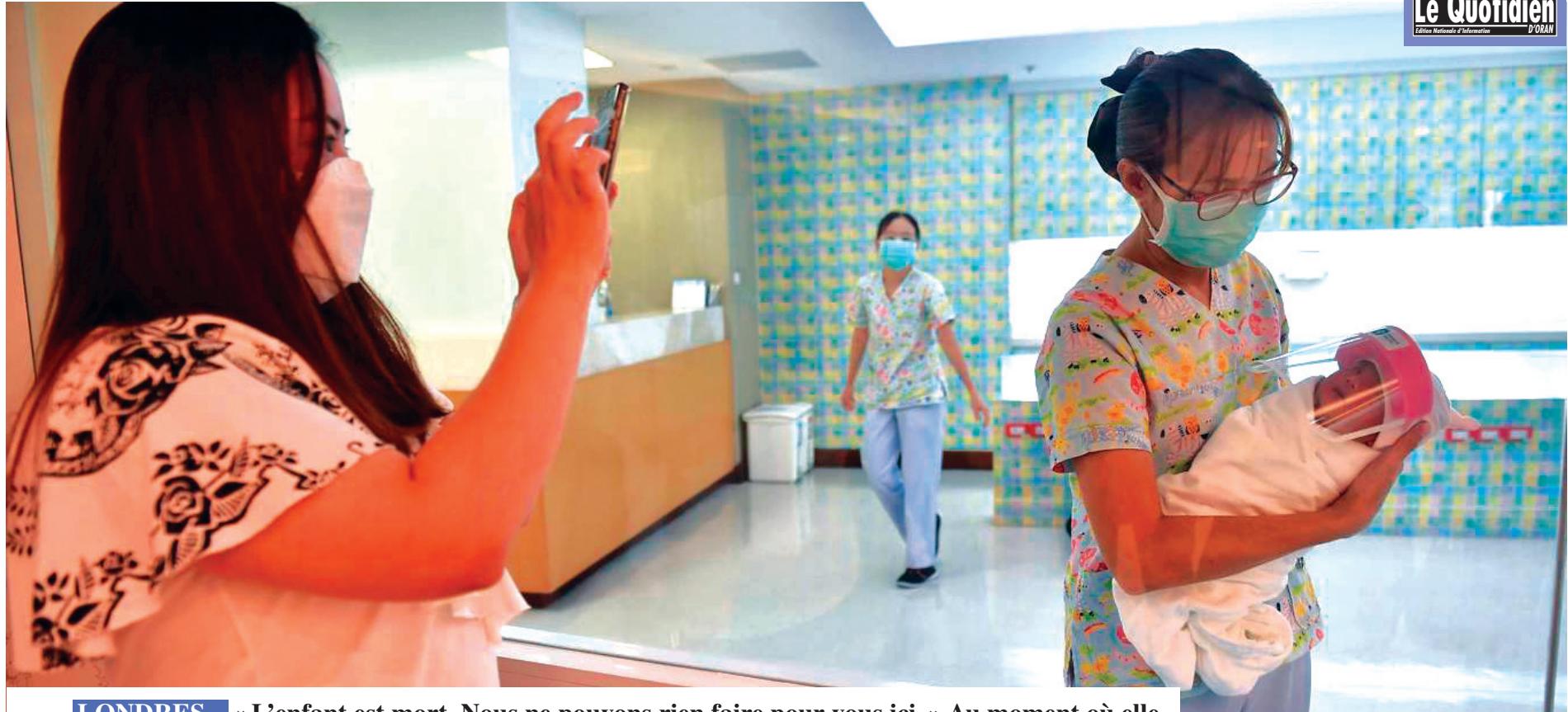
Leur analyse (dont j'ai parlé lors du symposium) est particulièrement convaincante en ce qui concerne les consommateurs. Toute personne dont un parent ou un grand-parent a vécu la Grande Dépression des années 1930 sait que cette expérience marquante a affecté leur comportement pendant tout le reste de leur vie.

En plus de son impact direct sur l'investissement et le chômage, le COVID-19 affectera à long terme la productivité. Lorsque la pandémie sera terminée, une génération d'enfants, en particulier ceux issus de ménages à faibles revenus, aura perdu une année de scolarité. Les jeunes adultes qui ont du mal à trouver leur premier emploi dans un marché du travail encore moribond auront sans doute des revenus inférieurs à ceux qu'ils auraient eu en l'absence de pandémie. Il y a cependant des lueurs d'espoir. Bien que la pandémie ait déclenché un effondrement du marché immobilier commercial dans de nombreuses villes, elle pourrait susciter une énorme vague de constructions et d'investissements dans les zones suburbaines, ainsi que dans les villes petites et moyennes qui dépriment depuis longtemps. Des entreprises qui étaient réticentes au télétravail reconnaissent maintenant son utilité et ses avantages. Par ailleurs, la pandémie pourrait inciter les responsables politiques à fournir un accès universel à l'Internet à haut débit et à attribuer plus largement un ordinateur aux enfants des milieux défavorisés.

L'économie mondiale se trouve maintenant à la croisée des chemins. La tâche primordiale des responsables politiques est d'essayer de réduire l'incertitude massive qui persiste tout en continuant à fournir une aide d'urgence aux personnes et aux secteurs les plus durement frappés. Néanmoins, l'insécurité engendrée par la pandémie va probablement peser sur l'économie mondiale bien après que le pire soit passé.

Traduit de l'anglais par Patrice Horovitz

L'Accouchement au temps du Covid-19 : des blessures qu'on peut éviter



LONDRES — « L'enfant est mort. Nous ne pouvons rien faire pour vous ici. » Au moment où elle entend ces mots terribles, Yasmelis Casanova n'a pas encore accouché et vient de faire un pénible trajet, passant par plusieurs postes de contrôle Covid-19, jusqu'à ce premier hôpital de Caracas. Elle a saigné pendant des heures sans assistance. Lorsque les médecins d'un second hôpital finissent par l'opérer, ils procèdent sans consentement préalable à l'ablation des ovaires. Puis elle passe vingt jours presque entièrement seule : en raison des mesures de restrictions sanitaires, les visites sont interdites.



PAR MARY FITZGERALD

Rédactrice
en chef de d'openDemocracy.

L'infrastructure des soins de santé au Venezuela se désagrégait déjà, bien avant la pandémie, mais la crise du Covid-19 l'a poussée à son point de rupture. De nombreuses femmes en situation d'urgence obstétrique ont désormais des difficultés à rejoindre les hôpitaux, sans parler de recevoir les soins appropriés. Et des carences du même ordre ont été constatées loin du Venezuela, dans des pays riches comme dans des pays pauvres.

Le mois dernier, openDemocracy a rendu publics les résultats d'une enquête internationale sur le traitement des femmes lors de l'accouchement durant la pandémie de Covid-19. Dans 45 pays – du Canada au Cameroun, du Royaume-Uni à l'Équateur – nous avons mis en évidence ce que des médecins et des juristes qualifient de violations « choquantes » et « injustifiées » des lois et des recommandations de l'Organisation mondiale de la santé protégeant les femmes et les nouveau-nés durant la pandémie.

Les recommandations de l'OMS spécifiques au Covid-19 affirment, par exemple, que les femmes devraient être accompagnées d'une personne de leur choix pour l'accouchement. Pourtant, en Eurasie comme en Amérique latine – y compris dans 15 pays d'Europe –, des femmes ont été contraintes d'accoucher sans la présence de l'autre parent.

De même, l'OMS affirme que des interventions comme la césarienne ne devraient être pratiquées que lorsqu'elles sont nécessaires d'un point de vue médical ou être soumises au consentement de la patiente. Malgré cela, des femmes de 11 pays ont rap-

porté n'avoir pas consenti aux césariennes, déclenchements artificiels du travail ou épisiotomies (c'est-à-dire incision du périnée) pratiquées sur elles, ou affirment qu'elles ne pensent pas que ces interventions étaient nécessaires du point de vue médical.

Les recommandations de l'OMS prescrivent aussi d'encourager l'allaitement maternel et de favoriser le contact corporel avec les nouveau-nés. Des mères ont pourtant été séparées de leur nouveau-né dans 15 pays au moins – dont six pays européens au moins – et ont été contraintes dans sept pays au moins de renoncer à l'allaitement, alors même qu'il n'existe pas de preuve convaincante que le Covid-19 puisse être transmis par le lait du sein maternel.

Médecins et spécialistes de la santé sont d'accord : rien de tout cela n'est nécessaire pour prévenir la diffusion du Covid-19.

En outre, de multiples décès en état de grossesse ont été signalés en Afrique, suite aux mesures de restriction des transports ou de confinement interdisant aux femmes de se rendre à l'hôpital. De nombreuses femmes habitant des pays développés ont été contraintes d'accoucher dans de mauvaises conditions d'hygiène et de sécurité. Les experts avertissent aujourd'hui qu'au cours des six derniers mois seulement, les mesures de restriction prises en raison du Covid-19 et la déstabilisation des services de soins de santé auraient pu causer jusqu'à 56 700 décès maternels supplémentaires dans les pays à bas et moyen revenu.

Si cela ne suffit pas à montrer les carences des mesures actuelles de prévention contre le Covid-19, il n'est qu'à considérer avec quel manque de cohérence elles sont prises (et levées). Dans certaines régions d'Angleterre, les femmes peuvent emmener leur partenaire au pub, qui ne pourra pourtant pas assister aux rendez-vous prénatals.

Cette situation traduit la longue histoire de la variabilité géographique, déterminante dans l'accès aux soins de santé et aux

autres services, des cliniques de fécondation in vitro aux refuges pour les victimes de violences conjugales. Elle correspond aussi à un modèle plus général et mondial de dénégation des droits des femmes et de leurs besoins, y compris durant la grossesse. Pour la seule année dernière, une étude conduite par l'OMS a montré que 42 % des femmes interrogées par les chercheurs au Ghana, en Guinée, en Birmanie et au Nigeria affirmaient avoir subi des violences physiques ou verbales, s'être trouvées en butte aux préjugés ou avoir fait l'objet de discriminations dans des établissements de santé lors de l'accouchement.

En Amérique latine, sept pays – dont l'Argentine, l'Équateur, le Mexique, l'Uruguay et le Venezuela – ont voté des lois contre la pratique d'interventions médicales comme la césarienne sans le consentement éclairé des femmes concernées. Mais ces lois sont très rarement appliquées et les avocats rapportent que les autorités comme les équipes soignantes normalisent cette violence obstétrique.

A la vérité, 40 % des nouveau-nés en Amérique latine venaient déjà au monde par césarienne, alors même que cet acte fait courir de plus grands risques à l'enfant et à la mère. L'OMS recommande un taux qui se situe aux alentours de 15 %, insistant sur le fait que les césariennes ne devraient être décidées que lorsqu'elles sont justifiées d'un point de vue médical.

En outre, la plupart des pays africains sont déjà dans l'incapacité d'atteindre leurs cibles de réduction de la mortalité maternelle, néonatale et d'enfants de moins de cinq ans d'ici 2030, telles qu'elles ont été fixées par les Objectifs de développement durable des Nations Unies. Comme le souligne Jesca Nsungwa Sabiiti, commissaire à la Santé maternelle et infantile de l'Ouganda, la pandémie repoussera probablement plus encore le délai nécessaire pour atteindre ces cibles.

Pourtant, si la crise du Covid-19 peut entraîner le progrès, elle peut aussi être un aiguillon au changement, en contrignant

les gouvernements et la société civile à repenser la façon dont sont organisés nos systèmes de santé, nos économies et nos sociétés. Jusqu'à présent, les discussions – notamment entre responsables politiques – n'ont eu qu'une portée limitée, n'envisageant que des solutions de court terme. Si nous voulons construire le monde d'après « équitable, résilient et durable » que de nombreux dirigeants appellent de leurs vœux, nous devons adopter une vision beaucoup plus ambitieuse de ce que signifie vraiment la santé publique.

Ainsi des lois protégeant les plus vulnérables doivent-elles être édictées et appliquées. Les services de santé et l'administration doivent enquêter sur les infractions et demander des comptes aux fournisseurs de soins. Les États et les donateurs doivent allouer beaucoup plus de moyens à la défense des patientes dans des domaines comme la santé maternelle ainsi qu'aux méthodes de formation des soignants et de délivrance des soins qui, dans tous les cas, respectent les droits de ces patientes.

La question va bien au-delà de celle des seuls soins médicaux. Aujourd'hui, des femmes peuvent être emprisonnées pour une fausse couche (comme au Salvador) et détenues pour n'avoir pas acquitté leur facture d'hôpital après l'accouchement (comme au Kenya). Les inégalités structurelles et les discriminations fondées sur le genre, la race, la classe ou le handicap continuent de façoner toutes les modalités de nos vies, dans les économies riches comme dans les pauvres. Toutes ces carences pèsent sur la santé publique.

Beaucoup trop de femmes se sont senties seules, ont eu peur et ont été traumatisées lors de leur accouchement durant la pandémie. Dans une enquête d'openDemocracy, une femme italienne a exprimé son espoir que les responsables politiques et les fournisseurs de soins de santé pourront apprendre de ses souffrances et de celles d'autres femmes comme elle, pour que plus une femme ne souffre ce qu'elles ont souffert. Nous devons à ces femmes de nous assurer que cet espoir ne sera pas vain.

openDemocracy poursuit ses enquêtes, dans le monde entier, sur les violations des droits des femmes lors de l'accouchement. Voir la carte et soumettre son témoignage ici.

Traduit de l'anglais par François Boisivon

Les brevets versus la pandémie

NEW YORK – Imaginez un monde dans lequel un réseau mondial de professionnels de la médecine surveillerait les souches émergentes de virus contagieux, actualiseraient périodiquement les formules établies pour la vaccination contre ces virus, et communiquerait ensuite les informations disponibles aux pays et entreprises du monde entier. Imaginez que ces travaux puissent être menés sans considérations de propriété intellectuelle (PI), que les monopoles pharmaceutiques n'existent pas, et qu'ils ne soient par conséquent pas en mesure d'exploiter le désespoir du public pour maximiser leurs bénéfices.



PAR JOSEPH E. STIGLITZ¹,
ARJUN JAYADEV²

ET

ACHAL PRABHALA³



1- Lauréat du prix Nobel d'économie et professeur à l'Université de Columbia*

2- Professeur à l'Azim Premji University, ainsi qu'économiste principal à l'Institut pour une nouvelle pensée économique

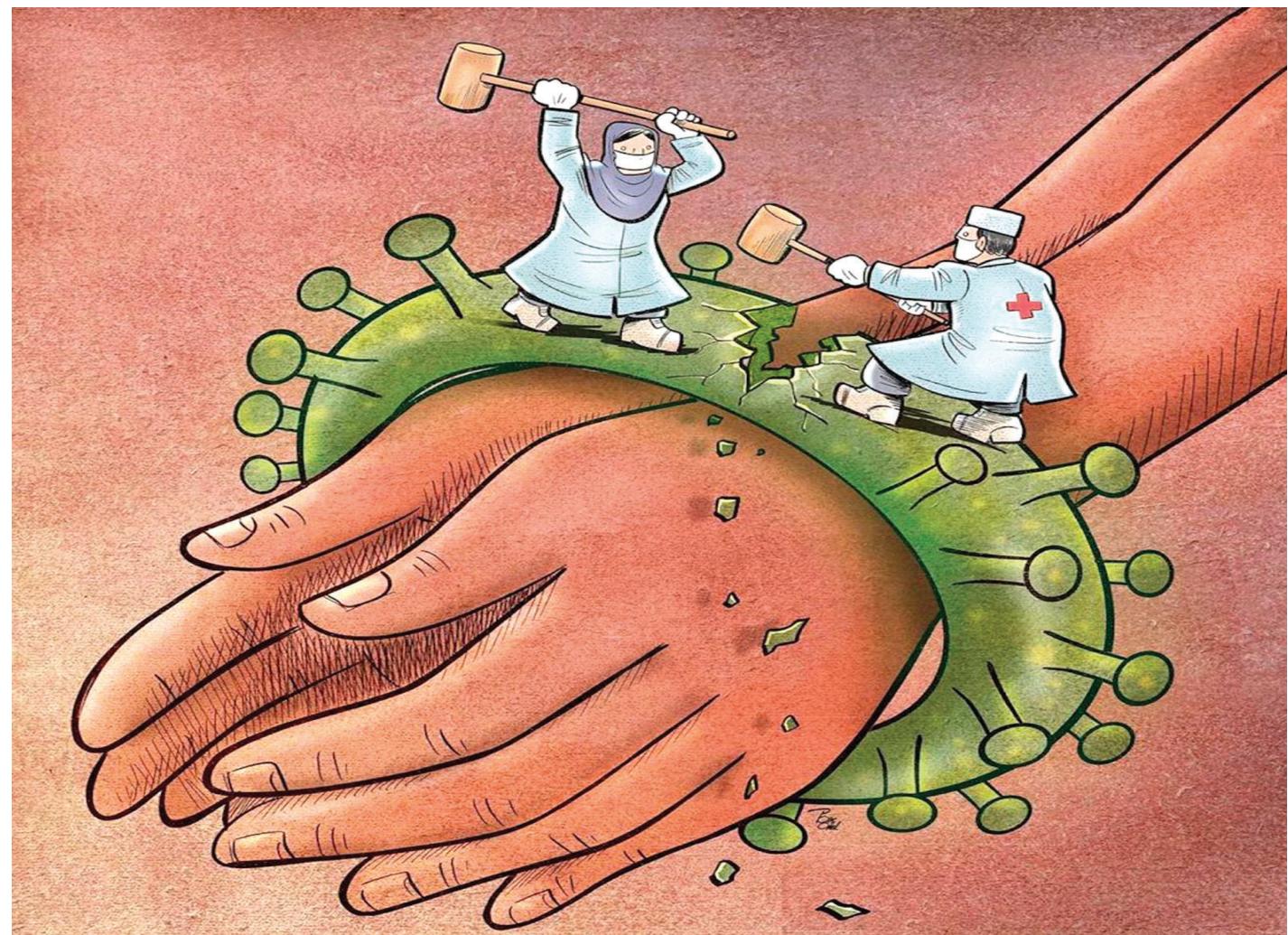
3- Membre de la Shuttleworth Foundation, et coordinateur de l'accessibsa project, qui milite pour l'accès aux médicaments en Inde, au Brésil et en Afrique du Sud

Si un tel monde peut sembler utopique, il correspond en réalité à la manière dont est produit depuis 50 ans le vaccin contre la grippe. En effet, dans le cadre du Système mondial de surveillance de la grippe et de riposte (GISRS) de l'Organisation mondiale de la santé, les experts du monde entier se réunissent deux fois par an pour analyser et discuter des dernières données sur les souches grippales émergentes, et décident des souches à intégrer chaque année dans le vaccin proposé. Réseau de laboratoires couvrant 110 pays, financé presque exclusivement par les gouvernements (et en partie par les fondations), le GISRS illustre à la perfection ce que Amy Kapczynski de la Yale Law School appelle la « science ouverte ».

Le GISRS se concentrant strictement sur la protection de la vie humaine, plutôt que sur le profit, il est en position idéale pour rassembler, interpréter et communiquer des connaissances applicables au développement de vaccins. Si cette approche est parfois considérée comme acquise, ses bienfaits apparaissent aujourd'hui très clairs.

Dans sa riposte contre la pandémie, la communauté scientifique mondiale démontre une volonté remarquable de partager ses connaissances sur les traitements potentiels, de coordonner les essais cliniques, de développer de nouveaux modèles de manière transparente, et de publier ses découvertes sans délai. Dans ce nouveau climat de coopération, nous pourrions facilement avoir tendance à oublier que les sociétés pharmaceutiques commerciales privatisent et verrouillent des connaissances qui devraient être communes, et cela depuis des dizaines d'années, en exerçant un contrôle sur un certain nombre de médicaments vitaux, au moyen de brevets injustifiés, inutiles ou secondaires, ainsi qu'en faisant pression contre l'approbation et la production de génériques.

En pleine pandémie de COVID-19, il devient douloureusement évident que cette monopolisation s'opère au prix de vies humaines. Le contrôle monopolistique sur les technologies utilisées pour dépister le virus entrave le déploiement rapide d'un plus grand nombre de kits de test, de même que les 441 brevets de la marque 3M mentionnant « respirateur » ou « N95 » compliquent la possibilité pour de nouveaux producteurs de fabriquer des masques de catégorie médicale à grande échelle. Pire encore, plusieurs brevets sont actuellement en vi-



gueur dans la majeure partie du monde concernant trois des traitements les plus prometteurs contre le COVID-19 – remdesivir, favipiravir, et lopinavir/ritonavir. D'ores et déjà, ces brevets font obstacle à la concurrence, menaçant à la fois l'abordabilité et l'approvisionnement de nouveaux médicaments.

Nous devons aujourd'hui faire un choix entre deux futurs. Premier scénario, nous poursuivons comme à l'habitude, et nous nous en remettons aux grandes sociétés pharmaceutiques, en espérant qu'un potentiel traitement contre le COVID-19 satisfasse aux essais cliniques, et que d'autres technologies de détection, de test et de protection seront proposées. Dans cet avenir-là, les brevets conféreront aux fournisseurs monopolistiques un contrôle sur la plupart de ces innovations. Ces fournisseurs fixeront des prix élevés, ce qui conduira en aval à un rationnement des soins. Sans intervention publique forte, nous ne pourrons que déplorer le nombre de morts, en particulier dans les pays en voie de développement.

Le même problème existera pour tout vaccin potentiel contre le COVID-19. Car à la différence du vaccin de Jonas Salk contre la polio, qui a été immédiatement mis à disposition gratuitement, la plupart des vaccins aujourd'hui commercialisés sont brevetés. Le PCV13, par exemple, actuel vaccin à plusieurs souches contre la pneumonie, qui est administré aux nouveau-nés, coûte plusieurs centaines de dollars, puisqu'il appartient au monopole de Pfizer. Et bien que Gavi, l'Alliance du vaccin, subventionne une partie des coûts de ce vaccin dans les pays en voie de développement, de nombreuses personnes ne peuvent se le payer. En Inde, plus de 100 000 décès évitables chez les jeunes enfants atteints de pneumonie sont constatés

chaque année, pendant que le vaccin rapporte environ 5 milliards \$ de chiffre d'affaires annuel à Pfizer.

Autre futur possible, nous reconnaîtrions que le système actuel – qui permet aux monopoles privés de tirer profit de connaissances largement issues d'institutions publiques – est absolument inacceptable. Comme le proclament depuis de nombreuses années les experts et défenseurs de la santé publique, les monopoles tuent, en empêchant l'accès à des médicaments vitaux qui auraient été disponibles si un autre système existait – comme celui qui facilite chaque année la production d'un vaccin contre la grippe.

Certaines dynamiques s'amorcent aujourd'hui en direction d'approches alternatives. Au Costa Rica, par exemple, le gouvernement a récemment appelé l'OMS à créer un système de regroupement volontaire de droits de PI pour les traitements contre le COVID-19, ce qui permettrait à différents fabricants de proposer de nouveaux médicaments et dispositifs de diagnostic à des prix plus abordables.

Le regroupement de brevets n'est pas une idée nouvelle. Au travers du Medicines Patent Pool, les Nations Unies et l'OMS travaillent depuis des années pour améliorer l'accès aux traitements contre le VIH/SIDA, l'hépatite C, la tuberculose, et ont désormais étendu ce programme au COVID-19. Communautés de brevets, fonds de rétribution, et autres initiatives du même ordre s'inscrivent dans le cadre d'un programme plus large visant à réformer la manière dont les médicaments vitaux sont développés et mis à disposition. L'objectif consiste à remplacer un système fondé sur les brevets par un système axé sur la coopération et le partage des connaissances.

Bien entendu, certains feront valoir la

singularité de la crise du COVID-19, ou l'idée selon laquelle la menace de licences obligatoires suffirait à pousser les sociétés pharmaceutiques à se comporter décemment. Or, au-delà des chercheurs qui œuvrent en première ligne sans s'intéresser exclusivement aux profits à court terme, rien ne permet de penser que les grandes sociétés pharmaceutiques comprennent véritablement leurs responsabilités. Gilead, fabricant du remdesivir, a en effet réagi dans un premier temps à la crise actuelle en demandant le statut de « médicament orphelin », ce qui lui aurait conféré une solide position de monopole, ainsi que des allégements fiscaux à hauteur de plusieurs millions de dollars (face à l'indignation publique, la société a retiré sa demande).

Depuis trop longtemps, nous acceptons le mythe selon lequel le système actuel de PI serait une nécessité. Les réussites démontrées du GISRS et d'autres mécanismes de « science ouverte » nous prouvent le contraire. Le tribut humain du COVID-19 ne cessant de s'alourdir, nous devons aujourd'hui remettre en question la sagesse et la moralité d'un système qui condamne chaque année en silence plusieurs millions d'être humains à la souffrance et à la mort.

L'heure est venue d'appliquer une nouvelle approche. Certains universitaires et responsables politiques ont d'ores et déjà formulé nombre de propositions prometteuses en direction d'une innovation pharmaceutique socialement utile – et pas uniquement rentable. Jamais une période n'avait été plus propice à la mise en application de ces idées.

Traduit de l'anglais par Martin Morel

Quatre questions que les décideurs devraient poser aux modélisateurs



CAMBRIDGE -

Le 8 avril, le gouverneur de New York, Andrew Cuomo, a déclaré que son État était parvenu à « aplanir la courbe » de la pandémie de COVID-19. Deux semaines plus tôt, différents modèles prévoyaient pourtant un pic d'hospitalisations à New York potentiellement bien supérieur à ce qui a finalement été observé. Comparant le nombre réel d'hospitalisations de patients COVID-19 avec ces projections, Cuomo s'est interrogé : « Comment est-il possible que la courbe réelle soit si différente de la courbe prévue par les experts ? ».



PAR AFREEN SIDDIQI¹ ET KAVERI IYCHETTIRA²



1- Chercheuse scientifique au MIT *

2- Est post-doctorante au Belfer Center for Science and International Affairs de la Harvard Kennedy School.

La perplexité de Cuomo résume tout le défi auquel les responsables politiques sont confrontés en présence de modèles prédictifs. Lorsque les enjeux sont majeurs, et que les projections basées sur des modèles constituent leur principal guide, comment les dirigeants politiques devraient-ils procéder ?

C'est une question pertinente, et pas seulement en période de pandémie. La crise financière de 2008 a mis en lumière la puissance (et les risques) des modèles économiques et financiers, sachant par ailleurs que le recours à ce type d'outils ne pourra être que croissant à l'ère du big data et des ordinateurs ultrapuissants. En tant que scientifiques, qui élaborons quotidiennement des modèles d'analyse politique, nous proposons aux dirigeants politiques de soulever quatre interrogations lorsqu'il s'agit pour eux d'utiliser les résultats de tels modèles.

Premièrement, pourquoi un modèle donné a-t-il été créé ?

Chaque modèle est une simplification de la réalité, et les décisions des modélisateurs quant à savoir quoi simplifier (et comment), quoi inclure, et quoi laisser de côté, dépendent principalement des ques-

tions sur lesquelles se penche le modèle. L'objectif spécifique d'un modèle guide le choix des équations mathématiques et des méthodes utilisées.

Lorsqu'un modèle est réutilisé pour des interrogations auxquelles il ne se destinait pas initialement, la qualité des résultats se limite au degré de correspondance entre les questions posées et la conception du modèle. Un modèle élaboré par exemple pour estimer le taux d'occupation des lits hospitaliers peut se révéler très différent d'un modèle axé sur la compréhension des dynamiques caractérisant la propagation d'une maladie, et sur les conséquences politiques.

Deuxièmement, quelles sont les hypothèses clés du modèle, et sont-elles toutes valides face à la situation observée ?

La question pour laquelle un modèle a été élaboré n'est pas la seule qui importe. Certains modèles épidémiologiques de maladies infectieuses reposent par exemple sur l'hypothèse d'une population fixe. Ils peuvent ainsi se révéler valides pour certaines régions, mais pas pour de grandes villes qu'un grand nombre de personnes - infectées ou non - pénètrent et quittent quotidiennement.

D'autres hypothèses peuvent considérer que certains aspects du passé démeureront inchangés dans le futur. De nombreux modèles formulent ainsi le scénario d'un futur possible si et seulement si les choses suivent le même cours qu'auparavant. Ces analyses sont utiles dans la mesure où elles nous présentent ce qu'il arrivera si nous ne nous adaptions pas. Ces informations contribuent par conséquent à galvaniser les efforts destinés à éviter un futur regrettable, et à créer un avenir plus souhaitable.

Pour autant, nos sociétés sont dynamiques, et la plupart des individus réagissent à de nouvelles informations plus ou moins immédiatement. C'est ainsi que l'introduction même d'une prévision dans l'espace public est susceptible de modifier une trajectoire future. Les dirigeants politiques doivent par conséquent déterminer quels sont les aspects du monde réel qu'un modèle considère comme fixes. Il leur faut également demander aux modélisateurs dans quelle mesure les résultats d'un modèle peuvent changer si certaines de ses hypothèses clés ne sont pas totalement valides face à une situation spécifique.

Troisièmement, d'où proviennent les données intégrées au modèle, et dans quelle mesure sont-elles applicables à la situation ?

Pour calculer des résultats spécifiques, les modèles recourent à des données. Il est par conséquent crucial de déterminer d'où proviennent ces données, ainsi que leur degré de précision. Idéalement, les données proviendraient de sources fiables, elles concerneraient la région pour laquelle une politique est envisagée, et seraient actualisées le plus possible. Dans la réalité, les données peuvent se révéler limitées, peu affinées, ou provenir d'un contexte différent. Lorsque c'est le cas, les modélisateurs doivent clairement le faire savoir.

Certaines estimations précoces relatives au nombre de lits hospitaliers et au volume des capacités de soins intensifs nécessaires pour les patients atteints du COVID-19 aux États-Unis se sont par exemple basées sur les données de la Chine. Or, si les médecins américains appliquent des règles d'hospitalisation des patients différentes des normes appliquées par leurs homologues de Wuhan, les données chinoises seront alors peu applicables.

Les dirigeants politiques sont souvent

contraints de faire le meilleur usage possible des données à disposition, en dépit d'éventuelles failles dans ces données. Le fait de prendre bonne note de ces défaillances ou lacunes contribue à un meilleur contexte décisionnel, et souligne la nécessité de recueillir de meilleures données au plus vite.

Enfin, quel est le degré d'incertitude des résultats ?

Il peut être dangereux et coûteux de s'en remettre à une seule prévision sans considérer suffisamment son degré d'incertitude. Les modélisateurs, comme les médias qui se réfèrent à leurs modèles, doivent communiquer clairement les sources et la mesure des incertitudes éventuelles. Dans le même temps, les dirigeants politiques doivent chercher à comprendre la marge d'erreur d'un modèle donné, et la garder à l'esprit au moment de prendre une décision.

Al'heure où les décideurs recourent à une avalanche de prévisions sur le COVID-19 et d'autres problématiques majeures, il est plus important que jamais qu'ils posent les bonnes questions sur la manière dont ces projections ont été élaborées. Les modèles ne peuvent jamais prédire l'avenir à la perfection. Lorsqu'ils sont toutefois développés avec soin, et utilisés avec humilité, ils peuvent être les télescopes d'un navire dans la tempête - en fournissant une image floue mais utile sur ce qui attend l'équipage, de sorte qu'il puisse éventuellement décider de fixer un nouveau cap plus souhaitable.

Traduit de l'anglais par Martin Morel

*Est professeur intervenante et conférencière adjointe en politique publique au Belfer Center for Science and International Affairs de la Harvard Kennedy School.

FAF - La Coupe d'Algérie 2020 annulée

Qui jouera la Coupe de la CAF ?

L'édition 2019-2020 de la Coupe d'Algérie de football, suspendue en mars dernier en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19), a été officiellement annulée, en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19), a-t-on appris auprès de la fédération algérienne (FAF). «Au cours d'une réunion tenue dimanche avec les clubs encore en lice, nous avons décidé d'annuler l'actuelle édition de la Coupe d'Algérie, en attendant que cette décision ne soit validée mardi lors de

la réunion du Bureau fédéral.», a indiqué Larbi Oumamar, membre du Bureau fédéral. L'épreuve populaire avait été suspendue en mars dernier, en raison de la pandémie de Covid-19, au terme des quarts de finale (aller) disputés les 10 et 11 mars. Les équipes qui étaient engagées sont l'ES Sétif, le CABB Arrieridj, le WA Boufarik, l'US Biskra, le Paradou AC, l'USM Bel-Abbès, l'ASM Oran, et l'A Boussaâda. «Concernant le second représentant algérien en Coupe de la Confédération, dont la participation

revenait d'habitude au détenteur de la Coupe d'Algérie, il sera désigné mardi au cours de la réunion du BF. Je tiens à préciser que les clubs amateurs, à savoir l'ASM Oran, l'A Boussaâda et le WA Boufarik sont exclus de cette désignation. Aucun tirage au sort n'est envisagé pour désigner l'équipe participante.», a-t-il expliqué. L'ES Sétif, grâce à la 3e décrochée au classement final de la saison 2019-2020, prendra part à la prochaine édition de la Coupe de la Confédération.

DCGF - Clubs professionnels**Un calendrier pour le dépôt des licences**

La Direction de contrôle de gestion et des finances des clubs professionnels (DCGF) de la fédération algérienne de football a arrêté le calendrier de dépôt des dossiers pour la licence de club professionnel, a indiqué l'instance sur son site officiel. L'opération débutera le jeudi 1er octobre avec le passage de cinq clubs, MCA, NAHD, USMA, CRB et PAC et s'étalera jusqu'au

mardi 6 octobre. La DCGF rappelle que, sur décision du Bureau fédéral, l'octroi de la LCP est subordonné à deux préalables : la signature par la SSPA de la convention tripartite (SSPA/ Cabinet d'expertise/

-Jeudi 1er octobre: MCA, NAHD, USMA (10h-12h), CRB, PAC (13h-15h)
-Dimanche 4 octobre: ASO, ESS, JSK (10h-12h), OM, ASAM (13h-15h)
-Lundi 5 octobre: JSMS, NCM, USB (10h-12h), CABBA, CSC (13h-15h)
-Mardi 6 octobre: MCO, USMBA, WAT (10h-12h), JSS, RCR (13h-15h)

JS Kabylie**La direction dénonce !**

Des informations faisant état du recours ce mardi par le bureau fédéral (BF) de la Fédération algérienne de football (FAF), au tirage au sort pour désigner le 4ème représentant de l'Algérie en compétitions continentale, ont fait réagir les dirigeants du club, lors d'un point de presse dimanche dans la soirée à Tizi-Ouzou. Les responsables du club de ligue 1, qui ont décidé de «prendre les devants pour informer l'opinion publique» qualifient d'«aberration» ce procédé et dénoncent «un acharnement contre le club» privé, selon eux, d'une participation qui lui revient de droit, après la suspension de la compétition de la coupe d'Algérie pour cause de la crise sanitaire de Covid-19. «Nous ne comprenons pas cet acharnement

contre le club, et nous nous étonnons de cette décision hative d'éjecter la JSK de la coupe de la Confédération africaine de football (CAF)» a indiqué Mouloud Ibound qui a rappelé que lors de la saison 1992-1993, où la compétition a été, également, suspendue, la FAF avait pris la décision unilatérale de désigner la JSK. «Je ne vois pas pourquoi on nous a écarté en maintenant cette histoire de tirage au sort et pourquoi la FAF ne recourt pas à la même procédure de désignation» s'est interrogé l'ancienne vedette du Jumbo-jet qui souligne que «les dirigeants et les supporters du club sont très attentifs aux décisions qui seront prises». Pour sa part, Omar Meftah, l'un des avocats du club a évoqué un vice de forme caractérisant cette décision basée,

selon lui, sur l'article 82 des statuts et règlements de la FAF. Un article, s'est-il étonné, «qui n'existe pas dans les statuts en langue arabe qui est la langue officielle de la fédération. Ce qui rend cette décision «juridiquement nulle et non avenue» selon lui. Il a, également, estimé «caduque et incompréhensive» la décision du BF d'octroyer le championnat à un club, de désigner les tenants des 2ème et 3ème places tout en faisant l'impassé sur la 4ème place, en recourant au tirage au sort. La JSK revendique sa désignation comme 4ème représentant après la désignation du CRB, du MCA et de l'ESS pour participer à la ligue des champions africaine pour les deux premiers et la coupe de la Confédération africaine de football (CAF) pour le troisième.

Handball - Mondial 2021**Les objectifs du sept national**

rale. A l'occasion de cette 27e édition, qui se jouera pour la première fois en présence de 32 nations, les trois premières équipes de chaque groupe se qualifieront au tour principal, qui se jouera en quatre groupes de six équipes. Les deux premières nations de chaque poule se qualifient pour les quarts de finale. Les coéquipiers de Messaoud Berkous signent leur grand retour sur la scène mondiale, après avoir brillé par leur absence lors des deux derniers mondiaux : 2017 (France) et 2019 (Allemagne - Danemark). «Pour réussir notre retour au Mondial, nous devons être prêts et nous préparer en conséquence, afin de jouer nos chances à fond dans cette compétition», a-t-il ajouté.

ALAIN PORTES ATTENDU VENDREDI À ALGER

Se trouvant en France depuis le début de la pandémie de coronavirus (Covid-19), le sélectionneur français des «Verts» Alain Portes, ralliera Alger vendredi prochain, afin d'entamer la préparation avec les coéquipiers de Messaoud Berkous. «Nous avons tout réglé, avec notamment le concours du ministère de la jeunesse et des sports (MJS), pour permettre à Alain Portes de rallier la capitale vendredi. Il aura à diriger le premier stage préparatoire prévu à partir du 15 septembre à Seraïdi (Annaba)», a-t-il ajouté. Interrogé sur les

prochaines étapes préparatoires, prévues à l'étranger, en vue du rendez-vous mondial, Habib Labane a confirmé la tenue d'un stage en Pologne en décembre. «Nous allons effectuer un stage en Pologne, avec éventuellement une série de matchs amicaux. Il y aura aussi l'éventualité de programmer un stage en octobre prochain, coïncidant avec la fenêtre internationale IHF (fédération internationale de handball, ndlr), mais tout dépendra de l'ouverture de l'espace aérien. Concernant l'ultime stage précompétitif avant le départ au Caire, il devrait avoir lieu à Doha au Qatar». L'équipe nationale reste inactive depuis le début de la pandémie de coronavirus (Covid-19). Les joueurs ont été soumis durant la semaine, par groupes, à des tests de dépistage au centre national de médecine du Sport (CNMS) en vue de la reprise des entraînements.



Le président de la Fédération algérienne de handball (FAHB), Habib Labane, a estimé que «l'Algérie a hérité d'un groupe F difficile» au Mondial-2021 de handball (messieurs) en Egypte (13 - 31 janvier), tout en soulignant qu'«une qualification au tour principal était dans les cordes du Sept national». «Nous allons affronter le Portugal et l'Islande, qui sont assez solides au vu de leur potentiel, en plus du Maroc, dont la confrontation sera un derby 100% maghrébin. Je ne dis pas que nous avons hérité du groupe de la mort, comme c'est le cas de la Tunisie (avec l'Espagne, le Brésil, et la Pologne, ndlr), mais ça ne sera pas une mince affaire pour nous, d'autant que dans de tels rendez-vous, toutes les nations cherchent à terminer parmi les trois premiers pour passer au tour principal, qui reste notre objectif.», a affirmé le premier responsable de l'instance fédé-

MC Oran
Walid Derrardja sixième recrue

L'attaquant du MC Alger, Walid Derrardja, s'est engagé pour deux saisons avec le MC Oran, a-t-on appris dimanche auprès du club pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football. Derrardja (29 ans) est la sixième recrue estivale du MCO après le milieu offensif Chérif Siam (ex-AS Aïn M'lila), le gardien de but Houssam Lamine (ex-CS Constantine), les deux attaquants Adel Khettab (ex-WA Boufarik) et Hicham Nekkache (MC Alger) et le défenseur Mohamed Naâmani (ex-Al Fath/ Arabie saoudite). Le président du Conseil d'administration, Tayeb Mechiaoui, compte boucler le mercato estival dans les plus brefs délais, pour se consacrer ensuite à la préparation de la prochaine saison. La date de la reprise des entraînements et le coup

d'envoi du prochain exercice n'ont pas encore été arrêtés par les autorités, cinq mois et demi après la suspension des compétitions et activités sportives en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19). Pour rappel, la direction du MCO a confié la barre technique à l'entraîneur français Bernard Casoni, en remplacement de Bachir Mechéri. L'ancien coach du «Doyen» s'est engagé pour une saison. Le MCO a bouclé la saison 2019-2020, définitivement suspendue en raison de la pandémie du coronavirus (Covid-19), à la 9e place au classement final, établi par la Ligue de football professionnel (LFP), sur la base de la règle d'indice de performance des points récoltés et des matches disputés, décidé par la Fédération algérienne (FAF).

Manchester City
Mahrez positif au Covid-19

Manchester City a annoncé lundi que son défenseur français Aymeric Laporte et son milieu offensif algérien Riyad Mahrez ont été testés positifs au Covid-19 et sont placés en isolement, conformément au protocole gouvernemental et à celui de la Premier League. «Aucun des deux ne montre de symptômes. Tout le monde au club souhaite à Riyad et Aymeric une guérison rapide avant leur retour à l'entraînement et la nouvelle saison», a écrit le club dans son communiqué. Mahrez a remercié les supporters qui lui ont envoyé des messages de soutien sur Twitter. «Je vais bien. Soyez tous prudents et prenez soins de vous», a-t-il écrit sur son compte

officiel. Il a été imité quelques minutes plus tard par son coéquipier. «Merci à tous pour vos messages, tout va aussi bien que possible, je suis le protocole pour les prochains jours et je reviens bientôt. Prenez soin de vous», a recommandé Laporte. Battu en quart de finale de la Ligue des Champions par Lyon (3-1) le 15 août, Manchester City a eu une semaine de repos supplémentaire et ne débutera pas sa saison de Premier League ce week-end. Les Citizens entreront en lice le lundi 21 avec un déplacement à Wolverhampton, pour tenter de reprendre le titre de champion à Liverpool, qui les avait relégués à 18 longueurs au classement la saison dernière.

CAF - Ligue des champions d'Afrique

Les demi-finales encore reportées ?

Déjà perturbées par l'éclatement de la pandémie de coronavirus au printemps, les demi-finales de la Ligue des champions africaine et de la Coupe de la Confédération risquent de faire l'objet d'un nouveau report. En effet, le Maroc en particulier et ses clubs sont confrontés à la multiplication des cas positifs ces dernières semaines, ce qui va poser un réel

problème puisque 50% des clubs encore en course sont marocains, surtout que le Royaume doit accueillir le Final 4 en Coupe de la CAF. Prévues à la fin du mois de septembre, toutes ces rencontres risquent d'être reportées à une date ultérieure. Ce sujet sera traité lors du comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF) qui se tiendra jeudi par visioconférence. «La réu-

nion du Comité Exécutif abordera plusieurs sujets importants liés à la situation footballistique sur le continent ainsi que l'organisation de l'Assemblée Générale Ordinaire de la CAF fixée en décembre prochain», a indiqué l'instance panafricaine, dont le président Ahmad Ahmad est rentré dimanche au Caire, lieu du siège de la CAF, afin de préparer cette réunion.

Brentford

Les conditions pour le départ de Benrahma



Said Benrahma quittera-t-il Brentford après sa belle saison avec le club anglais ? Si l'attaquant algérien est convoité par plusieurs clubs, rien n'est gagné par contre en ce qui concerne son départ. En conférence de presse, Ollie Watkins, l'entraîneur de Brentford est revenu sur le sujet et posé les con-

ditions pour le départ de Benrahma et certains de ses coéquipiers. « Je sais que beaucoup de rumeurs entourent nos joueurs au vu de la belle saison que nous avons réalisé. »

Tout le monde sait que Said Benrahma et Ollie Watkins intéressent plusieurs clubs. Si l'offre est à la hau-

teur de ce que nous attendons, alors nous sommes ouverts pour discuter d'un transfert. Mais les autres joueurs ne sont pas à vendre», a-t-il fait savoir. Aston Villa, Fulham et West Ham sont intéressés par l'attaquant algérien pour qui Brentford réclame 28 millions d'euros.

Jeux militaires internationaux

Les membres de la délégation sportive honorés

Le Général de corps d'Armée, Saïd Chanegriha, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, a honoré au siège du ministère de la Défense nationale à Alger, les membres de la délégation sportive militaire ayant pris part à la 6e édition des Jeux militaires internationaux, organisée du 23 août au 2 septembre en Russie. Lors de cette cérémonie, le Général de corps d'Armée a tenu à transmettre, lors d'une allocution prononcée à cette occasion, les salutations et les félicitations du Président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale et à présenter ses félicitations aux membres de la délégation militaire qui ont fait de leur mieux afin de réaliser des résultats faisant la fierté de leur armée et leur patrie et suscitant auprès de leur vaillant peuple toute la reconnaissance et la gratitude. « Il m'est agréable, à votre retour après la

participation honorable à la 6e édition des jeux militaires internationaux de vous transmettre les salutations et les félicitations du Président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, et de vous présenter mes vives félicitations en guise de reconnaissance pour les résultats très honorables que

vous avez pu réaliser face aux sélections de pays ayant une longue expérience dans ce genre de jeux militaires de haut niveau, des résultats qui font la fierté de notre Armée et notre Patrie et suscitent auprès de notre vaillant peuple à travers l'ensemble du territoire national toute la reconnaissance et la gratitude. », a dit Chanegriha dans son allocution. Et d'ajouter : « Nous avons senti en vous, lors des compétitions de cette édition, la détermination qui vous motive et la volonté qui vous a marqué tout au long de ce tournoi où vous

avez décroché avec mérite la 4e place au classement par équipes parmi onze pays ayant participé à la discipline « section aéroportée », ainsi que la 3e place pour l'équipe cynotechnique relevant de la Gendarmerie Nationale, parmi six équipes ayant concouru dans la discipline de « l'ami fidèle ». « Ces places honorables dignement remportées constituent des résultats que nos athlètes militaires ont l'habileté de réaliser, en s'excellant et hissant les couleurs nationales aux différents forums internationaux, mettant ainsi en valeur les grandes compétences individuelles, les fins talents sportifs, et les grandes facultés spirituelles qui distinguent le militaire algérien, doté de discipline exemplaire, de grande détermination et de persévérance, toutes découlant intrinsèquement de son patriotisme et de son sens de responsabilité », a-t-il dit.

COA - Election

Toutes les mesures sanitaires sont réunies

Le Comité Olympique et Sportif Algérien (COA) a assuré que toutes les mesures de sécurité sanitaire exigées par les autorités, en raison de la pandémie du coronavirus (Covid-19), seront réunies et respectées, lors des travaux de l'assemblée élective (AGE), prévue samedi 12 septembre au siège de l'instance olympique.

« Les travaux de l'assemblée élective pour élire le nouveau président du Comité olympique et sportif algérien (COA), le 12 septembre au siège du Comité à Ben Aknoun (Alger), se tiendront dans le strict respect des mesures barrières édictées par les autorités sanitaires dans le cadre de la lutte contre le Covid-19 », a indiqué un communiqué de l'instance olympique. En prévision de l'AGE, le Comité a souligné, entre autre, avoir consacré trois jours (de mardi au jeudi jusqu'à 17h00), pour le déroulement de la procédure des accréditations des journalistes appelés à couvrir l'événement.

Un point de presse est prévu, mardi prochain (10h00) au siège du COA, pour informer la presse de tous les détails concernant le déroulement des travaux de l'assemblée générale élective. Quatre candidatures pour la course au poste du président de l'instance olympique ont été retenues par le bureau exécutif du COA. Il s'agit d'Aberrah-

mane Hammad, membre du bureau exécutif et ancien médaille de bronze aux Jeux Olympiques 2000 de Sydney, Mabrouk Kerboua, membre de l'exécutif, Sid Ali Lebib, ancien ministre et membre de l'AG et Soumia Fergani, première arbitre internationale de football et membre de l'AG.

Il est à rappeler qu'après la démission de Mustapha Berraf, entérinée le 12 mai dernier par le bureau exécutif, la présidence par intérim du COA avait été confiée, en application des statuts de l'instance, à Mohamed Meridja, chargé de la gestion des affaires courantes du COA et de préparer les prochaines Assemblées générales.

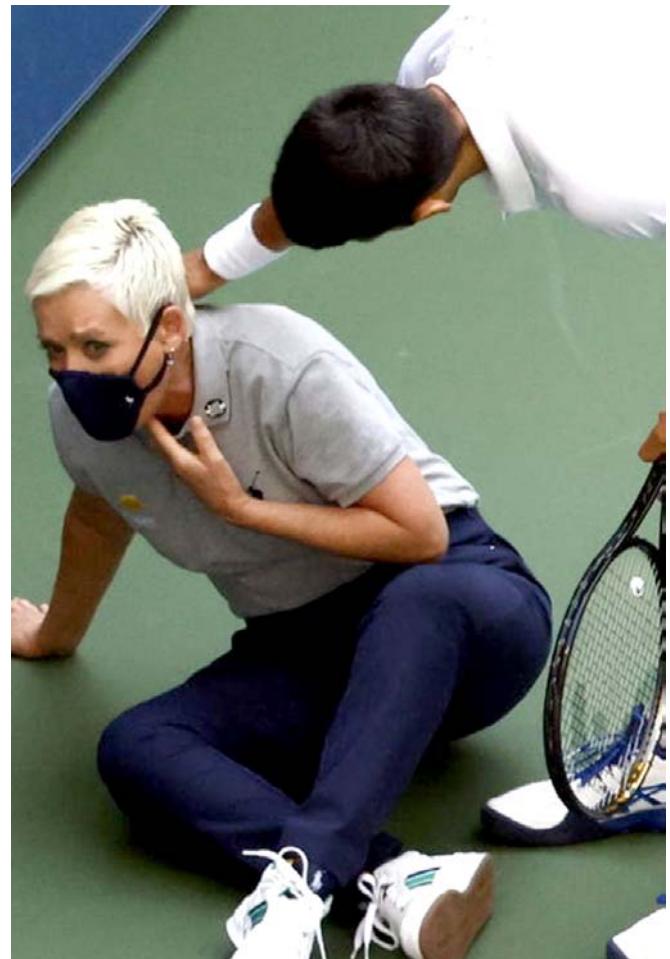
Cyclisme - Tour de France

Le Slovène Roglic maillot jaune

Charente-Maritime, Roglic précède au classement Bernal de 21 secondes et Martin de 28 secondes. Bardet, quatrième, compte 30 secondes de retard et Quintana 32 secondes. « Après une journée aussi difficile, gagner l'étape est assez incroyable », a déclaré Roglic, un jeune coureur de 21 ans qui est monté sur le podium de la Vuelta l'an passé pour sa première année dans l'élite. Après l'arrivée, les coureurs du Tour ont rejoint les bus de leurs équipes respectives pour le long transfert, à peu près 430 kilomètres, conduisant des Pyrénées-Atlantiques au département de la Charente-Maritime. Hier, lors de la première journée de repos de ce Tour, des tests PCR (rhino-pharyngé) ont été effectués pour déceler d'éventuels cas positifs au Covid-19.

Tennis - US Open

Djokovic disqualifié pour un geste d'humeur



Novak Djokovic, N.1 mondial et grand favori de l'US Open, a été disqualifié dimanche en 8es de finale, en application du règlement, pour avoir envoyé une balle sur une juge de ligne. Djokovic venait de perdre son jeu de service et était mené 6-5 dans le premier set par Pablo Carreno quand, en allant s'asseoir, il a frappé sans regarder la balle qui lui restait dans la main en direction du fond du court. La balle a atteint avec violence une juge de ligne qui a poussé un cri et est tombée, visiblement touchée au cou. L'intention ou pas de toucher la juge de ligne n'a pas été prise en compte, selon le règlement qui prévoit la disqualification directe. Djokovic avait eu un premier geste d'humeur quelques points auparavant, lorsqu'il

avait violemment frappé une balle contre une balustrade. Djokovic avait mené 5-4 et avait eu trois balles pour remporter le set 6-4 sur le service de Carreno, mais l'Espagnol avait réussi à les sauver et a égalisé à 5-5. Et le Serbe a perdu dans la foulée sa mise en jeu, ce qui a provoqué son geste malheureux.

Dans un stade vide en raison du huis clos, la probabilité que la balle de Djokovic touche quelqu'un était particulièrement faible. En l'absence de ses principaux rivaux Rafael Nadal et Roger Federer, le Serbe qui est considéré comme le meilleur joueur sur dur et qui était invaincu depuis le début de l'année avec 26 victoires en autant de matchs, semblait sur des rails pour remporter son 18e titre du Grand Chelem.

Ligue des Nations

France et Portugal visent la passe de deux

À près leur entrée victorieuse, les champions du monde français et les tenants du titre portugais visent mardi la passe de deux à domicile face à la Croatie et en déplacement en Suède, lors de la deuxième journée de la Ligue des nations. Les Français, sauvés par Kylian Mbappé en Suède (1-0), devront monter le ton lors du remake de la finale mondiale en Russie, même si les Croates ont paru totalement dépassés lors du premier match au Portugal (4-1). Didier Deschamps est contraint à la rotation pour reposer des organismes éreintés par un programme chargé depuis la reprise, tandis que la Croatie sera toujours privée de son duo Modric-Rakitic pour ce choc disputé dans le huis clos du Stade de France, imposé par la crise sanitaire.

Performant sans Cristiano Ronaldo, le Portugal pourrait récupérer son artilleur légendaire pour son déplacement à Solna. S'il a récupéré d'un orteil douloureux, CR7 sera en quête de son 100e but avec la Seleção. La Belgique, qui a géré sa reprise (2-0) en terre danoise, devra se méfier d'une formation islandaise qui n'a cédé que sur penalty face à l'Angleterre alors que les «Three Lions» devront faire preuve de plus de créativité pour négocier leur déplacement au Danemark.



Aujourd'hui à 19h45

Danemark - Angleterre
Belgique - Islande
Suède - Portugal
France - Croatie
Luxembourg - Monténégro
Chypre - Azerbaïdjan
Saint Marin - Liechtenstein

Espagne

Ansu Fati, le plus jeune buteur de l'histoire de la Roja

Le jeune attaquant international du FC Barcelone Ansu Fati est devenu dimanche, à 17 ans et 311 jours, le plus jeune buteur de l'histoire de l'équipe nationale espagnole, en marquant le but du 3-0 contre l'Ukraine pour la 2e journée de la Ligue des Nations. La jeune pépite Ansu Fati a battu le record de précocité d'Errazquin, qui avait inscrit un triplé pour son premier match avec la Roja contre la Suisse à Berne à 18 ans et 344 jours... le 1er juin 1925, soit il y a presque un

siecle ! Fati a marqué le but du 3-0 d'une frappe enroulée du droit depuis l'extérieur de la surface, après avoir provoqué le penalty du 1-0 (transformé par Sergio Ramos, 3e) et tenté un retourné acrobatique contré par un joueur ukrainien (26e). Jeudi déjà, Fati est entré dans l'histoire de la sélection espagnole en étant le deuxième plus jeune joueur à entrer en jeu lors d'un match de l'équipe nationale espagnole depuis Angel Zubia, qui était entré en jeu à 17 ans et 284

L'attaquant détient déjà plusieurs records de précocité : le 31 août 2019, il était déjà devenu le plus jeune buteur du Barça en Liga, à 16 ans 10 mois et 4 jours. Puis le 10 décembre, le plus jeune buteur de l'histoire de la Ligue des champions contre l'Inter Milan (2-1).

JO - Tokyo 2021

Les Jeux se tiendront malgré le Covid

Le vice-président du Comité international olympique (CIO) John Coates, a annoncé lundi que les Jeux olympiques de Tokyo, reportés à 2021, se dérouleront l'an prochain, indépendamment de la pandémie de coronavirus.

Le président du comité de coordination du CIO pour les JO-2020, a affirmé à la presse que les Jeux de Tokyo auront lieu «avec ou sans» coronavirus et «débuteront le 23 juillet de l'année prochaine». «Ce seront les Jeux qui auront vaincu le Covid, la lumière au bout du tunnel», a-t-il affirmé. Le thème de ces Jeux sera celui «de la reconstruction après les ravages causés par le tsunami»,

a déclaré M. Coates, faisant référence au tremblement de terre et au tsunami qui avaient dévasté le nord-est du Japon en 2011. Les JO n'ont été jusqu'ici annulés qu'en période de guerre. Ils devaient initialement être inaugurés le 24 juillet, mais les organisateurs ont pris en mars la décision historique de les reporter à l'été 2021, alors que le Covid-19 progressait dans le monde entier. Les autorités japonaises ont clairement indiqué qu'elles ne souhaitaient pas que les Jeux soient reportés une seconde fois.

Les frontières du Japon demeurent actuellement largement fermées aux étrangers, et beaucoup d'experts

doutent que la pandémie soit sous contrôle d'ici l'été prochain. Selon plusieurs sondages récents, une nette majorité de Japonais souhaitent un nouveau report des JO ou leur annulation en raison du coronavirus. Coates a souligné que le gouvernement japonais «n'a pas du tout renoncé» à la suite de ce report, malgré la «tâche monumentale» que constitue ce décalage d'un an. «Avant le Covid, (le président du CIO) Thomas Bach avait déclaré que c'était les Jeux les mieux préparés que nous ayons jamais vus, les sites étaient presque tous terminés, ils sont maintenant terminés, le village est incroyable, (...) tout va bien», a-t-il souligné.

Premier League

Directives radicales pour la nouvelle saison

Le week-end prochain, la Premier League va reprendre ses droits et Liverpool va donc remettre son titre en jeu. Samedi, à 13h30, c'est un duel londonien qui va ouvrir le championnat outre-Manche puisque Fulham reçoit Arsenal. Mais la pandémie de coronavirus, qui a fait un carnage et aussi retardé la fin des championnats européens, est encore bien présente sur le Vieux Continent en ce moment. Par conséquent, les championnats doivent s'adapter et offrir des protocoles sanitaires. En France, avant le changement de règlement en fin de semaine passée, il était stipulé que si quatre joueurs de l'effectif étaient positifs, il était possible de reprogrammer la rencontre. Dorénavant, il faut que 20 joueurs soient disponibles pour une confrontation pour que cette dernière puisse se jouer.

Mais les Anglais font encore mieux ! En effet, voulant absolument aller au bout

de leur calendrier et jouer toutes les rencontres, les dirigeants de la Premier League ont décidé qu'une rencontre se jouerait si 14 éléments étaient disponibles et cela inclut les joueurs de moins de 21 ans. Selon le Daily Mail, qui sort cette information, les formations anglaises seront donc obligées de jouer sauf si elles ont moins de 14 joueurs disponibles. Toutes les demandes de report devraient donc être rejetées. «Ils (les clubs, ndlr) seront obligés d'utiliser leurs équipes de moins de 21 ans pour s'assurer que les matchs peuvent être joués», peut-on ainsi lire dans le tabloïd.

De plus, «il est précisé par la Premier League que tout jeune qui a joué une minute de football en équipe première pour un club en Premier League, en EFL ou un club étranger doit être promu dans l'équipe senior». La saison anglaise s'annonce fantasque !

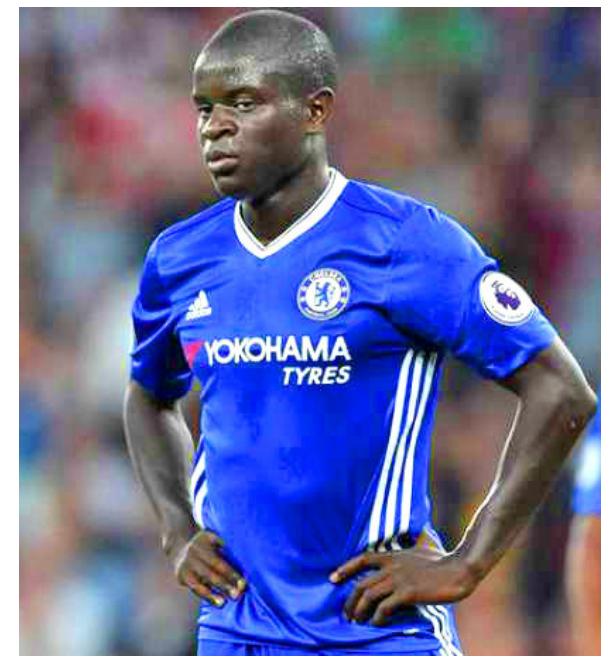
Chelsea

N'Golo Kanté bradé !

Constraint de renflouer ses caisses après un début de mercato très dispendieux, Chelsea pourrait ne pas se montrer trop gourmand concernant N'Golo Kanté. Si les Blues ont flairé deux bonnes affaires en attirant Thiago Silva et Malang Sarr, tous les deux en fin de contrat, le club londonien a par ailleurs frappé très fort en recrutant Hakim Ziyech, Timo Werner, Ben Chilwell et Kai Havertz. Au total, Chelsea a en effet déboursé pas moins de 223 millions d'euros pour attirer ces quatre joueurs parmi les plus convoités du marché. Un recrutement spectaculaire qui n'est donc pas sans conséquence sur les comptes des pensionnaires de Stamford Bridge.

Les Blues doivent désormais vendre plusieurs de leurs joueurs pour financer cette campagne de recrutement très ambitieuse. La richesse de l'effectif londonien, avec près d'une cinquantaine de joueurs sous contrat, plaide certes en faveur des Blues, qui cherchent ainsi à se séparer de Tiémoué Bakayoko, Danny Drinkwater ou Victor Moses, tout juste de retour de prêt, ou de Michy Batshuayi ou Marcos Alonso, devenus indésirables. Mais certains cadres pourraient également être amenés à quitter Chelsea.

C'est notamment le cas de N'Golo Kan-



té. Samedi, l'ancien Caennais n'est plus jugé intransférable par ses dirigeants. Et à en croire la Gazzetta dello Sport, les Londoniens pourraient ne pas se montrer très gourmands puisque 50 millions d'euros devraient suffire pour arracher le natif de Paris, dont la valeur est encore estimée à 80 M d'euros par Transfermarkt et pour lequel les Blues réclamaient 100 M d'euros l'été dernier. Une aubaine dont pourrait profiter l'Inter Milan, qui a fait du Français l'une des priorités de son recrutement estival.

Angleterre

Foden et Greenwood mis à la porte !

Le milieu de terrain de Manchester City, Phil Foden (20 ans), et l'attaquant de Manchester United, Mason Greenwood (18 ans), ne sont pas près d'oublier leur première sélection avec l'Angleterre intervenue samedi contre l'Islande (1-0) ! D'après le média local DV, les deux jeunes hommes ont en effet fauté en faisant venir des filles à leur hôtel en marge du match. Or, le règlement imposé par l'UEFA et les autorités islandaises

était clair : aucune personne extérieure ne devait être en contact avec les joueurs. Cet écart de conduite va leur coûter cher.

Selon le Times, le sélectionneur Gareth Southgate doit en effet confirmer dans les prochaines heures le renvoi des deux joueurs qui sont écartés du groupe pour le match de Ligue des Nations mardi face au Danemark. Reste à savoir si les sanctions s'arrêteront là ou si la Fédération anglaise souhaitera aller plus loin.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ORAN
DAIRA DE BETIOUA
COMMUNE DE MERS EL HADJADJ
12461/2020

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

Le président de l'assemblée populaire communal de la commune de MERS EL HADJADJ lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour l'opération :

Réalisation du Réseau D'assainissement des Eaux Usées et Pluviales de la Localité de CHOUACHA 2^{EME} tranche

Les entreprises intéressées par cet avis ayant un certificat de qualification et de classification professionnel classée à la catégorie Deux (02) et plus en travaux hydraulique comme activités principale peuvent retirer le cahier des charges contre paiement de la somme de 4.000,00 DA au niveau du trésorier communal à partir de la 1^{re} parution du présent avis.

Les offres doivent être présentées sous trois enveloppes intégrées dans l'enveloppe extérieure :

I- LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Déclaration de candidature dûment daté remplie complètement et signée. (selon modèle joint)

Déclaration de probité dûment remplie daté et signée. (selon modèle joint)

Déclaration du sous-traitant dûment remplie daté et signée. (selon modèle joint)

Certificat de qualification et classification professionnelles qualifiée dans le domaine de l'hydraulique comme Activité principale de catégories 02 Deux et plus en cours de validité.

Copier du Registre de commerce (électronique) et statut pour les sociétés ou EURL Et SARL

les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise

Les bilans de l'entreprise pour les deux dernières années 2017 et 2018 certifiés par les services des impôts

Les références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution pour des travaux similaires délivrées par les maîtres d'ouvrages publics.

I liste des moyens matériels

- État nominatif de renseignement complet propre à l'entreprise avec cartes grise et assurance en cours de validité pour le matériel roulant factures d'achat pour le matériel non roulant

Les moyens humains

Liste des moyens humains signée et paraphée (encadrement destiné au projet avec copie du diplôme ou attestation de réussite) déclarée et visée par la CNAS indiquant le poste occupé justifiée par les attestations d'affiliation en cours de validité

Planning des travaux

Extrait du casier judiciaire en cours de validité (copie original) daté moins de 03 mois du signataire de la soumission

Extrait de rôle activité apuré ou accompagnée d'un échéancier de paiement (copie) portant la mention non inscrit dans la liste des fraudeurs. (en cours de validité).

Attestation de mise à jour. CNAS, CASNOS, CACOBATPH (copie en cours de validité)

Numeréro d'identification fiscale (copie).

Attestation de dépôt des comptes sociaux délivrée par l'antenne régionale du CRNRN année 2018 pour les sociétés

Conformément à l'article 69 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015 portant réglementations des marchés publics et délégation du service public ; les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché qui devra les fournir dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché par les documents suivantes :

II - Offre technique

- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté », dûment signée par le soumissionnaire
- Déclaration à souscrire dûment remplie complètement daté et signée. (selon modèle joint)
- Le mémoire technique justificatif dûment remplie complètement daté et signée. (selon modèle joint)

III - Offre financière :

- Lettre de soumission dûment remplie complètement daté et signée, en précisant. (selon modèle joint)
- Le bordereau des prix unitaires dûment remplie daté et signée. (selon modèle joint)
- Devis quantitatif - estimatif dûment remplie daté et signée. (selon modèle joint)

A monsieur le président de l'assemblée populaire communale de la commune de mers el hadjadj

Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°.../2020

Projet : Réalisation du réseau d'assainissement des eaux usées et pluviales de la localité de CHOUCACHA 2^{ME} tranche

« à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la 1^{re} parution.

L'offre doit parvenir à la date qui correspond au dernier jour de la durée au plus tard 10h00, l'ouverture des plis effectuée par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres, le dernier jour de la durée de préparation des offres à 11h00 au siège de la commune les entreprises sont invités à assister à l'ouverture des plis.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est propagée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 03 mois augmenté de la durée de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres conformément à l'article 14 et 98 et 99 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public.

MERS EL HADJADJ le.....
LE PRESIDENT /APC DE MERS EL HADJADJ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MOSTAGANEM

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
NIF : 415024000027296
N° AAO/DEP/2020

Le Directeur des équipements publics de la wilaya de Mostaganem lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour la sélection des entreprises en vue d'exécuter :

REALISATION D'UN GROUPE SCOLAIRE TYPE « D » (CITE 720 LOGEMENTS LPL) A KHEIR EDDINE WILAYA DE MOSTAGANEM EN LOT UNIQUE

- Entreprise qualifiée en travaux bâtiment (activité principale) à la Catégorie Trois (III) ou plus
- Ayant déjà réalisé au moins un projet similaire ou projet catégorie « B ou plus » (Justifié par une attestation de bonne exécution délivrée par le maître de l'ouvrage).
- Avoir réalisé un chiffre d'affaire moyen de 100.000.000,00 au cours des dernières trois(03) années.

Et cela en vertu des dispositions de l'article 55 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public - le soumissionnaire ou un candidat seul ou en groupement ne peut présenter plus d'une offre par procédure de passation d'un marché public ». Une même personne ne peut pas représenter plus d'un soumissionnaire ou candidat pour un même marché public conformément à l'article 77 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public

Peuvent soumissionner et retirer le cahier des charges auprès de la direction des équipements publics de la Wilaya de Mostaganem, Bureau des Marchés cité administrative Salamandre-Mostaganem

Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment habilité. Les plis seront établis conformément aux clauses du cahier des charges et composé de pièces suivantes :

1er Pli : Dossier de Candidature :

Le dossier de candidature doit contenir ce qui suit :

- La déclaration de candidature selon modèle joint en annexe remplie, signée, cachetée et Datée.
- La déclaration de probité selon modèle joint en annexe remplie, signée, cachetée et datée.
- Copie du certificat de qualification et de classification professionnelle suivant la condition d'éligibilité de l'article N°04 du présent cahier des charges.
- Copie de l'extrait du registre commerce..Porter le code électronique de registre commerce.
- Copie du statut dans le cas où le soumissionnaire est une société (EURL-SARL-SNC).
- Numéro d'identification fiscale.
- Document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants.
- Copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux délivrée par l'antenne du

Centre national de registre du commerce dans le cas où le soumissionnaire est une société (EURL-SARL-SNC).

- Copies des attestations de paiement des cotisations des organismes de sécurité sociale (CNAS , CASNOS et CACOBAT) valide par rapport à la date d'ouverture.

• L'extrait du casier judiciaire original ou photocopie d'au moins Trois (03) mois du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du Directeur Général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société.

• Bilans des trois (03) années (2016-2017-2018) visés par les services des impôts.

• La liste des moyens humains et d'encadrement à mobiliser pour le projet (quantitativement et qualitativement) doit être remplie et signée par le soumissionnaire appuyée de l'état des effectifs déclarés à la CNAS. Année en cours.

• La liste des moyens matériels à mobiliser pour le projet appuyé de toutes pièces justificatives

- Pour le matériel roulant : Carte grise avec assurance valide en date d'ouverture propre à l'entreprise ou contrat de location notarié.

- Pour le matériel non roulant : facture d'achat avec PV d'huiissier de justice valable pour une année en date d'ouverture

- Références professionnelles accompagnées des attestations de bonne exécution.

- Extrait de rôle apuré ou avec échéancier moins de Trois (03) mois.

En cas de groupement, le protocole d'accord de constitution du groupement

Indiquant le chef de file ainsi que la responsabilité solidaire et conjointe des entreprises en faisant partie, avec la part que détient chaque membre du groupement(en pourcentage).

2eme Pli : Offre Technique

L'offre technique doit contenir ce qui suit :

- La déclaration à souscrire selon modèle joint en annexe remplie, signée, cachetée et datée.

- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du présent décret.

- Le présent Cahier des charges remplie, signé, cacheté et daté portant à la dernière page, « la mention manuscrite lu et accepté » (Sans indication sur le montant de la Soumission).

- Planning des travaux

3eme Pli : Offre Financière

L'offre financière doit contenir ce qui suit :

- Lettre de Soumission selon modèle joint en annexe remplie, signée, cachetée et datée.

- Le bordereau des prix unitaires(BPU) rempli, signé, daté et cacheté par le soumissionnaire

- Le Devis quantitatif estimatif(DQE) par bloc rempli, signé, daté et cacheté par le soumissionnaire

Dans le cas de contradiction entre le BPU et le DQE c'est le bordereau des prix unitaires qui seront pris en considération.

NB : toutes les pièces du dossier de soumissionnaire doivent être signée et cachetée et datée à la date d'ouverture.

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°15/247/.../DEP/2020
Reste à Réaliser de

Objet : REALISATION D'UN-GROUPE SCOLAIRE TYPE « D » (CITE 720 LOGEMENTS LPL) A KHEIR EDDINE WILAYA DE MOSTAGANEM EN LOT UNIQUE

- DUREE DE PREPARATION DES OFFRES :

Conformément à l'article 66 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres ont un délai de Quinze (15) jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres sur les quotidiens nationaux Ou BOMOP pour préparer leurs offres.

- DEPOT DES OFFRES :

L'heure et la date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres à 13h 00. Si cette date de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (Vendredi ou Samedi), la durée de préparation des offres sera Prorogée jusqu'au jour ouvrable

- La date d'ouverture des plis est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres à 14h00.

les offres seront déposées au secrétariat de la Direction des équipements de la Wilaya de Mostaganem. Sis Cité Administrative Salamandre Mostaganem par le soumissionnaire ou son représentant dûment habilité.

Les offres doivent être présentées sous plis cacheté portant la mention « Dossier de candidature « Offre technique » « offre financière », Les enveloppes mises dans une autre enveloppe anonymes, comprenant la mention « à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

LE DIRECTEUR

ANNONCES CLASSÉES

APPARTEMENTS

■ Très bonne affaire : Vends F3 de 195 m² et F4 de 200 m² avec place de Parking dans une nouvelle Résidence à Bel Air. Prix : 11 Millions/m² Fixe - Tél : 0661.20.08.90

■ Vends F3 au 1^{er} étage avec 2 façades dans une cité clôturée à Haï Yammine. Prix : 1 Milliard Fixe - Tél : 0661.20.08.90

■ Vends F2 de 60 m² au 2^{ème} étage dans un immeuble propre de 3 étages au centre-ville (Rue de Nancy). Prix : 750 Millions Fixe + F2 au 1^{er} étage au centre-ville (Rue de Nancy). Prix : 680 Millions Fixe - Tél : 0661.20.08.90

■ Location F3 de 103 m² au 8^{ème} étage avec place de Parking au sous-sol à Résidence La Cascade (Gambetta). Prix : 7 Millions + F3 meublé (Niveau de Villa) de 200 m² luxe avec cuisine équipée à Maraval. Prix : 12 Millions - Tél : 0550.12.20.67

■ Location F2 au 1^{er} étage au centre-ville (Front de mer) vue sur mer. Prix : 5 Millions + Location F4 au 2^{ème} étage dans un immeuble de 2 étages à Point du Jour (côté Maternité). Prix : 7 Millions - Tél : 0550.11.18.78

■ Location (2 x T4) de 190 m² luxueusement meublés à Mobilar (Tour D) vue sur port. Prix : 18 Millions et 15 Millions - Tél : 0550.12.20.67

■ Location F3 meublée à Résidence Plaza Seddikia (Les Oeillets). Prix : 10 Millions + F3 de 128 m² au 8^{ème} étage à Résidence Plaza Seddikia (Géranium). Prix : 8 Millions - Tél : 0550.12.20.67

■ A vendre F2 superposé à Chehaïra Béthioua - 0793.18.74.06

■ Met en location F2 4^{ème} 2.5 U / F1 RDC 2.5 Haï Sabah + 1 Carteaux 1.7 U/mois 3^{ème} étage Ag Djived El Adl 0771.53.77.94 / 0542.72.94.68

■ Vend appart acté dans un immeuble propre et fermé à Haï Sabah, 65 m² au 4^{ème} étage, prix demandé 730 U négociable - Tél : 0668.06.79.36

■ Vous avez un bien à louer ou à vendre : appartement, local, terrain, carcasse, hangar, villas, usine, terrain agricole, immeuble, hôtel... N'hésitez pas à nous contacter : 0550.03.16.64

■ Vend F5 2^{ème} avec garage nouvelle résidence Miramar + terrain 2.000 m² 3 façades Canastel + villa 300 m² DF R+2 St Hubert + F5 RDC cité Pyramides USTO + 423 m² R+2 cité Jourdain Les Castors + villa 200 m² RDC + 1^{er} Bd Trait d'union Courbet commercial. Contacter 0552.58.43.72 / 041.36.16.43 e-mail : cabinethensaid@gmail.com

■ A MOSTAGANEM : Echange Appart F3 transformé en F4 - Acté + L.F. - 2^{ème} étage vue sur autoroute Cité 5 Juillet contre Appart à ORAN - Tél : 0770.99.05.09 / 0550.71.57.24

■ Vends : F2 Cavagnac. 1^{er} (340 U) - F3 Rue de Mostaganem. 4^{ème} (550 U) - F3 Cavagnac. 1^{er} (650 U) - F3 Luxe Plateau. 1^{er} (750 U) - F3 Rue de Lourmel. 1^{er} (600 U) - AG. « ABDALLAH » - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■ Je loue un Appartement F4 de 110 m² vers la nouvelle Cité Hayet Regency avec 3 Chambre + 1 Salon climatisé et SDB avec baignoire + Cuisine équipée avec balcon au 5^{ème} et dernier étage - Tél : 0541.79.15.87

■ Loue : F3 au Plateau. 3^{ème} (2,5 U) - F3 à Maraval. RDC (2,5 U) - F3 Luxe à Seddikia. 1^{er} (4 U) - F5 Luxe. Extension à Canastel + Box. 6^{ème} (7 U) - F1 à Coca. 1^{er} (1,5 U) - Villa à Kerma (5 U) - AG. « ABDALLAH » - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

PENSÉE
Triste fut le 08/09/2019 où tu nous a quittés pour un monde meilleur cher regretté père : Mr AHMED FOUATIH Mokhtar.



Ton épouse, tes fils Khaled et Kamel ainsi que ta fille Nawel demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.

إنا لله وإنا إليه راجعون

■ Vends Logement disponible de suite : F5 de 120 m² dans un immeuble R+3 - Chauffage - Internet - Situé à 160 Logts Pyramides à 200 m Hôpital EHU - ORAN - Tél : 0556.50.50.86

■ Location Appart Duplex ASTRIM - RDC - F5 de 120 m² + Cour + Jardin - à Hay Daya 56 Lots D3 - ORAN - Tél : 0554.58.12.43

■ Vend des Appartements promotionnel F3, cuisine équipée + climatisation à Castors sup 100 m². Curieux et intermédiaire s'abstenir Tél : 0656.19.19.74.

■ Vend Appart - Acté F4 au Red-Choses avec véranda. Cite Belle vus (Akid Lofti Oran). Curieux et intermédiaire s'abstenir Tél : 0656.19.19.74.

VILLAS

■ Cherche location Villa neuve côté (Maraval - Les Palmiers - Saint Hubert) + Cherche Villa achat à Résidence Hasnaoui - Tél : 0770.10.25.25

■ Location de 2 Villas de 150 m² chacune en R+1 à Canastel (Cité Militaire). Prix : 11 Millions + Villa avec vue sur mer de 450 m², cave R+1 au Vieux Canastel. Prix : 15 Millions - Tél : 0661.20.08.90

■ Location Villa propre de 200 m² en R+1 avec garage pour 2 voitures à LA LOFA. Prix : 12 Millions Fixe - Tél : 0661.20.08.90

■ Vends Villa neuve de 1.000 m² en R+1 (Habitation au 1^{er} étage) avec (Showroom + Bureau + Dépot de 300 m²) au RDC à Fernand-Ville - Tél : 0661.20.08.90

■ Vends Villa neuve et meublée de 600 m² bâtie sur 150 m² avec 20 m de façade dans un quartier résidentiel (côté Cool Park) à Belgaid. Prix 7 Millions Fixe - Tél : 0550.11.18.78

■ Vends Villa de 550 m² dans un quartier calme à Cité Petit (à côté du stade de Bouakeul). Prix : 6 Milliards 500 + Villa de 430 m² à Boulevard les Castors à bon Prix - Tél : 0661.20.08.90

■ Vends Carcasse de 550 m² avec cave en R+1 à Canastel (en face du Jardin) + Carcasse de 170 m² avec 2 façades en angle côté Bir El Djir (Promotion Immobilière Golf). Prix : 2 Milliards 500 - Tél : 0661.20.08.90

■ Vends Villa de 250 m² à Résidence Hasnaoui à bon Prix : 7 Milliards 200 Fixe + Location Villa de 350 m² à Résidence Hasnaoui - Tél : 0550.12.20.67

■ Vente villa urgent à Aïn Beida 300 m², R+2 luxe côté les pompiers, 3 milliards 200 U, libre de suite 0556.31.83.86

■ Location des villas : villa à Canastel 11 U / Villa à Millenium 2 (F4 + 2 cuisines + 2 SDB) 20 U / Villa à Chouopt 10 U / Villa 400 m² semi-meublée au vieux Canastel 25 U - Tél : 0550.03.16.64

■ Tlemcen : Vend maison de maître 150 m² au centre-ville : rue de Paris Tél : 0662.40.02.84

■ A vendre Villa de 240 m² de 2 étages avec un grand Garage de 5 voiture et une grande Terrasse à Bir El Djir (ORAN) - Tél : 0560.11.82.39

■ Vends Villa à Bir El Djir Lot 119 (ORAN) R+2 (240 m²) - Gd Garage - Jardin et Hassi - Chauff. central - 1^{er} étage : 1 Pièce + 2 grands Salons + Cuisine + Terrasse + Hammam + WC + 2^{ème} étage : 5 Pièces - Jacuzzi + WC - 3^{ème} étage : Terrasse - Tél : 0550.54.06.57

■ A louer Villa au Boulevard Les Castors (ORAN) - 2 Façades - avec un Garage de Trois voitures - Tél : 0782.12.70.39

■ ORAN Vente une Maison de Maître à démolir de 85 m² (Actée + Livret foncier) à rue Agadir (l'avenue Sidi Shahmi) - Tél : 0656.19.19.74.

■ REMERCIEMENT
Les familles OUAHRANI, LABIOD, parents et alliés remercient tous ceux et celles qui ont compati à leur deuil suite à la perte de leur mère et grand-mère

LABIOD ZOHRA et les prient de trouver ici l'expression de leur reconnaissance et gratitude.

■ Location 3 Hangars neufs (Dépôts avec Rideaux électriques) de 750 m² chacun à la Zone industrielle Kerma - Tél : 0661.20.08.90

■ Location hangar 7.000 m² z, Rebel / Hangar 15.000 m² z, Hassi Ameur 150 U / Hangar 4000 m² z. Hassi Ameur / terrain 15.000 m² entouré z, Sidi Chahmi 60 U - 0550.03.16.64

■ A louer local 325 m², R+1 double façade, centre ville - 0559.30.70.41

■ A louer un Magasin de 34 m² en face marché Mimosas (Cité Petit) ORAN - Tél : 0666.75.72.17

■ A louer usine 2600 m² couvert et 400 m² nu, poste électrogène 630 KVA, possibilité de louer séparément, Z.I En Nedja - 0559.30.70.41

TERRAINS

■ Cherche achat d'un grand Terrain à la Zone industrielle Sénia + Cherche achat d'un grand Terrain Agricole avec vue sur mer à Kristel - Tél : 0770.10.25.25

■ Cherche achat Terrain ou Villa pieds dans l'eau aux Andalouses - Tél : 0770.10.25.25

■ Terrain de 1.100 m² avec 2 façades de 50 m (Conviient pour 5 Villas de 200 m²) à Bir El Djir. Prix : 12 Millions/m² Fixe - Tél : 0661.20.08.90

■ Vends Terrain de 1.300 m² avec 3 façades à Sénia (Cité 23 Octobre). Prix : 8 Millions/m² - Tél : 0661.20.08.90

■ Vends des Terrains promotionnels : 450 m² + 1.200 m² à Bel Air + 400 m² avec vue mer à Gambetta + 1.000 m² et 400 m² à Gambetta (côté Mosquée Tammar) + 500 m² et 700 m² à l'Hippodrome + 1.500 m² et 3.000 m² à Cité Djamel + 400 m² à Boulevard Mochid + 600 m² aux Palmiers (Boulevard) + 4.500 m² sur le Boulevard côté Hasnaoui + 2.500 m² à Millénium + 1.250 m² côté Hôtel Sheraton - Tél : 0661.20.08.90

■ Bonne affaire : Vends Terrain pour Habitation de 600 m² (avec 20 m de façade) aux Palmiers. Prix : 15 Millions/m² + Vends Terrain promotionnel de 1.000 m² avec 35 m de façade sur le Boulevard de l'ENSEP côté INESM + 350 m² sur le Boulevard des Falaises (Mobilar) - Tél : 0661.20.08.90

■ Vends Villa neuve de 1.000 m² en R+1 (Habitation au 1^{er} étage) avec (Showroom + Bureau + Dépot de 300 m²) au RDC à Fernand-Ville - Tél : 0661.20.08.90

■ Vends Villa neuve et meublée de 600 m² bâtie sur 150 m² avec 20 m de façade dans un quartier résidentiel (côté Cool Park) à Belgaid. Prix 7 Millions Fixe - Tél : 0550.11.18.78

■ Vend lot de terrain sup. 1.295 m² à Castors, acté et livret foncier. Rrix après visite - Tél : 0782.11.06.19 / 0697.43.96.21

■ Vend Villa de 550 m² dans un quartier calme à Cité Petit (à côté du stade de Bouakeul). Prix : 6 Milliards 500 + Villa de 430 m² à Boulevard les Castors à bon Prix - Tél : 0661.20.08.90

■ Vends Carcasse de 550 m² avec cave en R+1 à Canastel (en face du Jardin) + Carcasse de 170 m² avec 2 façades en angle côté Bir El Djir (Promotion Immobilière Golf). Prix : 2 Milliards 500 - Tél : 0661.20.08.90

■ Vends Villa de 250 m² à Résidence Hasnaoui à bon Prix : 7 Milliards 200 Fixe + Location Villa de 350 m² à Résidence Hasnaoui - Tél : 0550.12.20.67

■ Vente villa urgent à Aïn Beida 300 m², R+2 luxe côté les pompiers, 3 milliards 200 U, libre de suite 0556.31.83.86

■ Location des villas : villa à Canastel 11 U / Villa à Millenium 2 (F4 + 2 cuisines + 2 SDB) 20 U / Villa à Chouopt 10 U / Villa 400 m² semi-meublée au vieux Canastel 25 U - Tél : 0550.03.16.64

■ Tlemcen : Vend maison de maître 150 m² au centre-ville : rue de Paris Tél : 0662.40.02.84

■ A vendre Villa de 240 m² de 2 étages avec un grand Garage de 5 voiture et une grande Terrasse à Bir El Djir (ORAN) - Tél : 0560.11.82.39

■ Vends Villa à Bir El Djir Lot 119 (ORAN) R+2 (240 m²) - Gd Garage - Jardin et Hassi - Chauff. central - 1^{er} étage : 1 Pièce + 2 grands Salons + Cuisine + Terrasse + Hammam + WC + 2^{ème} étage : 5 Pièces - Jacuzzi + WC - 3^{ème} étage : Terrasse - Tél : 0550.54.06.57

■ Location Hangar de 20.000 m² couvert + 5000 m² couvert à la Zone industrielle Tlélat côté JOKTAL - Tél : 0661.20.08.90

■ Location Hangar de 10.000 m² couvert à la Zone industrielle Hassi Ameur - Tél : 0661.20.08.90

■ Location 3 Hangars neufs (Dépôts avec Rideaux électriques) de 750 m² chacun à la Zone industrielle Kerma - Tél : 0661.20.08.90

■ Location hangar 7.000 m² z, Rebel / Hangar 15.000 m² z, Hassi Ameur 150 U / Hangar 4000 m² z. Hassi Ameur / terrain 15.000

Espagne

La fronde de parents contre le retour à l'école

Alors que l'Espagne connaît une explosion des cas de Covid 19, de nombreux parents rechignent voire refusent de renvoyer leurs enfants à l'école.

Par Thomas Perroteau

Et ce, malgré les menaces de sanctions brandies par les autorités. «Pour apprendre tu as toute la vie, mais la santé tu n'en n'a qu'une», s'agace Aroa Miranda, mère de deux garçons de 8 et 3 ans qui ne les remettra pas à l'école cette semaine à Castellon de la Plana (est). «Ils sont en train de faire une expérience pour voir ce qu'il va se passer, comme avec des cochons d'Inde», s'indigne cette femme de 37 ans au chômage. «Pour mon fils de 8 ans, j'essaierai d'inventer des excuses, dire qu'il est malade», explique Aroa alors que la scolarité est obligatoire dans le pays de 6 à 16 ans. Elle a désinscrit son autre fils, âgé de 3 ans. Selon elle, le masque obligatoire à l'école dès 6 ans, à tout moment, et les mesures de distanciation, ne suffiront pas. «Si je n'ai pas le droit de réunir plus de dix personnes chez moi, je ne comprends pas pourquoi mon fils devrait être avec 25 enfants dans une classe», s'étonne-t-elle.

«PAS DE RISQUE ZÉRO»

Depuis plusieurs semaines, manifestations et pétitions de parents se multiplient en Espagne pour demander plus de garanties sanitaires dans les écoles. D'après une enquête in-

ternationale de l'institut Ipsos publiée fin juillet, l'opinion espagnole est à contre-courant de ses voisins européens. Une majorité de sondés en Espagne est en faveur d'une diminution du nombre de jours de cours présentiels, et un quart préféreraient attendre «entre 4 et 6 mois» avant de renvoyer les enfants à l'école. Face à l'inquiétude, les autorités oscillent entre messages rassurants et menaces de sanctions. «Les écoles sont bien plus sûres que les autres endroits même s'il n'y a pas de risque zéro dans une épidémie», a ainsi insisté mardi le chef du gouvernement Pedro Sanchez, «mais il y a un risque que nous devons éviter : l'exclusion sociale». «Les enfants ne peuvent pas vivre dans des bulles», a plaidé l'épidémiologiste en chef du ministère de la Santé, Fernando Simon. «Ils peuvent aussi bien attraper (le virus) au parc, ou quand ils vont voir leurs cousins ou par leur père qui s'est contaminé au travail». Dans un pays où près d'un quart de la population vit sous le même toit qu'un proche de plus de 65 ans, selon le sondage d'un institut public de 2018, de nombreux parents craignent d'exposer leurs aînés. «Je veux respecter la loi, mais entre sauver la vie de mes parents et de mes grands-parents, et emmener mes enfants à l'école, il n'y a pas d'hésitation», confie Pablo San-



chez à l'AFP dans son salon à Madrid, entouré de ses cinq enfants qu'il préfère ne pas envoyer à l'école.

«QU'ILS ME METTENT UNE AMENDE»

Aroa craint aussi les conséquences économiques d'une contamination d'un de ses enfants. «Si on doit se confiner à la maison 15 jours à cause de l'école, mon mari ne percevra rien», explique-t-elle. En réponse, le ministre de la Sécurité sociale José

Luis Escrivá a évoqué vendredi la possibilité d'indemniser également les parents d'enfants en quarantaine préventive dont le test est négatif. Le spectre des sanctions plane aussi sur les familles réfractaires.

Le responsable de l'éducation de la région de Madrid a ainsi mis en garde fin août contre une possible peine de «un à trois ans de prison». «C'est la question que l'on nous pose le plus en ce moment», explique Pedro Caballero, président de la Confédération catholique des pa-

rents d'élèves, mais «nous ne savons pas y répondre pour l'instant» face au flou juridique. La ministre de l'Éducation Isabel Celaa a commandé un rapport sur la question sans écarter de possibles sanctions. «L'éducation est un droit de l'élève, et non des parents» et «c'est une obligation des pouvoirs publics de faire respecter ce droit», a-t-elle averti dans le quotidien El País. «Qu'ils me mettent une amende, pour moi le plus important, ce sont mes enfants», rétorque Aroa. (AFP)

Manifestations anti-masques Derrière les arguments, beaucoup de fausses informations



Par Julie Charpentrat

Trop poreux pour retenir le virus ou au contraire susceptibles d'asphyxier son porteur... Ces théories servent souvent d'arguments dans les manifestations «anti-masques» contre les mesures de lutte contre la pandémie, notamment en Europe, alors que ce sont autant de fausses informations démontées par de nombreux scientifiques du monde entier ces derniers mois auprès de l'AFP.

MANQUE D'OXYGÈNE ET TROP DE CO2: FAUX

L'idée fausse d'une «hypoxie» -lorsque l'oxygène vient dangereusement à manquer- induite par les masques est l'une des plus répandues. Certaines publications sur les réseaux sociaux affirment même que les masques peuvent tuer. Le masque ne provoque pas d'insuffisance en

oxygène, ont pourtant expliqué de nombreux médecins à l'AFP. «Le masque n'est pas un circuit clos, il laisse passer l'oxygène», souligne par exemple le Pr Yves Coppetters, médecin épidémiologiste et professeur de santé publique à l'Université Libre de Bruxelles (ULB). Il peut en revanche y avoir «une sensation d'inconfort qui provoque une impression d'étouffer, mais c'est psychologique. Mais dans le cas d'une personne en bonne santé, il n'empêche pas du tout d'effectuer des activités quotidiennes normalement», ajoute-t-il. Corollaire, l'idée, erronée elle aussi, que l'on respirerait dangereusement notre propre CO2 est également très populaire. Mais comme on l'a vu, le masque n'est pas hermétiquement fermé et laisse circuler l'air.

«Un masque n'est pas un circuit fermé. Presque tout l'air expiré s'échappe du masque donc vous ne respirez pas votre propre CO2», explique ainsi Shane Shapera, directeur du pro-

gramme des maladies pulmonaires de l'hôpital public de Toronto (Canada).

«NIDS» À BACTÉRIES, CHAMPIGNONS, MOISISSURES... : FAUX

«Les infections fongiques liées aux champignons graves sont rares», explique Françoise Dromer, responsable de l'unité de Mycologie moléculaire et du Centre national de référence des Mycoses invasives et des antifongiques de l'Institut Pasteur. «Dans les conditions d'utilisation recommandées, il n'y a aucun moyen que des champignons se développent à l'intérieur d'un masque», assure-t-elle. «Pour qu'un masque moisisse, il faudrait le laisser, par exemple, humide dans une pièce pleine de moisissure, ou dans un compost, pendant des semaines», dit-elle encore, rappelant qu'un masque doit être changé toutes les 4 heures. Comme «les humains ont des bactéries nor-

males dans leur bouche et leurs fosses nasales», «quand nous parlons, nous expulsions des gouttelettes de salive. Il peut y avoir des champignons ou des bactéries qui restent sur le masque», explique aussi Daniel Pahua, professeur de santé publique à l'Université nationale autonome du Mexique (Unam). Mais, «la plupart de ces agents ne produisent pas de maladie, parce que ce sont des bactéries que nous avons dans la bouche», ajoute-t-elle.

ILS LAISSENT PASSER LE VIRUS : FAUX

La théorie selon laquelle ils laisseraient passer le virus est elle aussi très populaire, avec souvent l'idée que les mailles des masques sont plus grandes que le virus. D'une part, «la taille de la particule virale n'est pas pertinente. C'est la taille des gouttelettes qui contiennent le virus qui compte», des gouttelettes largement filtrées par le masque, explique le Dr Julian Leibowitz, professeur en immunologie microbienne de la Texas A&M University. D'autre part, le masque chirurgical ne fonctionne pas que comme une passoire mais filtre selon d'autres principes physiques (effet d'inertie et capture électrostatique...) de façon à empêcher un maximum de gouttelettes, mêmes petites, de passer, selon Jean-Michel Courty, professeur de physique à la Sorbonne et chercheur au laboratoire Kastler Brossel.

D'après les normes du ministère de la Santé, les masques vendus au grand public doivent filtrer au minimum 70% des particules - toutes tailles confondues. Et «les masques n'ont pas besoin d'être efficaces à 100% pour avoir un rôle significatif sur le ralentissement de l'épidémie», relève le virologue Benjamin Neuman, de la Texas A&M University. L'OMS considère le port du masque comme une mesure efficace pour limiter la propagation du virus, en plus de la distance physique et du lavage de mains. Il est d'autant plus efficace qu'il est massivement porté, car les porteurs se protègent mutuellement les uns les autres. (AFP)

Après le Japon La Corée du Sud balayée par le typhon Haishen



Par Sunghee Hwang,
avec Charly Triballeau
à Kagoshima

La Corée du Sud était balayée lundi par les rafales du puissant typhon Haishen qui a fait au moins un mort lors de son passage au Japon. Environ 320.000 foyers étaient privés d'électricité dans l'archipel nippon du fait de la tempête qui a arraché des toitures et fait tomber une demi-mètre de pluies en 24 heures dans certains endroits. Le porte-parole du gouvernement nippon Yoshihide Suga a affirmé que le typhon avait fait un mort, et que les autorités s'employaient à déterminer la cause de trois autres décès. Dans la province rurale de Miyazaki, on était sans nouvelle de trois hommes et une femme après un glissement de terrain ayant fait basculer des maisons dans un cours d'eau. Des secouristes étaient à pied d'œuvre pour déblayer le site. Des dizaines de policiers étaient en route pour participer aux recherches, a précisé aux journalistes à Tokyo M. Suga. Haishen, qui a suivi de quelques jours le puissant typhon Maysak, a d'abord balayé samedi Okinawa (Sud) avant de poursuivre sa progression vers le Nord.

USINE HYUNDAI À L'ARRÊT

Environ 1,8 million de personnes avaient reçu pour consigne de trouver un abri, alors qu'on redoutait que les vents à 200 km/h accompagnant la tempête ne sème le chaos dans les habitations japonaises, dont beaucoup sont en bois. En début d'après-midi lundi, le cyclone tropical affectait surtout la moitié est de la Corée du Sud et devait atteindre la Corée du Nord dans la nuit de lundi à mardi, selon l'agence météorologique sud-coréenne. La force des rafales diminuait mais restait élevée, avec des pointes à 112 km/h, entraînant l'annulation de plusieurs centaines de vols en Corée du Sud. Des images de la région de Busan (sud-est), la deuxième ville du pays, montrent des rues inondées, des arbres et des feux de signalisation arrachés. Des milliers de foyers étaient sans électricité. Le courant a également été coupé sur les lignes d'assemblage des usines de Hyundai Motor à Ulsan, entraînant l'arrêt de la production pendant plusieurs heures. Les rues de la ville portuaire de Sokcho étaient globalement désertes, certains habitants bravant

néanmoins les intempéries pour photographier le spectacle de la mer déchainée. Le typhon a poursuivi sa course en mer du Japon - connue en Corée sous le nom de mer Orientale - et devrait frapper lundi soir la Corée du Nord au niveau de Chongjin, dans la province du Hamgyong dans l'extrême nord-est, selon l'agence météorologique sud-coréenne.

VENTS À 212 KM/H

Les médias officiels nord-coréens ont multiplié les mises en garde, avec des directs des zones déjà balayées par les vents. Un montrait notamment un journaliste conduisant sa voiture dans une zone ventée et inondée de Tongchon, dans la province de Kangwon. «Il est temps pour nous tous d'être en état d'alerte», dit-il, en faisant état de rafales à 126 kmh. La semaine dernière, Maysak a causé d'importants dégâts en Corée du Nord. Le leader Kim Jong Un a ordonné à 12.000 membres de son parti d'aider deux provinces rurales dévastées, a rapporté dimanche l'agence officielle KNCA, en affirmant que 300.000 personnes avaient répondu à l'appel.

M. Kim est apparu ce week-end sur les médias d'Etat en train d'inspecter les dégâts. Il a par ailleurs ordonné le limogeage d'un haut responsable de la province de Hamgyong du Sud. Les médias officiels n'ont donné aucune précision sur le bilan du passage de la tempête. Le typhon a aussi fait une quarantaine de blessés au Japon, dont quatre graves, a ajouté M. Suga. Dans la région de Nagasaki, où des vents ont soufflé jusqu'à 212 km/h, quatre personnes ont été blessées par les éclats d'une vitre dans le centre d'évacuation où elles s'étaient réfugiées, ont rapporté les pompiers locaux à l'AFP.

Les autorités avaient aussi conseillé d'éviter de surcharger les centres d'évacuation en raison du coronavirus, ce qui a incité de nombreux habitants à passer la nuit dans des hôtels. Des hôtels de la région avaient ainsi affiché complet ce week-end, à l'instar de l'hôtel Polaris, dans le sud de Kyushu, du jamais vu pendant un typhon. «C'est un grand immeuble pour notre région. Donc je pense que nos clients ont choisi de venir chez nous pour se sentir en sécurité», a déclaré Takayuki Shinmura, employé à l'accueil de cet hôtel comprenant 73 chambres. (AFP)

Canada Plus de 18.000 voyageurs venant des Etats-Unis refoulés depuis mars

Plus de 18.000 voyageurs étrangers en provenance des Etats-Unis ont été refoulés par le Canada pour cause de déplacement non-essentiel depuis la fermeture partielle de la frontière entre les deux pays en mars, selon les autorités canadiennes.

Entre le 22 mars et le 2 septembre, les agents canadiens ont refusé l'entrée à 18.431 voyageurs étrangers, la majorité Américains, arrivant des Etats-Unis, selon des statistiques de l'Agence des services frontaliers du Canada transmises dimanche à l'AFP. Ces voyageurs ont été refoulés par les autorités canadiennes au motif que leur déplacement était jugé non-essentiel, incluant notamment des visites touristiques ou de loisir, a précisé l'agence fédérale. Le Canada et les Etats-Unis ont fermé le 21 mars leur frontière commune, la plus longue au monde, sauf pour le commerce des biens et marchandises et les travailleurs essentiels, afin de contenir la contagion de

l'épidémie de nouveau coronavirus. Mi-août, la fermeture de la frontière a été prolongée jusqu'au 21 septembre au moins.

En temps normal, plus de 400.000 Canadiens et Américains franchissent chaque jour la frontière entre les deux pays, longue de près de 8.900 kilomètres. Les échanges de biens et de marchandises de part et d'autre totalisent quotidiennement 2,4 milliards de dollars canadiens. Les Etats-Unis sont le pays le plus touché par la pandémie de Covid-19 avec plus de 188.000 décès dimanche.

Le Canada rapportait pour sa part 9.183 morts dimanche. La situation a provoqué l'inquiétude de certains Canadiens craignant de voir des Américains venir au Canada pour des raisons non légitimes et ainsi risquer de propager l'épidémie. Les tensions ont notamment eu lieu en Colombie-Britannique et en Alberta, provinces de l'ouest du Canada par lesquelles les Américains sont autorisés à

transiter s'ils justifient de leur intention de voyager entre l'Alaska et la partie sud des Etats-Unis pour des raisons essentielles, comme le travail ou le retour à sa résidence principale. Mais ces derniers mois, certains Américains ont été accusés d'exploiter la «faille de l'Alaska» afin de venir au Canada pour faire du tourisme. Fin juillet, les autorités canadiennes ont alors instauré des règles plus strictes et des conditions d'entrée supplémentaires dans le but de réduire la durée de séjour des voyageurs en transit. Samedi, une famille américaine venant d'Alaska a été escortée par la police de Vancouver à la frontière entre la Colombie-Britannique et les Etats-Unis pour être restée trop longtemps au Canada et n'avoir pas pris le chemin le plus direct pour se rendre dans l'Etat américain de Washington, selon des médias canadiens. Les quatre membres de la famille ont été condamnés à payer une amende de 500 dollars canadiens chacun.

Un homme de 27 ans arrêté après les gressions au couteau à Birmingham

Un homme de 27 ans a été arrêté, soupçonné d'être l'auteur de plusieurs agressions au couteau qui ont fait un mort et deux blessés graves dans la nuit de samedi à dimanche à Birmingham, deuxième ville du Royaume-Uni, a annoncé la police lundi.

«Nous avons arrêté un homme soupçonné de meurtre et de sept tentatives de meurtre pour une série d'attaques au couteau à Birmingham», a annoncé la police des West Midlands.

Les victimes semblent avoir été visées «au hasard», selon la police. Un homme de 23 ans est décédé après avoir été poignardé, tandis qu'un autre homme et une femme, âgées de 19 et 32 ans, ont été grièvement blessés par arme blanche et restent à l'hôpital dans un état critique. Cinq autres personnes, âgées de 23 à 33 ans, ont été moins gravement blessées.

Les attaques se sont déroulées entre 0 h 30 et 2 h 20, heure locale, en plusieurs endroits de la ville. La police avait diffusé dimanche



soir des images de vidéosurveillance du suspect et a reçu de «nombreuses réponses». «L'une de ces pistes nous a menés dans le quartier de Selly Oak ce matin où un homme a été arrêté», a indiqué la police. Les investigations se poursuivent. Selon les premiers éléments de l'enquête, rien ne permet de retenir à ce stade une hypothèse «terroriste» ou celle d'un crime haineux, pas plus que celle d'un conflit entre gangs, a expliqué dimanche l'un des responsables de la police, Steve Graham, lors d'une conférence de presse.

Incendies en Californie Plus de 200 personnes évacuées par hélicoptère



Plus de 200 personnes piégées par un incendie de forêt dans le nord de la Californie ont été évacuées par hélicoptère militaire, ont indiqué les autorités locales en annonçant dimanche la fin du sauvetage. Des hélicoptères Black Hawk et Chinook ont évacué ces personnes piégées aux alentours

du réservoir Mammoth Pool, dans la forêt nationale de la Sierra à environ 70 km au nord-est de Fresno, ont indiqué la Garde nationale et les services de secours de Californie. Vingt personnes ont été transportées vers des hôpitaux, ont précisé les services du shérif du comté de Madera. «Plus de 200 per-

sonnes ont été évacuées», ont-ils écrit sur les réseaux sociaux, en déclarant l'opération de sauvetage «accomplie».

Parmi elles, au moins deux personnes souffrent de blessures graves, selon les pompiers de Fresno. La Garde nationale de Californie a eu recours aux hélicoptères Chinook pour l'opération d'évacuation, a précisé le général Daniel Hokanson, chef du bureau de la Garde nationale, tweetant une photo prise du cockpit d'un hélicoptère, le montrant entouré par les arbres en flammes. L'incendie a pris vendredi sur un terrain escarpé et accidenté alors que la Californie connaît une nouvelle vague de chaleur ce week-end. Ces températures propices aux feux de forêt interviennent alors que plus de 600.000 hectares de forêt étaient déjà partis en fumée dans de multiples incendies, qui avaient provoqué l'évacuation de dizaines de milliers de personnes à la mi-août.

• 2

10.15 Les Z'amours
10.50 Tout le monde veut prendre sa place
11.50 Météo 2
12.00 Journal 13h00
13.55 Ça commence aujourd'hui
14.05 Cyclisme : Tour de France
16.45 Vélo club
17.40 N'oubliez pas les paroles
18.55 Météo 2
19.00 Journal 20h00
19.35 Météo 2

20.10 Les pouvoirs extraordinaires du corps humain



Présenté par Michel Cymes, Adriana Karembeu
Gros plan sur les organes intitulés émonctoires : foie, reins, poumons, intestin et peau qui sont essentiels au bon fonctionnement - et notamment à la purification - de l'organisme. Accompagnés d'éminents experts, les deux animateurs prodiguent des conseils et des astuces pour aider le corps à bien éliminer les déchets et permettre aux gens de rester en pleine santé, le plus longtemps possible.

• 3

20.05 La stagiaire



09.44 Ensemble c'est mieux !
11.25 12/13 : Journal national
11.50 Météo
12.00 Cyclisme : Tour de France
14.15 Rex
15.10 Des chiffres et des lettres
15.40 Personne n'y avait pensé !
16.15 Slam
17.00 Questions pour un champion
18.30 19/20 : Journal national
19.20 Plus belle la vie
19.45 Tout le sport
20.00 Météo

Série policière - France - 2019 Saison 5 - Episode 5/8
- Le prix du succès
Avec Michèle Bernier, Antoine Hamel, Philippe Lelièvre, Nicolas Marié
Deux frères, encouragés depuis l'enfance par leur famille pour faire carrière dans le football, sont pensionnaires d'un centre de formation près de Marseille. L'un des deux, joueur très prometteur, est retrouvé mort dans l'établissement.

• 4

20.05 C'est tout pour moi



Comédie dramatique - France - 2017
Avec Nawell Madani, François Berléand, Leyla Doriane, Antoinette Gomis
Depuis toute petite, Lila rêve de devenir danseuse. Malgré la désapprobation de son père, elle se rend à Paris pour passer des castings. Mais rapidement la jeune Bruxelloise se heurte à diverses déceptions et découvre un monde impitoyable. Arnaquée, Lila se retrouve un jour en prison. Elle croise Fabrice, un professeur de théâtre, dans un atelier. Lila prend vite goût à l'improvisation.

• 5

arte

NRJ

10.45 La quotidienne
12.40 Le magazine de la santé
13.35 Allô, docteurs !
14.10 Anchorage, ville sauvage
14.35 L'appel de la nature
15.30 Nus et culottés
16.30 C à dire ?!
16.45 C dans l'air
18.00 C à vous
19.20 Passage des arts
19.51 Tu deviendras hétéro mon fils
21.00 Le monde en face
21.45 C dans l'air
22.45 Le pitch cinéma

08.25 Au fil des Andes
11.20 Des vignes et des hommes
11.50 Arte journal
12.00 Arte Regards
12.40 Cézanne et moi
14.35 Caucase, le moine et ses enfants
15.30 Invitation au voyage
16.45 Des vignes et des hommes
17.15 Les animaux sauvages et leurs petits
18.45 Arte journal
19.05 28 minutes
19.50 De la farine au four, quel pain ?
21.20 Numéro 387 - Disparu en Méditerranée

C 8

13.00 Inspecteur Barnaby
16.45 Balance ton post !
17.45 TPMP : première partie
18.45 Touche pas à mon poste !
19.15 A prendre ou à laisser
20.15 Le diable s'habille en Prada



CANAL+ family 19.50

SPIDER-MAN : NEW GENERATION

Film d'animation - Etats-Unis - 2018

A New York, pendant que Spider-Man tisse sa toile de building en building pour sauver des vies, Miles Morales quitte ses parents et son appartement de Brooklyn pour se rendre dans le nouveau collège privé où il est pensionnaire. L'adolescent, férus de graphisme, n'apprécie pas trop l'établissement, à l'exception d'une nouvelle élève, Gwen Stacy, avec laquelle il se sent complice. Une nuit, alors qu'il sort avec son oncle Aaron pour faire quelques graffitis, Miles est piqué par une étrange araignée.

CINE + FRISSTON 19.50

ROCKY

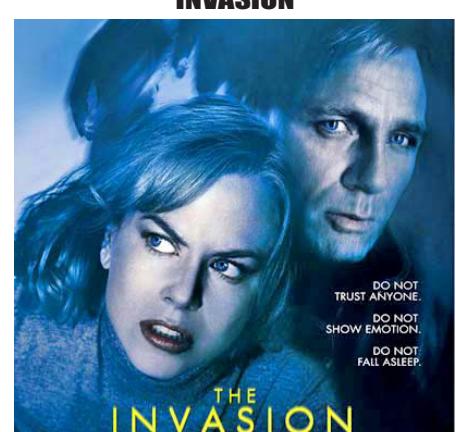


Drame - Etats-Unis - 1976

Avec Sylvester Stallone, Talia Shire, Burt Young, Burgess Meredith
Rocky Balboa, personnage sympathique et un peu fruste, vit depuis toujours d'expédients dans les bas quartiers de Philadelphie. Quand il ne recouvre pas des dettes pour Gazzo, un créancier, il boxe, sous le surnom de « l'étalon italien », pour quelques dollars dans les salles du quartier. Un jour, il apprend qu'Apollo Creed, champion du monde des poids lourds, recherche un challenger pour remettre son titre en jeu. Rocky est choisi. Par amour pour la belle Adrian, la sœur de son ami Paulie, et pour gagner le respect de son entraîneur Mickey, vétérinaire des rings, Rocky s'entraîne d'arrache-pied.

RIT 9 19.50

INVASION



Film de science-fiction - Etats-Unis - 2007

Avec Nicole Kidman, Jeremy Northam, Daniel Craig, Jackson Bond
De retour sur Terre, la navette spatiale Patriot explose dans l'atmosphère, propageant un virus d'origine inconnue. Cet incident coïncide avec une série de plusieurs phénomènes étranges... Psychiatre à Washington, Carol Bennell découvre en effet, lors de ses consultations, que de plus en plus de gens se comportent de façon inhabituelle. Avec le docteur Ben Driscoll, scientifique reconnu, elle décide de mener l'enquête.

TF1

19.35 Ligue des Nations U.E.F.A.



- France - Croatie

Ce remake de la finale de la coupe du Monde 2018 s'annonce déjà décisif en vue de la qualification pour la phase finale de la Ligue des Nations. Trois jours après avoir affronté la Suède, à Stockholm, Hugo Lloris et les Tricolores doivent s'imposer ce soir face aux Croates emmenés notamment par Ivan Perisic. Didier Deschamps, le sélectionneur des Bleus, va tenter de remporter la bataille tactique face à une équipe physique et redoutable offensivement.

M6

20.05 Apprendre à t'aimer



09.00 Desperate Housewives

11.40 Météo

11.45 Le 12.45

12.30 Météo

12.35 Scènes de ménages

13.00 Relooking amoureux

15.00 Incroyables transformations

15.30 Les reines du shopping

17.40 Tous en cuisine, en direct avec Cyril Lignac

18.45 Le 19.45

19.10 Météo

19.25 Scènes de ménages

Téléfilm dramatique - France

Avec Ary Abittan, Julie de Bona, Youssef Hadji, Annie Gregorio

Professeur de judo passionné, Franck est en couple avec Cécile, et tous deux sont impatients d'accueillir leur premier enfant. Mais à la naissance de Sarah, ils découvrent que leur petite fille est atteinte de trisomie 21. Le monde idéal que le jeune père s'était imaginé s'effondre et démarre pour lui un long chemin vers l'acceptation de la différence.

CANAL+

20.08 Gloria Mundi



10.52 L'info du vrai, le docu news

11.23 L'info du vrai, le mag

11.55 The Tonight Show Starring Jimmy Fallon

12.37 The Twilight Zone : la quatrième dimension

14.02 Soeurs d'armes

15.51 Profession

16.58 L'info du vrai, le mag

17.35 L'info du vrai

18.21 L'info du vrai, l'événement

19.13 L'info du vrai, le mag

19.48 La boîte à questions

Drame - France - 2019

Avec Gérard Meylan, Anaïs Demoustier, Robinson Stévenin, Ariane Ascaride

Sylvie, femme de ménage la nuit, apprend à Daniel, son ex-mari sur le point de sortir de prison qu'il est grand-père. Leur fille Mathilda a mis au monde la petite Gloria.

Financièrement, la jeune femme, vendue à l'essai, et son mari Nicolas, conducteur de VTC, sont constamment dans le rouge.

Sa demi-sœur Aurore, qui a le sens des affaires, vit avec Bruno, un patron sans scrupules d'un dépôt-vente.

PLANÈTE +

TFX

W9

10.12 Caïds story, un siècle de grand banditisme

12.06 Les gens du fleuve

13.01 La fureur du climat

14.49 Révoltes barbares

16.39 Stratégies de survie

17.36 Exploration spatiale, objectif infini

18.13 Sommets du monde

19.04 American Pickers, la brocante made in U.S.A.

19.55 Apocalypse : la 2e Guerre mondiale

21.50 Moi, fils de Pablo Escobar

20.00 Petits plats en équilibre

20.05 Man of steel

22.40 Chroniques criminelles

22.20 Magnitude 10,5: L'apocalypse

TÉLÉVISION

• 1

10.15 Les Z'amours
10.50 Tout le monde veut prendre sa place
11.50 Météo 2
12.00 Journal 13h00
13.55 Ça commence aujourd'hui
14.05 Cyclisme : Tour de France
16.45 Vélo club
17.40 N'oubliez pas les paroles
18.55 Météo 2
19.00 Journal 20h00
19.35 Météo 2



Présenté par Michel Cymes, Adriana Karembeu
Gros plan sur les organes intitulés émonctoires : foie, reins, poumons, intestin et peau qui sont essentiels au bon fonctionnement - et notamment à la purification - de l'organisme. Accompagnés d'éminents experts, les deux animateurs prodiguent des conseils et des astuces pour aider le corps à bien éliminer les déchets et permettre aux gens de rester en pleine santé, le plus longtemps possible.

• 2

20.05 La stagiaire



09.44 Ensemble c'est mieux !
11.25 12/13 : Journal national
11.50 Météo
12.00 Cyclisme : Tour de France
14.15 Rex
15.10 Des chiffres et des lettres
15.40 Personne n'y avait pensé !
16.15 Slam
17.00 Questions pour un champion
18.30 19/20 : Journal national
19.20 Plus belle la vie
19.45 Tout le sport
20.00 Météo

Série policière - France - 2019 Saison 5 - Episode 5/8
- Le prix du succès
Avec Michèle Bernier, Antoine Hamel, Philippe Lelièvre, Nicolas Marié
Deux frères, encouragés depuis l'enfance par leur famille pour faire carrière dans le football, sont pensionnaires d'un centre de formation près de Marseille. L'un des deux, joueur très prometteur, est retrouvé mort dans l'établissement.

• 3

20.05 C'est tout pour moi



Comédie dramatique - France - 2017
Avec Nawell Madani, François Berléand, Leyla Doriane, Antoinette Gomis
Depuis toute petite, Lila rêve de devenir danseuse. Malgré la désapprobation de son père, elle se rend à Paris pour passer des castings. Mais rapidement la jeune Bruxelloise se heurte à diverses déceptions et découvre un monde impitoyable. Arnaquée, Lila se retrouve un jour en prison. Elle croise Fabrice, un professeur de théâtre, dans un atelier. Lila prend vite goût à l'improvisation.

• 4

arte

NRJ

10.45 La quotidienne
12.40 Le magazine de la santé
13.35 Allô, docteurs !
14.10 Anchorage, ville sauvage
14.35 L'appel de la nature
15.30 Nus et culottés
16.30 C à dire ?!
16.45 C dans l'air
18.00 C à vous
19.20 Passage des arts
19.51 Tu deviendras hétéro mon fils
21.00 Le monde en face
21.45 C dans l'air
22.45 Le pitch cinéma

08.25 Au fil des Andes
11.20 Des vignes et des hommes
11.50 Arte journal
12.00 Arte Regards
12.40 Cézanne et moi
14.35 Caucase, le moine et ses enfants
15.30 Invitation au voyage
16.45 Des vignes et des hommes
17.15 Les animaux sauvages et leurs petits
18.45 Arte journal
19.05 28 minutes
19.50 De la farine au four, quel pain ?
21.20 Numéro 387 - Disparu en Méditerranée

C 8

1

Bélier 21-03 au 20-04

Vous retrouverez facilement la grande forme car les choses commencent très nettement à bouger vers le chemin du succès. Vous aurez la conviction intime qu'un événement incertain n'est pas arrivé par hasard.

Taureau 21-04 au 21-05

La réussite sera avec vous. Tout vous sourira à condition de bien mesurer la portée de vos actes. Surveillez votre imagination quelquefois débordante, soyez réaliste, votre détermination fera le reste.

Gémeaux 22-05 au 22-06

Vous adopterez une attitude pondérée dans une relation délicate avec quelqu'un que vous connaîtrez bien.

Cancer 22-06 au 22-07

Grâce à votre forme physique (et votre moral s'en ressent) vous n'aurez pas besoin d'attendre la fin de la journée pour conclure.

Lion 23-07 au 23-08

Vous parviendrez facilement à vos fins dans cette aventure que vous aurez la chance de mener à bien, il suffit d'un peu de patience. Vous n'en manquerez pas. Tout vient à point à qui sait attendre mais encore faut-il s'investir avec énergie au bon moment.

Vierge 24-08 au 23-09

Certains principes vous gênent dans votre progression et vous vous impatientez. Comme vous savez qu'il y va de votre intérêt de faire face au plus vite vous contournez l'obstacle.

Balance 24-09 au 23-10

Une offre intéressante vous sera faite mais vous tenez de la refuser malgré une envie pressante de l'accepter. Vous hésitez longtemps avant de prendre la bonne décision.

Scorpion 24-10 au 22-11

Profitez de vos bonnes dispositions pour faire quelques mouvements. Vous avez besoin de vous sentir bien dans votre corps.

Sagittaire 23-11 au 21-12

Vous pensez devoir travailler vos apparences en fonction d'une conjoncture qui vous paraît peu favorable.

Capricorne 22-12 au 20-01

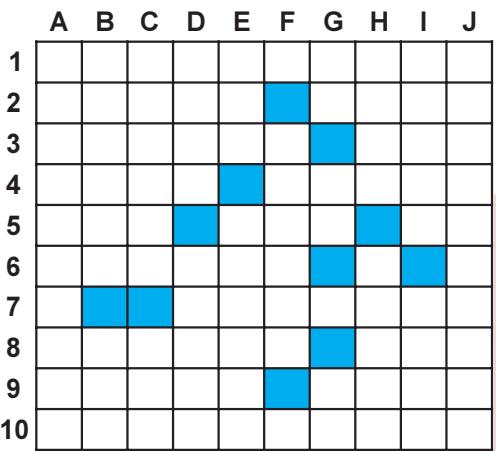
Vous devriez découvrir de réelles possibilités dans une nouvelle affaire. Essayez de ne pas céder aux craintes et aux doutes qui pourraient vous assaillir. Aller de l'avant, tout ce que vous avez à faire est de croire en vous.

Verseau 21-01 au 18-02

Vous vous sentez un moral de vainqueur. Vos tâches habituelles ne vous font pas peur et vous travaillerez pour vous avec acharnement. Vous aurez une nouvelle vision des choses.

Poissons 19-02 au 20-03

La chance vous aide à profiter d'une offre providentielle que vous auriez tort de différer. Une opposition de dernière minute vous fait prendre des dispositions d'envergure pour parvenir à exécuter dans les délais les plans dont vous aviez lancé les bases.



Horizontalement:

- Homme des cavernes.
- Eternel pour les partis. Conservateur.
- Occasionner. Parcourt insensé.
- Point froid. Etendit.
- Conjonction. Un bon tuyau pour un tiercé ! Suite de reine.
- Minrai.
- Après cela.
- Attache. Elle en fait du beau chez les alliés !
- Se démène. Filer ou se défiler.
- Vus de l'œil du maître.

Verticalement:

- A. Pépère où à la papa.
- B. Trouble. Article.
- C. A nécessité une intervention. A la mi-temps.
- D. Paumelle. Produit de solde.
- E. Article à la casse. Donner de la bande.
- F. Remonte le cours.
- G. Autour du dernier. Du tac, au tac. Pouah !
- H. Etre abominable au plus haut point. Chapeau claqué.
- I. S'écraser (se). Nettoyé.
- J. Ceux d'avant, on leur doit une reconnaissance.

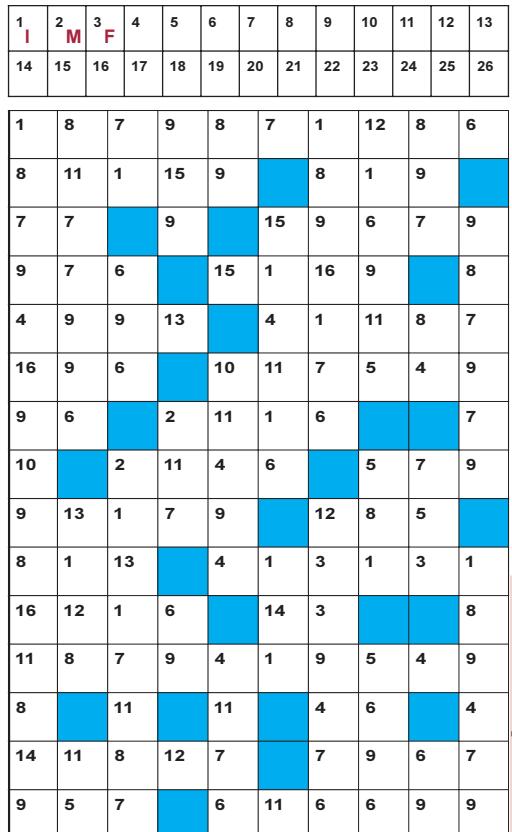


ABRI - AERER - AIMER - ARRETER - AVION - BALANCE - BAMBOU - BATTRE - BEAUTE - BROUSSE - CARROSSE - CORNE - CREMERIE - CRIN - DEMOISELLE - EGGERIE - ELAN - EPELER - EPOUSE - FENETRE - GARNEMENT - GLOBE - HABIT - JOIE - JUSTICE - LABEL - MECONTENTER - MEUTE - MILLE - MIRACLE - NOTER - OGRE - ORREE - ORNER - PERLE - PISTE - PLAIRE - RAGER - RAMER - REINE - REVOLUTION - ROYAUME - RUER - STOP - TETER - TIGRE - TONNELLE - TUNNEL.

Les 8 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

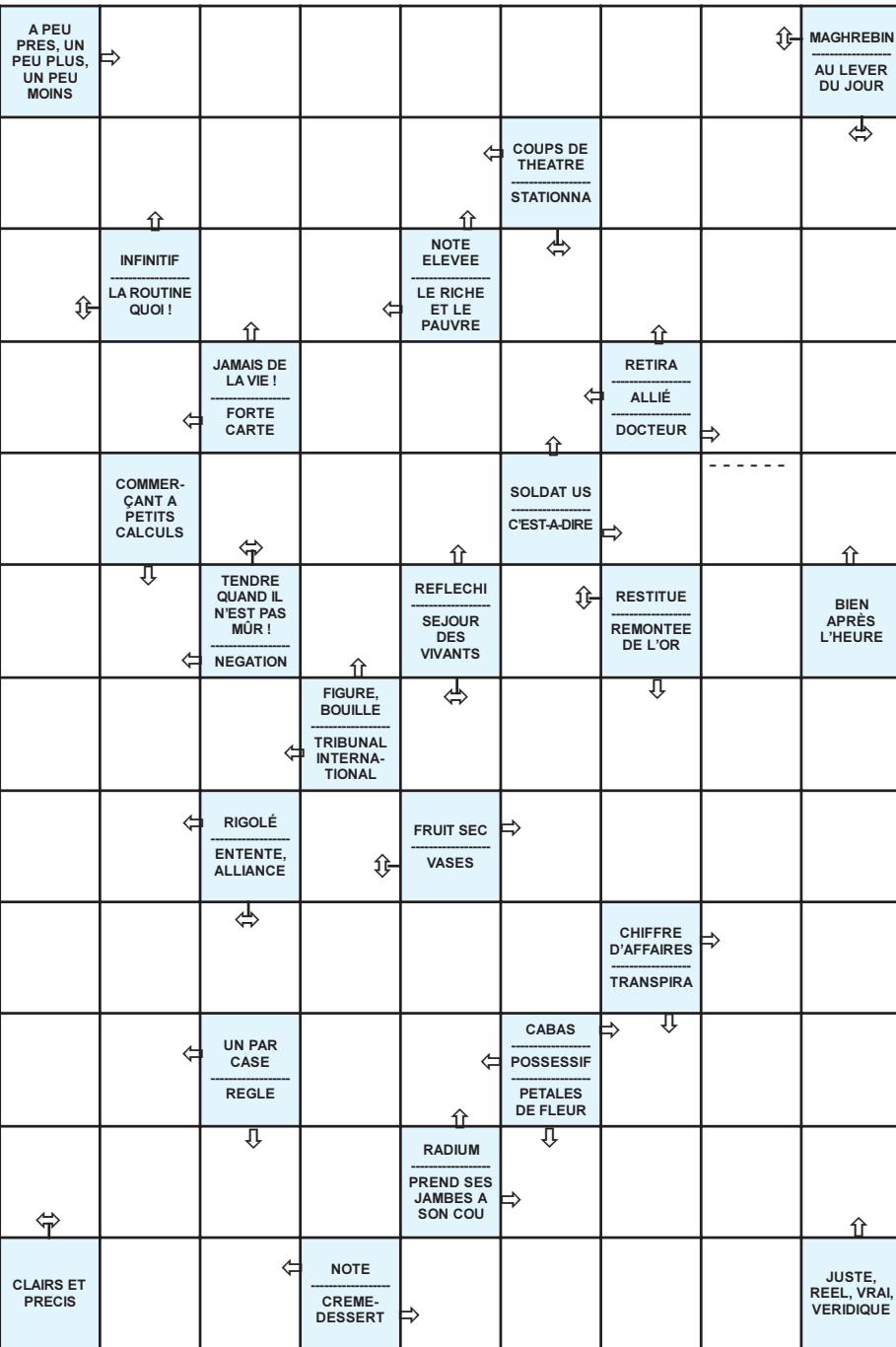
- Mon 1er est un mot bien élevé.
- Mon 2e est une mauvaise manie.

Mon tout est aisée, l'art est difficile.



Jeux proposés par Chérifa Benghani

FLECHES N° 7846



LES SOLUTIONS

CROISÉS N° 7845

B	O	A	T	P	E	O	P	L	E
O	U	R	A	G	A	N	O	N	
U	B	R	A		G	O	U	T	
I	L	O	T	E	S	N	C	E	
L	E	U	A	R	C	H	E		
A	U	R	E	S	D	E	B		
S	S	R	I	V	E	E	S		
S	E	R	I	E	S	E	M	U	
E	S	P	E	R	A	N	C	E	S

SUDOKU N° 845								
6	7	2	1	5	4	9	3	8
1	8	9	3	7	2	6	5	4
4	3	5	6	8	9	1	7	2
2	5	6	7	4	1	3	8	9
8	4	1	2	9	3	7	6	5
3	9	7	5	6	8	4	2	1
7	1	8	4	3	5	2	9	6
5	6	4	9	2	7	8	1	3
9	2	3	8	1	6	5	4	7

FLECHES N° 7845

E	R	A	F	L	U	R	E	S
X	C	A	U	S	E	R		
T	R	A	C	T	E	T		
R	O	C	T	E	L	O		
E	L	I	T	E	A	P		
M	E	A	R	V	A	I		
E	S	C	M	E	N	T		
M	C	R	A	I	E	W		
E	T	O	I	L	E	S		
N	T	E	S	O	S	U		
T	H	O	N	S	S	E		
E	N	T	A	M	E	R		

FOUILLIS N° 7845								
1	2	3	4	5	6	7	8	9
7	R	O	T	L	D	12	M	
13	E	C	15	16	P	17	18	
19	20	21	22	23		24		
25	26							

PIÉTÉ (Pie - Eté)

CODÉS N° 7845

1	I	2	V	3	G	4	A	5	N	6	S
7	R	8	O	9	T	10	L	11	D	12	M
13	E	14	C	15	16	P	17	18			
19	20	21	22	23		24					
25	26										

SUDOKU N° 846

SUDOKU N° 846								
6	1	5			2			
5		7			8			3
	8	9	3			7	5	
2					6		4	
7					9	3	8	1
	2				5		7	6
6	4	9	2	7	8	1	3	
5	6	4	9	2	7	8	1	3
9	5	7	6	1	6	5	4	7

CODÉS N° 846

CODÉS N° 846								

<tbl_r cells

Emirates a remboursé 1,4 milliard de dollars à ses clients



Emirates, la première compagnie aérienne du Moyen-Orient, a annoncé lundi avoir remboursé 1,4 milliard de dollars à ses clients à la suite d'annulations de vols en raison du Covid-19. «Emirates révèle qu'elle a remboursé plus de 5 milliards de dirhams», soit 1,4 milliard de dollars, a indiqué la compagnie dans un communiqué. «Plus de 1,4 million de demandes de remboursement ont été traitées depuis mars, ce qui représente 90% du total des requêtes», a ajouté la compagnie de Dubaï. Emirates a enregistré un bénéfice net de 1,1 milliard de dirhams (288 millions de dollars) pour l'exercice financier se terminant en mars, contre 237 millions de dollars l'année précédente.

C'était la 32e année consécutive de bénéfices pour Emirates, mais ses résultats pour l'année 2020 doivent être plombés par le Covid-19.

Emirates indique desservir actuellement 80 destinations (contre plus de 140 avant la pandémie) et entend étendre progressivement son réseau avec l'assouplissement des restrictions sur les voyages. Son directeur des opérations, Adel al-Redha, a déclaré le mois dernier que la compagnie prévoyait de reprendre ses vols vers toutes les «destinations de son réseau» d'ici l'été 2021.

La compagnie qui employait quelque 60.000 personnes, dont 4.300 pilotes, avant la pandémie, a annoncé une série de suppressions d'emplois, sans en préciser le nombre.



Le grand rendez-vous scolaire arrive à grands pas et sa préparation s'effectue avec des moyens et des conditions inédits. Les plus savants des pronostiqueurs sont incapables d'envisager avec précision le déroulement de cet événement sinon de tabler sur une faculté d'adaptation espérée pour que tout se déroule sans trop de turbulences dans une anormalité imposée par une pandémie non encore maîtrisée. Malgré les assurances données et l'optimisme affiché par le ministère de l'Education, il est fort à parier que l'incredulité des enfants sera à la mesure de leurs questionnements sur un univers des adultes où ils ont le sentiment d'être égarés. Pour les écoliers, entamer la vie méritait de bien meilleurs autres accommodements. Mais la nature en a voulu autrement pour leur enseigner qu'une autre grande école, celle de la vie, existe aussi.

Le Quotidien D'ORAN Edition Nationale d'Information

Tunisie: sept arrestations après l'attaque contre des gendarmes à Sousse



Les autorités tunisiennes ont annoncé lundi avoir arrêté sept personnes dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat la veille d'un membre de la Garde nationale lors d'une attaque «terroriste». Tôt dimanche matin, des hommes en voiture ont heurté des agents de la Garde nationale près de la station balnéaire de Port Kantaoui, dans la ville touristique de Sousse, puis les ont attaqués au couteau, tuant l'un d'eux et blessant grièvement l'autre. Ce dernier est «dans un état stable», a indiqué à l'AFP le porte-parole du ministère de l'Intérieur Khalid Hayouni. Trois assaillants,

rapidement poursuivis, ont été tués dimanche matin dans la même zone. Depuis dimanche, «43 personnes ont été interrogées et 7 d'entre eux arrêtées», a indiqué lundi le porte-parole de la Garde nationale, Houcine Eddine Jebabli, interrogé par la radio Shems.

Parmi les interpellés, «l'épouse d'un des assaillants, qui a qualifié son époux de «martyr» lors de l'interrogatoire», ainsi que deux frères d'un assaillant et une personne soupçonnée de les avoir recrutés pour mener l'opération, a-t-il précisé. Les assaillants étaient deux jumeaux et un homme originaire de Siliana, région

marginalisée du nord-ouest de la Tunisie, a-t-il détaillé, sans confirmer ni infirmer l'existence d'un quatrième assaillant. Ils n'étaient pas connus des autorités tunisiennes, mais les jumeaux étaient en contact via Facebook avec des «pages étrangères ayant trait à des attaques à l'explosif et à main armé», selon M. Jebabli. Cette nouvelle attaque contre les forces de l'ordre, dans la ville où avait eu lieu une des attaques jihadistes meurtrières ayant secoué le pays en 2015, s'est déroulée trois jours après l'entrée en fonctions d'un nouveau gouvernement, après de forts tiraillements politiques.

La Chine gèle les nouvelles accréditations de médias américains



La Chine a suspendu le renouvellement des accréditations de plusieurs reporters étrangers employés par des médias américains, sur fond de vives tensions Pékin-Washington, a déploré lundi le Club des correspondants étrangers en Chine (FCCC). L'administration Trump a déclenché les hostilités en 2020 contre les médias chinois présents aux Etats-Unis, au nom de la lutte contre les restrictions rencontrées par la presse étrangère en Chine. Une politique américaine qui a provoqué des mesures de rétorsion de la part de Pékin. Les deux puissances ont notamment expulsé à tour de rôle ces derniers mois un certain nombre de reporters de l'autre pays. Principal point de friction désormais: Washington n'attribue plus que des visas de 90 jours aux journalistes chinois présents sur le sol américain. En représailles, au moins cinq correspondants étrangers de quatre médias américains (dont le quotidien Wall Street Journal, la télévision CNN et l'agence Bloomberg) n'ont pas pu renouveler leur carte de presse, a indiqué le FCCC. Ce document est indispensable pour exercer sur le sol chinois. Les reporters concernés, pas nécessairement de nationalité américaine, ont reçu à la place des lettres officielles faisant office de cartes de presse, a précisé le FCCC. Ces documents les autorisent à continuer de vivre et travailler en Chine mais «peuvent être révoqués à tout moment» ce qui expose les journalistes à «une menace constante d'expulsion», déplore l'organisation.

L'UE met en garde la Serbie contre le transfert de son ambassade à El Qods

L'Union européenne a exprimé lundi 7 septembre sa «grave préoccupation» et ses «regrets» à propos de l'engagement de Belgrade à transférer son ambassade en Israël de Tel-Aviv à Jérusalem, jetant une ombre sur la reprise des discussions Serbie-Kosovo à Bruxelles.

Le président serbe Aleksandar Vučić et le Premier ministre kosovar Avdullah Hoti reprennent lundi à Bruxelles leur dialogue visant à une normalisation des relations entre Belgrade et Pristina, quelques jours après avoir signé à Washington un accord économique.

A l'issue d'une réunion à la Maison Blanche en présence de Donald Trump, les deux leaders se sont engagés vendredi en faveur d'une «normalisation économique», et la Serbie a annoncé sa décision de transférer son ambassade en Israël à Jérusalem d'ici juillet. Le Kosovo a de son côté accepté d'instaurer des relations diplomatiques avec l'Etat hébreu. L'UE est attachée à une solution à deux États, avec chacun Jérusalem pour capitale, et sa propre mission diplomatique se trouve à Tel-Aviv. Bruxelles attend des candidats à l'adhésion comme la Serbie qu'ils s'alignent sur ses positions en matière de politique étrangère.

EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

LE VIRUS, LE TABLEAU ET LA CRAIE

A la faveur des examens du brevet, les dispositions préventives prises hier ne peuvent servir que de tests imparfaits car il s'agira de prendre en charge un nombre autrement plus dense que celui de quelques milliers de candidats à telle enseigne que la date d'entrée prévue vient d'être remise en cause par le chef du gouvernement. C'est qu'ailleurs des pays autrement mieux outillés et suivis comme repères se sont rendu compte avec l'amorce du déconfinement que leur situation n'est pas de tout repos.

Cependant, la véritable prise en charge réside ailleurs et les nombreuses ingéniosités recherchées pour pallier aux lourds

désagréments imposés par la pandémie en s'égarant dans les refrains des distanciations et le port du masque ne seront que des palliatifs primaires instinctifs. L'une des grandes leçons prodiguées par le virus est d'avoir enseigné que la vie n'est pas un fleuve tranquille.

L'épidémie reconfirme sa perversité partout dans le monde pour aviser parents et écoliers qu'une année scolaire blanche n'est pas à écarter. En vérité, elle l'est déjà par plusieurs mois vides de contenances pour prouver que l'école d'aujourd'hui doit se passer de ses structures empiriques pour s'adapter à un nouveau monde bouleversé. La vie d'aujourd'hui traîne d'innombrables contraintes et obligations et l'enseignement gravé par le virus indique avec instance que le tableau et la craie ne doivent plus appartenir qu'au passé.